



Aéroports de Paris SA
Rapport financier semestriel
au 30 juin 2017

Le présent rapport financier semestriel est établi conformément au III de l'article
L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Aéroports de Paris

Société anonyme au capital de 296 881 806 euros

Siège social : 1, rue de France

93290 Tremblay-en-France

R.C.S. Bobigny B 552 016 628

Sommaire

| | | |
|----------|--|----|
| 1 | Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel | 3 |
| 2 | Rapport semestriel d'activité | 4 |
| 3 | Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle | 25 |
| 4 | Comptes consolidés semestriels intermédiaires résumés au 30 juin 2017 | 26 |

1 DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1 Responsables du rapport financier semestriel

Augustin de Romanet, Président-Directeur général.

Philippe Pascal, Directeur général adjoint finances, stratégie et administration.

1.2 Attestation des responsables

Nous attestons que, à notre connaissance, les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales opérations entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2.1 Événements significatifs du 1^{er} semestre 2017

Evolution du trafic

- ◆ Trafic Groupe pondéré des taux de participation¹

| Trafic Groupe (en millions de passagers) | Participations du Groupe ADP | Trafic pondéré (M Pax) | Variation S1 2017/ S1 2016 | |
|---|-------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|--------|
| Groupe ADP | Paris Aéroport (CDG+ORY) | @ 100% | 48,5 | +5,0% |
| | Zagreb | @ 20,8% | 0,3 | +9,0% |
| | Jeddah-Hajj | @ 5% | 0,2 | -5,7% |
| | Amman | @ 9,5% | 0,3 | +5,4% |
| | Maurice | @ 10% | 0,2 | +7,2% |
| | Conakry | @ 29% | 0,1 | +23,6% |
| | Santiago du Chili | @ 45% | 4,6 | +9,9% |
| | Madagascar | @ 35% | 0,2 | +7,2% |
| Groupe TAV Airports | Istanbul Atatürk | @ 38% ⁽¹⁾ | 10,9 | -1,8% |
| | Ankara Esenboga | @ 38% ⁽¹⁾ | 2,6 | +9,1% |
| | Izmir | @ 38% ⁽¹⁾ | 2,2 | +1,0% |
| | Autres plates-formes ⁽²⁾ | @ 38% ⁽¹⁾ | 3,6 | +13,3% |
| TOTAL GROUPE | | 73,3 | +4,6% | |

(1) Pourcentage porté à 46,12 % depuis le 7 juillet 2017. Voir les paragraphes "Événements significatifs du 1er semestre 2017" et "Événements survenus après le 30 juin 2017"
 (2) Milas-Bodrum (Turquie, terminal international depuis octobre 2015), Croatie (Zagreb), Arabie Saoudite (Médine), Tunisie (Monastir & Enfidha), Géorgie (Tbilissi & Batumi), et Macédoine (Skopje & Ohrid). A périmètre constant, incluant le trafic du terminal international de Milas-Bodrum en 2016, le trafic des autres plates-formes du Groupe TAV serait en baisse de 0,6 % sur le 1er semestre 2017 par rapport à la même période en 2016

- ◆ Trafic à Paris Aéroport

Sur le premier semestre 2017, le trafic de Paris Aéroport est en progression de 5,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2016, avec un total de 48,5 millions de passagers accueillis dont 32,9 millions à Paris-Charles de Gaulle (+ 5,2 %) et 15,6 millions à Paris-Orly (+ 4,5 %).

La répartition géographique se décompose comme suit :

- Le trafic international (hors Europe) est en progression (+ 5,9 %) du fait d'une croissance sur l'ensemble des faisceaux : Moyen-Orient (+ 7,6 %), Afrique (+7,0 %), Amérique du Nord (+ 6,7 %), Asie-Pacifique (+ 6,5 %), Amérique Latine (+ 2,4 %) et DOM-COM (+ 1,6 %) ;
- Le trafic Europe (hors France) est en progression (+ 5,6 %) ;
- Le trafic France est en croissance (+ 1,6 %).

¹ Directe ou indirecte

| Répartition géographique Paris Aéroport | Variation S1 2017/ S1 2016 | Part dans trafic total |
|---|-------------------------------|------------------------|
| France | +1,6% | 16,8% |
| Europe | +5,6% | 44,0% |
| Autre international | +5,9% | 39,1% |
| <i>dont</i> | | |
| Afrique | +7,0% | 10,7% |
| Amérique du Nord | +6,7% | 9,5% |
| Amérique Latine | +2,4% | 3,3% |
| Moyen Orient | +7,6% | 5,0% |
| Asie-Pacifique | +6,5% | 6,5% |
| DOM-COM | +1,6% | 4,1% |
| Total Paris Aéroport | +5,0% | 100,0% |

Le nombre de passagers en correspondance est en légère croissance de 0,1 %. Le taux de correspondance s'est établi à 23,0 %, en retrait de 1,2 point par rapport au 1^{er} semestre 2016.

Le taux de remplissage est en hausse de 3,7 points, à 86,4 %.

Le nombre de mouvements d'avions (344 865) est en hausse de 0,5 %.

Révision de l'hypothèse de croissance du trafic à Paris Aéroport en 2017

Le 26 avril 2017, à l'occasion de l'annonce du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2017, au vu des évolutions récentes du trafic et des perspectives de croissance sur le reste de l'année, Aéroports de Paris a révisé à la hausse son hypothèse de croissance du trafic à Paris Aéroport à + 3,0 %, plus ou moins 0,5 point en 2017 par rapport à 2016, contre + 1,7 % et + 2,2 % précédemment. Sur la base de cette hypothèse, le Groupe ADP confirme sa prévision d'EBITDA consolidé 2017.

Les prévisions ont été révisées le 24 juillet 2017 – voir le paragraphe "Prévisions et Objectifs"

| | Prévisions 2017 présentées le 22 février 2017 | Prévisions 2017 en date du 26 avril 2017 |
|---|---|---|
| Hypothèse de croissance du trafic de Paris Aéroport en 2017 | Entre +1,7 et +2,2 % par rapport à 2016 | +3,0%, plus ou moins 0,5 point en 2017 par rapport à 2016 |
| EBITDA consolidé 2017 | Orientation à la hausse par rapport à 2016, impacté favorablement par les produits exceptionnels prévus à date | Orientation à la hausse par rapport à 2016, impacté favorablement par la plus-value liée au hub cargo prévue à date ¹ |
| Dividende au titre de l'exercice 2017 | Maintien d'un taux de distribution de 60 % du RNPG 2017, avec un niveau minimum fixé à 2,64 €/action Versement d'un acompte prévu en décembre 2017 | Maintien d'un taux de distribution de 60 % du RNPG 2017, avec un niveau minimum fixé à 2,64 €/action Versement d'un acompte prévu en décembre 2017 |

¹ Le Groupe ADP et FEDEX ont prévu de signer en 2017 un contrat définitif pour la location de bâtiments du hub cargo jusqu'en 2048. Ce contrat devant être qualifié de location financement en application de la norme IAS 17, une plus-value de cession devra être comptabilisée en 2017 par le Groupe ADP au titre des bâtiments mis en location. Voir le paragraphe "Événements significatifs du 1^{er} semestre 2017"

Remboursement d'obligation

Le 27 janvier 2017, Aéroports de Paris SA a procédé au remboursement à échéance d'un emprunt obligataire de 200 millions de francs suisses (135 millions d'euros), portant intérêt à 2,50 %.

Dividende voté par l'assemblée générale

L'assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2017 a voté la distribution d'un dividende de 2,64 euros par action au titre de l'exercice 2016, avec un détachement du coupon le 7 juin 2017. Compte tenu de l'acompte le 9 décembre 2016 (0,70 euro), le solde du dividende (1,94 euro) a été versé le 9 juin 2017. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 60 % du résultat net part du Groupe de l'exercice 2016, inchangé depuis celui de l'exercice 2013.

Processus d'homologation tarifaire 2017 achevé

Le 19 janvier, Aéroports de Paris SA a pris connaissance de la décision de l'Autorité de supervision indépendante (ASI) de ne pas homologuer la proposition pour les tarifs des redevances aéroportuaires applicable à compter du 1^{er} avril 2017. Le refus d'homologation était essentiellement motivé par une considération technique relative à la redevance portant sur la mise à disposition de matériel informatique d'enregistrement et d'embarquement (CREWS).

Les dispositions règlementaires prévoient qu'Aéroports de Paris SA présente une nouvelle proposition de tarifs 2017 dans le mois suivant la décision de l'ASI, et que cette dernière est invitée à rendre sa décision dans les 15 jours suivant la nouvelle notification des tarifs.

En conséquence, Aéroports de Paris SA a présenté une grille tarifaire amendée (voir ci-dessous) que l'ASI a homologuée en date du 20 février 2017.

Évolution des redevances aéroportuaires

Au 1^{er} avril 2017, les tarifs des redevances principales et accessoires de Paris Aéroport (hors redevance PHMR¹) augmenteront de 1,51 %, à l'exception de la redevance CREWS qui diminuera significativement. Au global (hors redevance PHMR), l'évolution a donc été de 0,97 % en moyenne au 1^{er} avril 2017.

Le Groupe ADP est entré en négociations exclusives en vue du projet de cession de 80 % de sa filiale Hub Safe

Le Groupe ADP a annoncé le 24 mai 2017 être entré en négociations exclusives avec le groupe Samsic en vue du projet de cession d'une participation de 80 % dans sa filiale Hub Safe, spécialisée en sûreté aéroportuaire.

Ce projet marque le souhait du Groupe ADP de confier le contrôle d'Hub Safe à un partenaire qui placerait les métiers de la sûreté aéroportuaire au cœur de sa stratégie et qui pourrait renforcer son expertise ainsi que ses moyens techniques et financiers afin de conforter son développement et sa pérennité.

Née en Bretagne en 1986, Samsic est une entreprise familiale devenue un groupe leader du service aux entreprises en Europe, dans le domaine de la propreté, de la sécurité et des ressources humaines. Samsic n'a eu de cesse de se diversifier pour compléter sa gamme de services et ainsi répondre aux besoins de ses clients. D'un chiffre d'affaires d'1,5 milliard d'euros, elle emploie plus de 70 000 personnes.

Comme le souhaite le Groupe ADP, le projet de cession prévoira le maintien en vigueur des contrats actuels passés entre ADP et Hub Safe, contrats qui perdureront jusqu'à leurs termes.

Sur cette base, le Groupe ADP va étudier, dans le cadre de ces négociations exclusives avec Samsic, les conditions aux termes desquelles une telle cession serait possible.

¹Personnes handicapées ou à mobilité réduite.

En toute hypothèse, ce projet ne pourra être mis en œuvre qu'à l'issue de l'information-consultation des instances représentatives du personnel compétentes, sous réserve de la finalisation d'accords définitifs satisfaisants pour les parties, et de l'obtention des autorisations préalables nécessaires à l'opération, en ce compris notamment l'autorisation du Ministre chargé de l'Economie conformément à l'ordonnance n°2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique, ainsi que de l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence en matière de contrôle des concentrations.

Au 30 juin 2017, cette cession est considérée comme hautement probable et devrait se réaliser en 2017. De ce fait 100% des actifs et passifs du sous-groupe Hub Safe ont été reclassés en "Actifs et Passifs détenus en vue de la vente".

Renforcement au capital de TAV Airports et projet de cession de la participation dans TAV Construction

Aéroports de Paris SA, maison-mère du Groupe ADP, a signé le 9 juin 2017 avec Akfen Holding A.Ş. ("Akfen Holding") un contrat en vue de l'acquisition, via sa filiale Tank ÖWA alpha GmbH, de l'intégralité des titres détenus par Akfen Holding dans TAV Havalimanları Holding A.Ş. ("TAV Havalimanları Holding" ou "TAV Airports"). Le Groupe ADP était déjà actionnaire de TAV Airports depuis 2012 à hauteur de 38 %.

Via cette transaction¹, le Groupe ADP vise à acquérir 8,12 % des titres de TAV Airports pour un montant de 160 millions de dollars américains. La transaction valorise TAV Havalimanları Holding à environ 2,0 milliards de dollars américains, soit 19,2 livres turques par action. Ce projet d'acquisition renforcera l'implication du Groupe ADP dans la société, avec une participation portée à 46,12 % du capital de TAV Airports. Tepe İnşaat Sanayi A.Ş. et Sera Yapi Endustrisi ve Ticaret A.Ş., deux des principaux actionnaires fondateurs, ont exprimé leur soutien envers cette transaction et saluent les perspectives qu'elles représentent pour TAV Airports.

Dans le même temps, le Groupe ADP va également céder sa participation de 49 % dans la société TAV Investment, maison-mère de TAV Yatırım Holding A.Ş. ("TAV Construction"²), à Sera Yapi Endustrisi ve Ticaret A.Ş./ Sens Proje Gelistirme ve Yatırım A.S. et Tepe İnşaat Sanayi A.Ş. pour un montant de 9 millions d'euros³.

Le Groupe ADP déploie ainsi sa stratégie internationale, d'une part, en renforçant son implication dans le groupe aéroportuaire TAV Airports en tant qu'actionnaire de premier plan et, d'autre part, en recentrant ses activités sur son cœur de métier, avec la cession de sa participation dans TAV Construction.

A l'issue de la conclusion de cette transaction attendue à l'été 2017, le Groupe ADP consolidera par intégration globale dans ses comptes le groupe TAV Airports.

TAV Airports opère sur 14 aéroports en Turquie et dans le monde, et a accueilli 104 millions de passagers en 2016. Le groupe est présent sur toute la chaîne de valeur aéroportuaire, offre tous les services commerciaux sur les plates-formes qu'il opère et propose des services aéroportuaires dans de nombreux aéroports à travers le monde. TAV Airports entend déployer ses ressources humaines et son expertise ainsi que son solide bilan financier pour profiter des opportunités de croissance, organiques et externes, offertes dans les domaines des opérations aéroportuaires et des services tels que le Duty Free, la restauration, l'assistance en escale, la sûreté, les services opérationnels et les technologies informatiques.

A l'issue de cette transaction, Dr. M. Sani Şener conservera ses fonctions de Directeur Général de TAV Airports. La nomination de M. Edward Arkwright au poste de Président du Conseil d'administration de TAV Airports sera proposée à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Le conseil d'administration de TAV Airports restera composé d'un total de 11 membres, avec 5 membres nommés par le Groupe ADP, 1 membre pour lequel Tepe a le droit de proposer un candidat, 1 membre pour lequel Sera a le droit de proposer un candidat et 4 administrateurs indépendants proposés par le Comité des Nominations au vote de l'Assemblée Générale des actionnaires.

¹ Qui a été finalisée le 7 juillet 2017, voir le paragraphe "Éléments survenus depuis le 30 juin 2017"

² Depuis le 31 décembre 2016, les titres de TAV Construction sont comptabilisés en Actifs destinés à la vente

³ La transaction a été finalisée le 20 juillet 2017. Voir le paragraphe "Événements survenus depuis le 30 juin 2017"

La transaction relative à l'acquisition de 8,12 % du capital de TAV Airports a été effectuée le 7 juillet 2017 – voir le paragraphe "Événements survenus depuis le 30 juin 2017"

CDG Express franchit une étape déterminante le 20 mars 2017 : accord entre le Groupe ADP, SNCF Réseau et la Caisse des Dépôts sur le modèle économique et financier du gestionnaire d'infrastructure

Depuis trois ans, le Groupe ADP et SNCF Réseau, rejoints en février 2016 par la Caisse des Dépôts dans un même groupement, sont mobilisés pour assurer la réalisation du projet CDG Express, liaison ferroviaire rapide directe entre Paris et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Ce projet constitue un enjeu majeur pour la compétitivité et l'attractivité de la France, dans le cadre en particulier des soutiens des candidatures de Paris aux Jeux Olympiques de 2024 et à l'Exposition Universelle de 2025. Plus de 100 ingénieurs et techniciens sont mobilisés par les deux partenaires industriels du groupement pour permettre la concrétisation de la liaison CDG Express à horizon de la fin 2023.

L'État a clarifié, fin 2016, le cadre législatif dans lequel les trois partenaires devront réaliser leur mission de gestionnaire d'infrastructure de la liaison CDG Express.

Le Groupe ADP, SNCF Réseau et la Caisse des Dépôts ont communiqué à l'État le montage économique et financier de ce gestionnaire, dont les principaux termes ont été présentés dans la notification des autorités françaises à la Commission européenne dans le cadre de la réglementation relative aux aides d'État. Ce montage définit les paramètres clés de l'équilibre économique du futur contrat de concession qui liera le gestionnaire d'infrastructure à l'État ainsi que ceux du plan de financement du projet.

Cette étape déterminante permet de poser les bases de la création du gestionnaire d'infrastructure d'ici fin juillet et de finaliser le contrat de concession qui liera ce gestionnaire à l'État.

Cette étape clé pour la poursuite du projet, combinée à la signature ce même 20 mars 2017 de l'arrêté préfectoral modifiant la déclaration d'utilité publique du projet CDG Express, permet de confirmer l'objectif d'une ouverture de la liaison CDG Express à horizon de la fin 2023.

Plus-value liée aux bâtiments du hub Cargo

Pour mémoire, en juillet 2016, Aéroports de Paris SA et FedEx ont signé un protocole d'accord sur la zone cargo portant sur l'extension 2 du hub FedEx et la prolongation des baux jusqu'en 2048.

La mise au point du projet et l'obtention des autorisations administratives ont ainsi permis de signer le 15 juin 2017 l'ensemble des contrats relatifs à :

- ♦ La prolongation jusqu'en 2048, de l'ensemble des installations immobilières du hub de FedEx sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle, soit actuellement 108 500 m² d'installations
- ♦ La création en 2019 d'un nouveau bâtiment de tri de 47 000 m² supplémentaires certifié HQE® et BREEAM®
- ♦ La mise à disposition dès 2017 de 4 ha complémentaires d'aires à matériels

Ces nouvelles installations, qui impliquent pour FedEx un investissement global de 200 millions d'euros (centre de tri automatisé tous colis, y compris ceux de grande taille...), lui permettront d'augmenter sa capacité de traitement des colis de plus de 40%.

Les conditions contractuelles prévoient, en cas de résiliation des baux par FedEx, une indemnisation d'Aéroports de Paris SA pour les loyers restant à courir jusqu'à la fin du contrat.

Conformément à la norme IAS 17 "contrats de location", les locations de bâtiments s'assimilent à un contrat de location-financement compte tenu du transfert à FedEx de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux constructions. En outre :

- ♦ la durée des contrats de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique des actifs loués ;

- ◆ la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Ainsi, dans les comptes consolidés du Groupe, le contrat est présenté comme une vente à crédit et se traduit par un résultat de cession avant impôts de 63 millions d'euros sur la période. Ce résultat de cession est présenté sur la ligne "Autres produits et charges" et la créance correspondante en Actif financier.

Retraitement des comptes 2016 pour base de comparaison avec 2017

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de la performance du Groupe en 2017 par rapport à 2016, des comptes retraités¹ segmentés 2016 trimestriels ont été établis.

- ◆ Au 1^{er} trimestre 2016 :
 - le chiffre d'affaires retraité du segment commerces et services est de 218 millions d'euros (vs. 214 millions publié), soit un chiffre d'affaires consolidé retraité de 687 millions d'euros (vs. 683 millions d'euros publié);
- ◆ Au 1^{er} semestre 2016 :
 - le chiffre d'affaires retraité du segment commerces et services est de 455 millions d'euros (vs. 446 millions publié), soit un chiffre d'affaires consolidé retraité de 1 425 millions d'euros (vs. 1 416 millions d'euros publié) ;
 - l'EBITDA retraité du segment commerces et services est de 253 millions d'euros (vs. 249 millions publié), soit un EBITDA consolidé retraité de 527 millions d'euros (vs. 523 millions d'euros publié) ;
 - le résultat opérationnel courant retraité du segment commerces et services est de 197 millions d'euros (vs. 195 millions publié), soit un résultat opérationnel courant consolidé retraité de 272 millions d'euros (vs. 270 millions d'euros publié).
- ◆ Pour les 9 premiers mois de l'année 2016 :
 - le chiffre d'affaires retraité du segment commerces et services est de 695 millions d'euros (vs. 680 millions publié), soit un chiffre d'affaires consolidé retraité de 2 198 millions d'euros (vs. 2 183 millions d'euros publié).

ROCE² régulé pour 2016

Au 31 décembre 2016, le ROCE régulé s'établit à 4,5 %. Le résultat opérationnel pour le périmètre régulé pour 2016 s'élève à 342 millions d'euros. La base d'actifs régulés s'élève à 4 988 millions d'euros.

¹ Y compris intégration globale de Média Aéroports de Paris, précédemment comptabilisé en mise en équivalence opérationnelle – voir le paragraphe "Événements significatifs du 1^{er} semestre 2017"

² Retour sur capitaux employés

2.2 Présentation des résultats semestriels 2017 du Groupe ADP

Comptes consolidés du 1^{er} semestre 2017¹

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 retraité | Variation 2017/2016 |
|---|------------|---------------------|------------------------|
| Chiffre d'affaires | 1 459 | 1 425 | +2,4% |
| EBITDA (hors plus-value liée aux bâtiments du hub cargo) | 547 | 527 | +3,7% |
| EBITDA / Chiffre d'affaires | 37,5% | 37,0% | +0,5pt |
| EBITDA | 610 | 527 | +15,7% |
| EBITDA / Chiffre d'affaires | 41,8% | 37,0% | +4,8pt |
| Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles) | 341 | 272 | +25,2% |
| Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires | 23,4% | 19,1% | +4,3pt |
| Résultat opérationnel (yc MEE opérationnelles) | 341 | 272 | +25,2% |
| Résultat financier | (64) | (59) | +8,1% |
| Résultat net part du Groupe | 161 | 127 | +27,1% |

Chiffre d'affaires

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 retraité | Variation 2017/2016 |
|--|--------------|---------------------|------------------------|
| Chiffre d'affaires | 1 459 | 1 425 | +2,4% |
| Activités aéronautiques | 879 | 837 | +5,0% |
| Commerces et services | 463 | 455 | +1,7% |
| Immobilier | 130 | 139 | -6,8% |
| International et développements aéroportuaires | 28 | 45 | -38,6% |
| Autres activités | 115 | 106 | +8,5% |
| Eliminations inter-segments | (156) | (158) | -1,5% |

Le **chiffre d'affaires consolidé** du Groupe ADP est en hausse de 2,4 %, à 1 459 millions d'euros sur le premier semestre 2017, principalement du fait de :

- ♦ la croissance du produit des redevances aéronautiques (+ 5,4 %, à 503 millions d'euros), portée par la dynamique du trafic passagers (+ 5,0 % sur les plates-formes parisiennes) et la hausse des tarifs au 1^{er} avril 2017 (+ 0,97 %),
- ♦ la forte progression du produit des redevances spécialisées (+ 7,5 %, à 115 millions d'euros), notamment des redevances dégivrage,
- ♦ la bonne performance des activités commerciales (+ 3,9 %, à 219 millions d'euros), qui profitent de la reprise du trafic international et des ventes des activités Luxe, partiellement compensée par l'impact négatif de la mise en place du paquet neutre sur les ventes de tabac depuis le 1^{er} janvier 2017,
- ♦ et la bonne performance des autres activités, notamment de la division Mobility de Hub One (+ 9,1 %, à 75 millions d'euros).

Ces éléments favorables sont partiellement compensés par :

- ♦ la diminution du chiffre d'affaires de l'immobilier, liée notamment à la baisse des loyers internes, sans impact sur l'EBITDA consolidé,

¹ Pour les comptes retraités du 1^{er} semestre 2016, voir le paragraphe "Evènements significatifs du 1^{er} semestre 2017"

- ◆ et le retrait du chiffre d'affaires du segment international (- 38,6 %, à 28 millions d'euros) lié à un ralentissement de l'activité et à la baisse des commandes au Moyen Orient pour ADP Ingénierie et, pour ADP International¹, à la correction du chiffre d'affaires à l'avancement déjà prise en compte au 1^{er} trimestre 2017.

Le montant des éliminations inter-segments² s'élève à 156 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2017, en baisse de 1,5 %.

EBITDA

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 retraité | Variation 2017/2016 |
|---|--------------|---------------------|------------------------|
| Chiffre d'affaires | 1 459 | 1 425 | +2,4% |
| Charges courantes | (942) | (940) | +0,2% |
| Achats consommés | (59) | (55) | +7,3% |
| Services externes | (337) | (338) | -0,4% |
| Charges de personnel | (358) | (361) | -0,7% |
| Impôts et taxes | (176) | (175) | +0,6% |
| Autres charges d'exploitation | (11) | (11) | +7,3% |
| Autres charges et produits | 93 | 42 | +51M€ |
| EBITDA hors plus-value liée aux bâtiments du hub cargo | 547 | 527 | +3,7% |
| EBITDA | 610 | 527 | +15,7% |
| EBITDA / Chiffre d'affaires | 41,8% | 37,0% | +4,8pt |

Les **charges courantes du Groupe** sont quasi stables (+ 0,2 %), à 942 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2017, sous l'effet de la maîtrise des charges de personnel, qui compensent la hausse des achats consommés.

Les charges courantes de la maison-mère sont en retrait de 0,2 %, à 860 millions d'euros, au 1^{er} semestre 2017.

L'évolution des charges courantes du Groupe se répartit ainsi :

- ◆ Les **achats consommés** sont en progression de 7,3 %, à 59 millions d'euros, du fait de la hausse des besoins en fournitures pour l'activité de dégivrage au 1^{er} trimestre et de la hausse d'activité de Hub One,
- ◆ Les **charges liées aux services externes** diminuent de 0,4 %, à 337 millions d'euros, du fait de moindres dépenses de publicité par rapport à 2016,
- ◆ Les **charges de personnel** sont en baisse de 0,7 % et s'établissent à 358 millions d'euros, en raison notamment de la baisse des frais de personnel directs. Les effectifs moyens du groupe s'élèvent à 9 004 employés³ au 30 juin 2017, en baisse de 1,6 %⁴.

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 retraité | Variation 2017/2016 |
|--|--------------|---------------------|------------------------|
| Charges de personnel | 358 | 361 | -0,7% |
| Aéroports de Paris | 283 | 288 | -1,6% |
| Filiales | 75 | 73 | +2,9% |
| Effectifs moyens Groupe (équivalents temps plein) | 9 004 | 9 148 | -1,6% |
| Aéroports de Paris | 6 454 | 6 496 | -0,6% |
| Filiales | 2 550 | 2 652 | -3,8% |

- ◆ Le montant des **impôts et taxes** est quasi stable (+ 0,6 %), à 176 millions d'euros,
- ◆ Les **autres charges d'exploitation** s'inscrivent en hausse de 7,3 %, à 11 millions d'euros.

¹ Aéroports de Paris Management a été renommé ADP International au 1^{er} juillet 2017

² Chiffre d'affaires interne réalisé entre segments

³ Equivalent temps plein

⁴ Les effectifs moyens de la maison-mère sont en retrait de 0,6 % au 1^{er} semestre 2017

Les **autres charges et produits** représentent un produit net de 93 millions d'euros, du fait notamment de la comptabilisation selon la norme IAS 17 de la plus-value liée à la location longue durée des bâtiments du hub cargo¹ pour 63 millions d'euros.

L'**EBITDA avant plus-value liée aux bâtiments du hub cargo** s'établit à 547 millions d'euros, en hausse de 3,7 % du fait du dynamisme du trafic et de la maîtrise des charges. L'EBITDA reporté est en forte croissance de 15,7 %, à 610 millions d'euros.

Le taux de marge brute² hors plus-value liée aux bâtiments du hub cargo pour le 1^{er} semestre 2017 est en hausse de 0,5 point, à 37,5 %.

Résultat net part du Groupe

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 retraité | Variation 2017/2016 |
|--|------------|---------------------|------------------------|
| EBITDA | 610 | 527 | +15,7% |
| Dotations aux amortissements | (230) | (236) | -2,7% |
| Quote-part de résultat des MEE opérationnelles après ajustements liés aux prises de participation | (39) | (18) | -21M€ |
| Quote-part de résultat des mises en équivalence opérationnelles avant ajustements liés aux prises de participation | (16) | 7 | -23M€ |
| Ajustements liés aux prises de participation dans les MEE opérationnelles ⁽¹⁾ | (23) | (25) | -6,1% |
| Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles) | 341 | 272 | +25,2% |
| Résultat opérationnel (yc MEE opérationnelles) | 341 | 272 | +25,2% |
| Résultat financier | (64) | (59) | +8,1% |
| Résultat des sociétés mises en équivalence non-opérationnelles | - | 5 | -5M€ |
| Résultat avant impôt | 277 | 218 | +26,8% |
| Impôts sur les bénéfices | (114) | (90) | +27,2% |
| Résultat net des activités poursuivies | 162 | 128 | +26,5% |
| Résultat net part des intérêts minoritaires | (1) | (1) | +27,5% |
| Résultat net part du Groupe | 161 | 127 | +27,1% |

⁽¹⁾ Y compris la dotation aux amortissements de l'écart de réévaluation des MEE opérationnelles.

Les **dotations aux amortissements** sont en retrait (- 2,7 %, à 230 millions d'euros), du fait d'un effet base favorable lié à des amortissements exceptionnels au 1^{er} semestre 2016 et à la révision des durées d'amortissements opérée en 2016.

Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** s'établit en forte hausse de 25,2 %, à 341 millions d'euros, du fait, notamment, de la croissance de l'EBITDA et du retour à la croissance des résultats de TAV Airports (dont la quote-part à 38 % est en hausse de 12 millions d'euros) et de la déconsolidation de TAV Construction (effet base favorable de 10 millions d'euros), plus que compensées par des provisions sur participation à l'international, pour 46 millions d'euros.

Sur le semestre, TAV Airports affiche une croissance de son chiffre d'affaires de 2 % à 511 millions d'euros, de son EBITDA de 4 % à 202 millions d'euros et de son résultat net part du Groupe, quasiment multiplié par deux, à 60 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel** est en ligne avec le résultat opérationnel courant, en hausse de 25,2 % à 341 millions d'euros.

Le **résultat financier** est une charge de 64 millions d'euros, en hausse de 8,1 %, impacté notamment par des provisions à l'international, pour 9 millions d'euros.

L'**endettement financier net** du Groupe ADP est en hausse, à 2 877 millions d'euros au 30 juin 2017, contre 2 709 millions d'euros au 31 décembre 2016.

¹ Voir le paragraphe "Faits marquants du 1^{er} semestre 2017"

² EBITDA / chiffre d'affaires

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence non opérationnelles est nulle, du fait notamment de l'achèvement en octobre 2016 de la vente de la participation du Groupe ADP dans l'opérateur aéroportuaire mexicain OMA, dont la quote-part s'élevait à 5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

La **charge d'impôt sur les sociétés** est en hausse de 27,2 %, à 114 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, du fait de la hausse de l'assiette d'impôt.

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, **le résultat net part du Groupe** s'inscrit en hausse de 27,1 %, à 161 millions d'euros.

Analyse par segment

Activités aéronautiques

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 | Variation 2017/2016 |
|---|------------|------------|------------------------|
| Chiffre d'affaires | 879 | 837 | +5,0% |
| Redevances aéronautiques | 503 | 478 | +5,4% |
| Redevances passagers | 307 | 297 | +3,4% |
| Redevances atterrissage | 118 | 109 | +7,7% |
| Redevances stationnement | 78 | 71 | +9,8% |
| Redevances spécialisées | 115 | 107 | +7,5% |
| Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire | 241 | 232 | +3,8% |
| Autres produits | 20 | 20 | -3,3% |
| EBITDA | 242 | 185 | +30,6% |
| Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles) | 100 | 34 | +66M€ |
| EBITDA / Chiffre d'affaires | 27,5% | 22,1% | +5,4pt |
| Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires | 11,3% | 4,1% | +7,2pt |

Sur le 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques est en hausse de 5,0 % à 879 millions d'euros.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) est en hausse de 5,4 %, à 503 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2017, bénéficiant de la croissance du trafic de passagers (+ 5,0 %) et de la hausse des tarifs au 1^{er} avril 2017. Pour information, les tarifs des redevances (hors redevance PHMR¹) ont augmenté au 1^{er} avril 2017 de 1,51 % à l'exception de la redevance CREWS qui a diminué significativement. Au global (hors redevance PHMR), l'évolution a été de 0,97 % en moyenne. La répartition des redevances aéronautiques s'explique par la mise en place au 1^{er} avril 2016 de la nouvelle structure tarifaire du Contrat de Régulation Economique, qui s'est accompagnée à la même date, d'un gel tarifaire.

Le produit des **redevances spécialisées** est en hausse de 7,5 %, à 115 millions d'euros, en raison principalement de la progression du produit de la redevance pour mise à disposition des installations de dégivrage (+ 53,4 %, à 16 millions d'euros).

Les **revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire** sont en hausse de 3,8 %, à 241 millions d'euros, du fait d'une hausse de la sous-traitance et du trafic.

Les **autres produits** sont constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne et de locations liées à l'exploitation des aérogares. Ils sont en baisse de 3,3 %, à 20 millions d'euros.

L'ensemble de ces éléments conjugués à la maîtrise des charges résultent en un EBITDA en hausse de 30,6 %, à 242 millions d'euros. Le taux de marge brute progresse de 5,4 pts et s'établit à 27,5 %.

Les **dotations aux amortissements** sont en baisse (- 5,7 %), à 142 millions d'euros, du fait d'un effet base favorable lié à des amortissements exceptionnels au 1^{er} semestre 2016 et à la révision des durées d'amortissements opérée en 2016.

En conséquence, le **résultat opérationnel courant** s'affiche en forte hausse de 66 millions d'euros, à 100 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2017.

¹ Personnes handicapées ou à mobilité réduite

Commerces et services

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 retraité | Variation 2017/2016 |
|--|------------|---------------------|------------------------|
| Chiffre d'affaires | 463 | 455 | +1,7% |
| <i>Activités commerciales</i> | 219 | 211 | +3,9% |
| <i>Boutiques côté pistes</i> | 145 | 138 | +5,0% |
| <i>Boutiques côté ville</i> | 8 | 8 | +7,4% |
| <i>Bars et restaurants</i> | 20 | 19 | +4,9% |
| <i>Publicité</i> | 24 | 25 | -1,5% |
| <i>Autres produits</i> | 22 | 22 | 0,0% |
| <i>Parcs et accès</i> | 86 | 87 | -2,1% |
| <i>Prestations industrielles</i> | 68 | 68 | +0,7% |
| <i>Recettes locatives</i> | 74 | 72 | +2,8% |
| <i>Autres produits</i> | 17 | 18 | -6,8% |
| EBITDA | 253 | 253 | -0,1% |
| Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles | 1 | (1) | +2M€ |
| Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles) | 195 | 197 | -1,0% |
| <i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i> | 54,6% | 55,5% | -0,9pt |
| <i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i> | 42,1% | 43,3% | -1,2pt |

Sur le 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires du segment Commerces et services est en hausse de 1,7 %, à 463 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **activités commerciales** (loyers perçus sur les boutiques côté pistes et côté ville, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures et chiffre d'affaires de la publicité) est en hausse (+ 3,9 %) sur le 1^{er} semestre 2017 à 219 millions d'euros.

- ◆ Au sein de cet ensemble, les loyers issus des boutiques côté pistes s'établissent à 145 millions d'euros en hausse de 5,0 %, grâce à la bonne performance des activités Luxe, partiellement compensée par l'effet négatif de la mise en place du paquet neutre sur les ventes de tabac. Le chiffre d'affaires par passager¹ est stable, à 18,1 euros :
 - Le CA/PAX des points de vente *Duty Free* est stable, à 34,0 € ;
 - Le CA/PAX des points de vente *Duty Paid* est en baisse de 1,9 % à 6,8 €.
- ◆ Les loyers issus des boutiques côté ville augmentent de 7,4 %, à 8 millions d'euros.
- ◆ Les bars et restaurants continuent à afficher une forte croissance de 4,9 % à 20 millions d'euros, liée en partie à l'effet de base favorable sur le 1^{er} trimestre de la mise en place de la co-entreprise EPIGO.

Média Aéroports de Paris² voit son chiffre d'affaires en baisse de 2,8 % à 26 millions d'euros, du fait d'un effet base défavorable lié à une forte activité en 2016 en lien avec la coupe d'Europe de football. Son EBITDA est en hausse de 4,2 % à 4 millions d'euros et son résultat net de 2,5 % à 2 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est quasi stable, (- 2,1 %), et s'établit à 86 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en légère hausse (+ 0,7 %), à 68 millions d'euros.

Les **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) sont en hausse de 2,8 %, à 74 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en baisse de 6,8 %, à 17 millions d'euros.

¹ Chiffre d'affaires des boutiques côté pistes par passager au départ

² Media Aéroports de Paris est dorénavant comptabilisé en intégration globale et non plus en mise en équivalence. Les comptes 2016 retraités ont été présentés dans le communiqué de presse des résultats annuels disponible sur www.groupeadp.fr

L'**EBITDA** du segment est quasi stable (-0,1 %), à 253 millions d'euros, du fait de la croissance du chiffre d'affaires et de la maîtrise des charges, compensées par un effet base défavorable lié à des reprises de provision en 2016. Le taux de marge brute baisse de 0,9 point à 54,6 %.

La quote-part des résultats des sociétés mises en équivalences opérationnelles² (Société de Distribution Aéroportuaire, RELAY@ADP et EPIGO) est en hausse de 2 millions d'euros, à 1 million d'euros.

En conséquence, le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** s'affiche en baisse de 1,0 %, à 195 millions d'euros.

Immobilier

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 | Variation 2017/2016 |
|--|------------|------------|------------------------|
| Chiffre d'affaires | 130 | 139 | -6,8% |
| Chiffre d'affaires externe (réalisé avec des tiers) | 109 | 111 | -2,3% |
| Terrains | 51 | 51 | +0,2% |
| Bâtiments | 37 | 41 | -9,8% |
| Autres | 21 | 19 | +7,0% |
| Chiffre d'affaires interne | 21 | 28 | -24,6% |
| Autres charges et produits (dont plus-value liée aux bâtiments du hub cargo) | 66 | 1 | +65M€ |
| EBITDA (hors plus-value liée aux bâtiments du hub cargo) | 58 | 74 | -20,9% |
| EBITDA | 122 | 75 | +62,7% |
| Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles | (2) | (2) | +10,3% |
| Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles) | 98 | 50 | +95,6% |
| EBITDA / Chiffre d'affaires | 93,8% | 53,8% | +40,0pt |
| Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires | 75,5% | 36,0% | +39,5pt |

Sur le 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires du segment Immobilier est en baisse de 6,8 %, à 130 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe**¹ (109 millions d'euros) est en baisse (-2,3 %)².

Le **chiffre d'affaires interne** est en baisse (-24,6 %), à 21 millions d'euros du fait de la révision de l'ensemble des loyers internes aux prix de marché afin d'améliorer le pilotage interne du Groupe, sans impact sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Selon la norme IAS 17, la plus-value liée à la location longue durée des bâtiments du hub cargo³ est comptabilisée en "Autres charges et produits" et s'élève à 63 millions d'euros.

L'**EBITDA** s'établit en conséquence en forte hausse de 62,7 %, à 122 millions d'euros.

Hors la plus-value liée aux bâtiments du hub cargo, l'EBITDA est en baisse de 20,9 %, du fait notamment de la hausse des taxes locales.

Les dotations aux amortissements sont en baisse de 4,9 %, à 22 millions d'euros, sous l'effet de la révision de la durée de vie de certains actifs.

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles est une perte de 2 millions d'euros.

En conséquence, le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** est en forte hausse, à 98 millions d'euros, contre 50 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

¹ Réalisé avec des tiers (hors Groupe)

² Au 1^{er} janvier 2017, l'indice du coût de la construction s'élève à +0,5%

³ Voir le paragraphe "Faits marquants du 1^{er} semestre 2017"

International et développements aéroportuaires

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 | Variation 2017/2016 |
|--|-------------|-------------|------------------------|
| Chiffre d'affaires | 28 | 45 | -38,6% |
| ADP Ingénierie | 24 | 35 | -32,7% |
| ADP International | 4 | 10 | -59,5% |
| EBITDA | (18) | 3 | -21M€ |
| Quote-part de résultat des MEE opérationnelles après ajustements liés aux prises de participation | (38) | (16) | -22M€ |
| Quote-part de résultat des mises en équivalence opérationnelles avant ajustements liés aux prises de participation | (15) | 9 | -26M€ |
| Ajustements liés aux prises de participation dans les MEE opérationnelles (1) | (23) | (25) | -6,2% |
| Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles) | (57) | (13) | -44M€ |

(1) Y compris la dotation aux amortissements de l'écart de réévaluation des MEE opérationnelles.

Sur le 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires est en forte baisse de 38,6 % à 28 millions d'euros, sous l'effet conjugué du ralentissement du volume d'activité et du nombre de commandes pris par ADP Ingénierie notamment au Moyen-Orient et de la correction du chiffre d'affaires à l'avancement d'ADP International¹. L'EBITDA du segment est une perte de 18 millions d'euros, en baisse de 21 millions par rapport au 1^{er} semestre 2016.

Le chiffre d'affaires **d'ADP Ingénierie²** affiche une forte baisse de 32,7 %, à 24 millions d'euros lié à un ralentissement d'activité des succursales et à une diminution du nombre de commandes au Moyen-Orient. L'EBITDA et le résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) sont des pertes de 8 millions d'euros (contre des profits de 4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

ADP International voit son chiffre d'affaires en baisse de 59,5 % à 4 millions d'euros, du fait d'une correction du chiffre d'affaires à l'avancement, déjà enregistrée au 1^{er} trimestre. Hors correction, le chiffre d'affaires d'ADP International est en baisse de 3 millions d'euros. Son EBITDA est une perte de 9 millions d'euros (vs. nul au 1^{er} semestre 2016) et son résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) est une perte de 53 millions d'euros (contre un gain de 4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), du fait d'une provision sur participation à l'international pour 46 millions d'euros (voir infra).

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles (**incluant notamment TAV Airports et Schiphol Group**), après ajustements liés aux prises de participation s'établit en perte de 38 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2017, contre une perte de 16 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016. Cette perte résulte notamment de la provision sur participation à l'international pour 46 millions, partiellement compensée par l'amélioration de la contribution de TAV Airports (mise en équivalence au 1^{er} semestre 2017) pour 12 millions d'euros et la déconsolidation de TAV Construction, qui génère un effet base favorable de 10 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2016.

- ◆ Le groupe **TAV Airports** a réalisé³ un chiffre d'affaires en hausse de 2 %, à 511 millions d'euros. L'EBITDA est en hausse de 4 %, à 202 millions d'euros. Le résultat net part du groupe est quasiment multiplié par 2 et s'établit à 60 millions d'euros. La quote-part de résultat de TAV Airports avant ajustements liés aux prises de participation s'établit à 23 millions d'euros, en progression de 12 millions d'euros, et est nulle après ajustements.
- ◆ L'augmentation de l'exposition de **TAV Construction** aux projets de construction non aéroportuaires a conduit le management du Groupe ADP à engager fin décembre 2016 la cession⁴ de la totalité de sa participation de 49 % dans la société holding qui détient 100 % du capital de TAV Construction. A ce titre, les titres de TAV

¹ Aéroports de Paris Management a été renommé ADP International au 1^{er} juillet 2017

² Filiale d'ADP International à partir du 1^{er} juillet 2017

³ Données consolidées ajustées IFRIC 12

⁴ Voir les paragraphes "Faits marquants du 1^{er} semestre 2017" et "Evènements survenus depuis le 30 juin 2017"

Construction ont été reclassés en "Actifs détenus en vue de la vente" au 31 décembre 2016. Cette déconsolidation génère un effet base favorable de 10 millions d'euros sur le revenu opérationnel courant du Groupe ADP.

Le résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) du segment est par conséquent une perte de 57 millions d'euros contre une perte de 13 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016.

Autres activités

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 | Variation 2017/2016 |
|---|------------|------------|------------------------|
| Chiffre d'affaires | 115 | 106 | +8,5% |
| <i>Hub One</i> | 75 | 69 | +9,1% |
| <i>Hub Safe</i> | 40 | 37 | +7,3% |
| EBITDA | 12 | 12 | +5,9% |
| Résultat opérationnel courant (yc MEE opérationnelles) | 6 | 5 | +18,6% |
| <i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i> | 10,8% | 11,1% | -0,3pt |
| <i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i> | 4,8% | 4,4% | +0,4pt |

Sur le 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires du segment Autres activités est en hausse de 8,5 % à 115 millions d'euros. L'EBITDA du segment progresse de 5,9 % à 12 millions d'euros.

Sur le 1^{er} semestre 2017, **Hub One** voit son chiffre d'affaires augmenter de 9,1 % à 75 millions d'euros, sous l'effet de la hausse d'activité de la division *Mobility*. L'EBITDA est quasi stable à 11 millions d'euros. Le résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) progresse de 4,9 %, à 4 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires d'**Hub Safe** est en hausse de 7,3 % à 40 millions d'euros. L'EBITDA s'élève à 2 millions d'euros en hausse d'un million d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2016. Le résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) progresse de 81,0 %, à 2 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles)** du segment est en hausse de 18,6 %, à 6 millions d'euros.

2.3 Flux de trésorerie

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 retraité |
|---|--------------|---------------------|
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | 464 | 324 |
| Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement | (383) | (337) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | (397) | (245) |
| Variation de la trésorerie | (316) | (258) |
| Trésorerie d'ouverture | 1 656 | 1 732 |
| Trésorerie de clôture | 1 340 | 1 474 |

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 retraité |
|---|------------|---------------------|
| Résultat opérationnel (yc MEE opérationnelles) | 341 | 272 |
| Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie | 188 | 243 |
| Produits financiers nets hors coût de l'endettement | (4) | (3) |
| Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt | 525 | 512 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 45 | (70) |
| Impôts payés | (106) | (118) |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | 464 | 324 |

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 retraité |
|--|--------------|---------------------|
| Investissements corporels et incorporels | (309) | (297) |
| Acquisitions de filiales | (27) | (17) |
| Cessions de filiales | 2 | 3 |
| Dividendes reçus | 38 | 68 |
| Autres flux liés aux activités d'investissement | (87) | (94) |
| Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement | (383) | (337) |

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

| (en millions d'euros) | S1 2017 | S1 2016 retraité |
|--|--------------|---------------------|
| Encaissements provenant des emprunts à long terme | 2 | 7 |
| Remboursement des emprunts à long terme | (138) | (2) |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | (192) | (189) |
| Autres flux provenant des activités de financement | (69) | (61) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | (397) | (245) |

2.4 Endettement

L'**endettement financier net** du Groupe ADP est en hausse, à 2 877 millions d'euros au 30 juin 2017, contre 2 709 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Aéroports de Paris est noté A+ par Standard & Poor's depuis mars 2014. La notation a été confirmée au mois d'avril 2017.

| <i>(en millions d'euros)</i> | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 retraité |
|---|----------------------|-----------------------------------|
| Dettes financières | 4 262 | 4 484 |
| Instruments financiers dérivés passif | 19 | 20 |
| Endettement financier brut | 4 281 | 4 504 |
| Instruments financiers dérivés actif | 34 | 91 |
| Créances et comptes-courants sur des entreprises mises en équivalence | 49 | 58 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 341 | 1 657 |
| Dettes liées à l'option de vente des minoritaires | (20) | (11) |
| Endettement financier net | 2 877 | 2 709 |

2.5 Prévisions et objectifs

Prévisions 2017 d'EBITDA et de dividende

La prévision d'EBITDA 2017 concerne l'EBITDA consolidé 2017 indépendamment de l'effet de la consolidation globale de TAV Airports intervenant au 2nd semestre 2017.

| | Prévisions 2017 en date du 26 avril 2017 | Prévisions 2017 en date du 24 juillet 2017 |
|---|---|---|
| Hypothèse de croissance du trafic de Paris Aéroport en 2017 | + 3,0 %, plus ou moins 0,5 point en 2017 par rapport à 2016 | Entre + 3,5 % et + 4,0 % en 2017 par rapport à 2016 |
| EBITDA consolidé 2017 | Orientation à la hausse par rapport à 2016, <i>impacté favorablement par la plus-value liée au hub cargo prévue à date</i> | Orientation à la hausse par rapport à 2016 <ul style="list-style-type: none"> - Plus-value liée au hub cargo pour 63 M€ - Indépendamment de l'effet de la consolidation globale de TAV Airports au 2nd semestre 2017 |
| Dividende au titre de l'exercice 2017 | Maintien d'un taux de distribution de 60 % du RNPG 2017, avec un niveau minimum fixé à 2,64 €/action Versement d'un acompte prévu en décembre 2017 | Maintien d'un taux de distribution de 60 % du RNPG 2017, avec un niveau minimum fixé à 2,64 €/action Versement d'un acompte prévu en décembre 2017 (inchangé) |

Objectifs pour la période 2016-2020

Les objectifs 2016-2020 du Groupe ADP tels qu'annoncés le 13 octobre 2015 restent inchangés et s'entendent indépendamment de l'effet de l'intégration de TAV Airports. Le Groupe ADP continuera de présenter en sus un EBITDA consolidé indépendamment de l'effet de l'intégration de TAV Airports afin de permettre le suivi de l'objectif d'EBITDA.

Sur la base d'une hypothèse de croissance du trafic de 2,5 % en moyenne par an entre 2016 et 2020 :

| | |
|--|--|
| ROCE du périmètre régulé | 5,4 % en 2020e |
| EBITDA consolidé 2020 | Croissance comprise entre 30 et 40 % entre 2014 et 2020e |
| Qualité de service | Note globale ACI/ASQ de 4 en 2020e |
| Commerces | Chiffre d'affaires par passager de 23 euros en année pleine après la livraison des projets de la période 2016-2020e |
| Charges courantes de la maison-mère | Limitier la progression des charges courantes de la maison-mère à un niveau inférieur ou égal à 2,2 % en moyenne par an entre 2015 et 2020 |
| Immobilier | Croissance des loyers externes (hors refacturation et indexation) comprise entre 10 et 15 % entre 2014 et 2020e |

2.6 Facteurs de risques

Le présent rapport contient des informations à caractère prévisionnel. Ces informations, qui expriment des objectifs établis sur la base des appréciations et estimations actuelles, sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées et restent notamment subordonnées aux facteurs de risques et incertitudes exposés ci-après.

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe s'estime confronté sont décrits dans le paragraphe du chapitre 4 intitulé « Facteurs de risques » du document de référence 2016 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2017 sous le numéro D.17-0288. Cette description des principaux risques reste valable à la date de diffusion du présent rapport financier semestriel pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le Groupe sur la fin de l'exercice en cours.

2.7 Événements survenus depuis le 30 juin 2017

Ravinala Airports, société concessionnaire des aéroports d'Antananarivo et de Nosy Be à Madagascar, formée par le Groupe ADP, Bouygues Bâtiment International, Colas et Meridiam Africa, conclut son financement et démarre les travaux

Communiqué du 5 juillet 2017

La société concessionnaire Ravinala Airports, formée par le Groupe ADP (35 % de l'actionariat via sa filiale ADP Management), le groupe Bouygues (20%) au travers de Bouygues Bâtiment International et Colas Madagascar, filiale de Colas, à parité, et Meridiam (45 %), assure depuis le 23 décembre 2016, l'exploitation des aéroports internationaux d'Ivato à Antananarivo et de Fascène à Nosy Be, à Madagascar, dans le cadre d'un contrat de concession signé pour une durée de 28 ans avec le Gouvernement de la République de Madagascar.

Le financement du programme d'investissement ferme a été conclu le 25 juin 2017 avec un consortium regroupant cinq banques internationales de développement : la Société Financière Internationale du groupe Banque Mondiale, Proparco, Development Bank of Southern Africa, Emerging Africa Infrastructure Fund Limited et OPEC Fund for International Development, pour assurer, en complément du capital mis en place par les actionnaires de Ravinala Airports, la réalisation des projets ambitieux de développement et de remise à niveau des aéroports internationaux d'Antananarivo et de Nosy Bé.

Ces deux aéroports ont respectivement accueilli 845 000 et 147 000 passagers en 2016, dont près de deux tiers de passagers internationaux. Ils devraient bénéficier d'une croissance annuelle moyenne de leur trafic de passagers attendue supérieure à 5 % au cours des prochaines années.

En application du contrat de concession, la société concessionnaire, Ravinala Airports, assure, dans une première phase, la conception, la construction et l'exploitation des infrastructures suivantes :

À l'aéroport d'Ivato, à Antananarivo :

- ◆ un nouveau terminal international de 17 500 m² avec une capacité initiale de 1,5 million de passagers ;
- ◆ la rénovation du terminal existant pour y accueillir le trafic domestique ;
- ◆ le renforcement de la piste et son resurfaçage complet ;
- ◆ la mise en conformité technique et environnementale des installations ;

À l'aéroport de Fascène, à Nosy Be :

- ◆ la rénovation complète de la piste ainsi que celle du terminal existant et la mise en conformité technique et environnementale des installations.

Les travaux de construction pour les deux aéroports seront réalisés à la fois par Bouygues Bâtiment International, apportant sa grande maîtrise de la conception/construction de nouveaux terminaux aéroportuaires, et Colas Madagascar, implanté à Madagascar depuis 60 ans sur la Grande Ile et apportant le savoir-faire reconnu du groupe Colas en chaussées aéronautiques. Les deux entreprises sont réunies à hauteur de 50/50 au sein d'une coentreprise de "Conception Construction".

Pour sa part, le Groupe ADP fournira des prestations d'assistance pour l'exploitation et la maintenance des deux aéroports sur toute la durée de la concession. Par ailleurs, ADP Ingénierie a été associée au design du nouveau terminal de l'aéroport d'Ivato.

Le Groupe ADP se renforce en Turquie et structure le pilotage de ses activités hors de France en créant ADP International

Le 7 juillet 2017, le Groupe ADP déploie sa stratégie de développement à l'international, dans le cadre de son ambition de devenir un leader mondial de la conception et de l'exploitation d'aéroports. D'une part, le Groupe ADP annonce la finalisation de l'acquisition de 8,12 % supplémentaires du capital de TAV Airports, ce qui en fait un actionnaire de premier plan et renforce ainsi son implication dans cet actif stratégique. D'autre part, afin de donner plus de cohérence et de visibilité à ses futurs clients, le Groupe ADP met en place une nouvelle organisation pour ses activités internationales en créant ADP International.

Finalisation de l'acquisition de 8,12 % supplémentaires du capital de TAV Airports

Aéroports de Paris SA, maison-mère du Groupe ADP, a finalisé le processus d'acquisition via sa filiale Tank ÖWA alpha GmbH, de l'intégralité des titres détenus par Akfen Holding dans TAV Havalimanları Holding A.Ş. ("TAV Havalimanları Holding" ou "TAV Airports") soit 8,12 % des titres de TAV Airports pour un montant de 160 millions de dollars américains.

Le vendeur Akfen Holding et le Groupe ADP avaient signé un contrat en vue de cette acquisition le 9 juin 2017¹. Les conditions suspensives ayant été levées, le transfert des titres a eu lieu le 7 juillet 2017. TAV Airports est consolidé intégralement dans les comptes d'ADP au 2nd semestre 2017. Une plus-value liée à la réévaluation des 38 % de titres déjà détenus est attendue à 63 millions d'euros au 2nd semestre 2017.

Désormais, le Groupe ADP détient 46,12 % du capital de TAV Airports. Dr. M. Sani Şener conserve ses fonctions de Directeur Général de TAV Airports. M. Edward Arkwright devient Président du Conseil d'administration de TAV Airports.

Un pilotage des activités internationales avec ADP International

Le Groupe ADP regroupe la gestion des activités internationales sous une même entité, ADP International, regroupant les équipes d'ADP Management et d'ADP Ingénierie. ADP International, une filiale à 100 % d'Aéroports de Paris SA, est en charge de l'ensemble du périmètre international du Groupe ADP, y compris le suivi des participations dans TAV Airports et Schiphol Group. Son ambition est de déployer l'ensemble des expertises et des innovations du Groupe ADP, qui est au service de plus de 245 millions de passagers et de 26 aéroports dans le monde.

Les trois grandes activités du groupe à l'international sont désormais placées sous un même pilotage : investissement, opérations aéroportuaires et ingénierie-innovation.

ADP International bénéficiera de l'appui d'un réseau local fort, grâce à l'implantation de deux bureaux régionaux : à New-York pour la Zone Amériques et à Hong-Kong pour la Zone Asie. Un renforcement des équipes dédiées à l'international accompagne cette évolution.

L'objectif de cette nouvelle organisation est le déploiement d'une offre intégrée et d'une expertise sectorielle renforcée, avec une plus grande proximité avec les clients. Elle permettra d'apporter un relais de croissance essentiel, pour l'atteinte des objectifs de création de valeur définis par le Plan Stratégique du Groupe ADP, Connect 2020.

Edward Arkwright, Directeur Général exécutif d'Aéroports de Paris SA – Groupe ADP, est nommé Président du Conseil d'Administration d'ADP International.

L'équipe de direction d'ADP International est composée de : Antonin Beurrier, Directeur Général ; Fernando Echegaray, Directeur des Opérations ; Gratien Maire, Directeur Général d'ADP Ingénierie ; Jacques Follain, Directeur Général délégué ; David Olivier Tarac, Directeur de la Zone Amériques ; Julien Coffinier, Directeur de la Zone Asie et Serkan Kaptan, Directeur de la Zone Afrique-Moyen Orient.

¹ Voir le paragraphe "Faits marquants du 1^{er} semestre 2017"

Le Groupe ADP a finalisé la cession de sa participation dans TAV Construction

Aéroports de Paris SA, maison-mère du Groupe ADP, a finalisé le processus de cession de la totalité de sa participation de 49 % dans la société TAV Investment, maison-mère de TAV Construction, à Sens Proje Gelistirme ve Yatirim A.S. et Tepe İnşaat Sanayi A.Ş. pour un montant de 9 millions d'euros. Une plus-value liée à des écarts de change d'environ 14 millions d'euros est attendue au 2nd semestre 2017. Sens Proje Gelistirme ve Yatirim A.S., Tepe İnşaat Sanayi A.Ş et Tank OWC beta GmbH, filiale du Groupe ADP, avaient signé un contrat le 9 juin 2017 en vue de la cession de la totalité de la participation du Groupe ADP dans TAV Construction. Pour mémoire, les titres de TAV Construction étaient comptabilisés en "Actifs destinés à la vente" dans les comptes du Groupe ADP, depuis le 31 décembre 2016.

Le Groupe ADP continue ainsi le déploiement de sa stratégie internationale, d'une part, avec le renforcement de son implication dans le groupe aéroportuaire TAV Airports en tant qu'actionnaire de premier plan intervenu le 7 juillet dernier et, d'autre part, en recentrant ses activités sur son cœur de métier, avec la cession de sa participation dans TAV Construction.

Révision de l'hypothèse de trafic 2017

Voir le paragraphe "Prévisions et objectifs".

2.8 Principales conventions entre parties liées

Aucune convention entre Aéroports de Paris SA et des parties liées ayant influé significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société, n'est intervenue au cours du 1^{er} semestre 2017. De même, aucune modification des opérations entre parties liées, de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société, n'est intervenue au cours de cette période.

2.9 Droits de vote doubles au 30 juin 2017

Depuis le 3 avril 2016, en application de l'article L 225-123 du Code de commerce, certains actionnaires disposent automatiquement d'un droit de vote double.

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

- ◆ Code ISIN : FR0010340141
- ◆ Code mnémonique : ADP
- ◆ Place de cotation : Euronext Paris
- ◆ Marché : Euronext Paris - Compartiment A – SRD

| Date | Nombre d'actions composant le capital | Nombre de droits de vote BRUTS | Nombre de droits de vote NETS ¹ |
|------------|---------------------------------------|--------------------------------|--|
| 30/06/2017 | 98 960 602 | 171 234 771 | 171 220 608 |

¹ Droits de vote bruts moins les actions privées de droits de vote

3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ♦ l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société AEROPORTS DE PARIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ♦ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

3.1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

3.2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 juillet 2017

Les Commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG Audit

DELOITTE & ASSOCIES

Jacques PIERRES

Alban DE CLAVERIE

Olivier BROISSAND

4 COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2017

Sommaire

| | |
|---|----|
| Chiffres clés..... | 27 |
| Glossaire | 28 |
| Compte de résultat consolidé..... | 29 |
| État du résultat global..... | 30 |
| État consolidé de la situation financière..... | 31 |
| Tableau des flux de trésorerie consolidés..... | 32 |
| Tableau de variation des capitaux propres consolidés..... | 33 |

Sommaire détaillé des notes aux comptes consolidés intermédiaires résumés

| | | | |
|--|----|--|----|
| NOTE 1 Principes généraux | 34 | NOTE 9 Informations relatives à la gestion des risques financiers | 66 |
| NOTE 2 Faits marquants | 36 | NOTE 10 Impôts sur les résultats | 74 |
| NOTE 3 Périmètre de consolidation | 37 | NOTE 11 Trésorerie et flux de trésorerie | 77 |
| NOTE 4 Éléments courants de l'activité opérationnelle | 41 | NOTE 12 Engagements hors bilan | 79 |
| NOTE 5 Effectifs et avantages au personnel | 53 | NOTE 13 Passifs éventuels | 81 |
| NOTE 6 Immobilisations incorporelles, corporelles et de placement | 58 | NOTE 14 Informations relatives aux parties liées | 81 |
| NOTE 7 Capitaux propres et résultat par action | 63 | NOTE 15 Événements postérieurs à la clôture | 82 |
| NOTE 8 Autres provisions et autres passifs non courants | 64 | NOTE 16 Liste des sociétés du périmètre de consolidation | 83 |

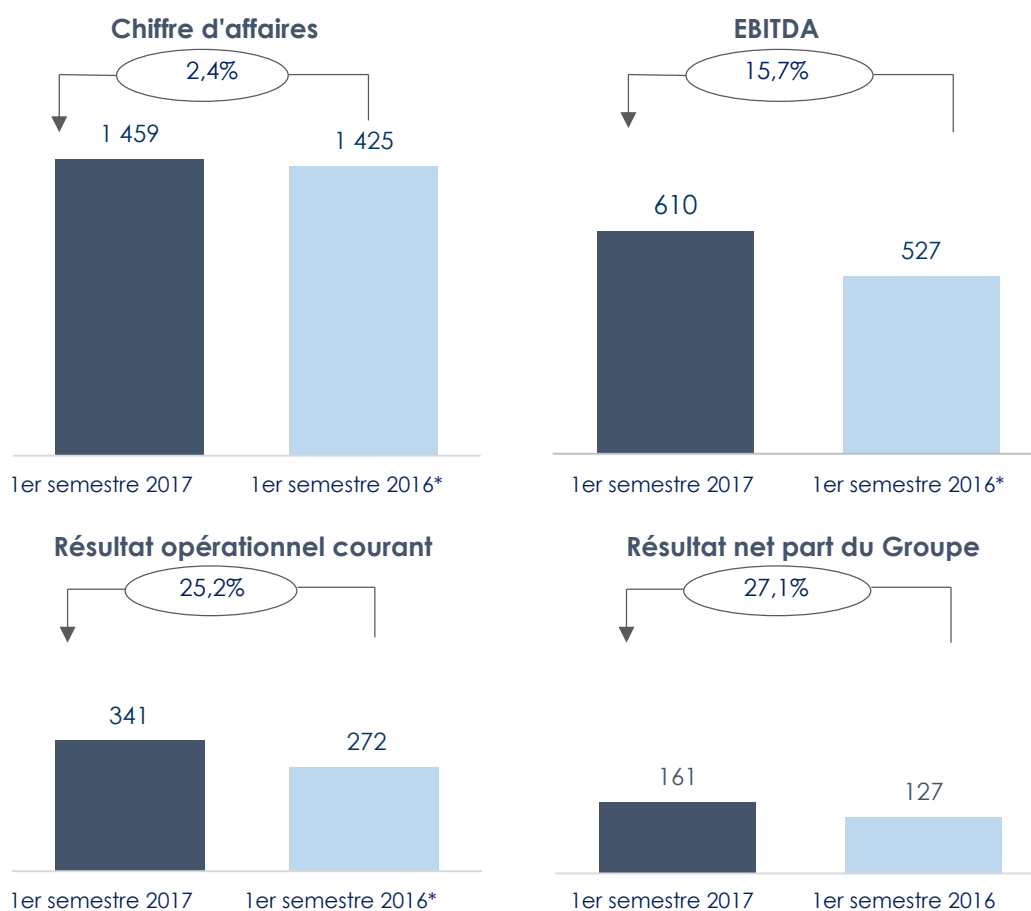
4.1 Comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe ADP au 30 juin 2017

Chiffres clés

| (en millions d'euros) | Notes | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|--|-------|-------------------|--------------------|
| Chiffre d'affaires | 4 | 1 459 | 1 425 |
| EBITDA | | 610 | 527 |
| Ratio EBITDA / Chiffre d'affaires | | +41,8% | +37% |
| Résultat opérationnel courant | | 341 | 272 |
| Résultat opérationnel | | 341 | 272 |
| Résultat net part du Groupe | | 161 | 127 |
| Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt | | 525 | 512 |
| Investissements corporels et incorporels | 13 | (309) | (297) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

| (en millions d'euros) | Notes | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|----------------------------------|-------|---------------|---------------|
| Capitaux propres | 7 | 4 256 | 4 291 |
| Endettement financier net | 9 | 2 877 | 2 709 |
| <i>Gearing</i> | | 68% | 63% |



Glossaire

- ◆ **Le Chiffre d'affaires** correspond aux produits des activités ordinaires de vente de biens et services et des activités de location en tant que bailleur.
- ◆ **L'EBITDA** correspond à la mesure de la performance opérationnelle de la société mère et de ses filiales. Il est constitué du chiffre d'affaires et des autres produits ordinaires diminués des achats et charges courantes opérationnelles à l'exclusion des amortissements et des dépréciations d'actifs corporels et incorporels.
- ◆ **Le Résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est constitué de l'EBITDA, des dotations aux amortissements, des dépréciations d'actifs corporels et incorporels ainsi que de la **Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles**.
- ◆ **Le Résultat opérationnel** est constitué du Résultat opérationnel courant et des produits et charges opérationnels considérés comme non courants, car non récurrents et significatifs au niveau de la performance consolidée. Il peut s'agir par exemple d'un résultat de cession d'actif ou d'activité, de frais engagés lors d'un regroupement d'entreprises, de coûts de restructuration ou de coûts liés à une opération exceptionnelle.
- ◆ **La Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles** (cf. note 4) désigne la quote-part de résultat des participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, présentant les caractéristiques suivantes :
 - des projets de coopération industrielle et/ou commerciale ont été mis en place ;
 - le Groupe ADP participe à la prise de décisions opérationnelles au sein de ces sociétés ;
 - l'activité et la performance de ces entreprises font l'objet d'un suivi et d'un reporting régulier tout au long de l'exercice.
- ◆ **La Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles** concerne des participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans pour autant être suivies de manière opérationnelle. La quote-part de résultat de ces entités revenant au Groupe ADP est classée sur une ligne séparée du compte de résultat après le résultat opérationnel.
- ◆ **La Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt** désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'entreprise dans le cadre de son activité opérationnelle qui permettent d'assurer son financement. Elle comprend les produits et les charges opérationnels ayant un effet sur la trésorerie. Elle est présentée dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.
- ◆ **L'endettement financier brut** tel que défini par le Groupe ADP comprend les emprunts et dettes financières à long et à court terme (y compris les intérêts courus et les dérivés actifs /passifs de couverture de juste valeur afférents à ces dettes), les dettes liées aux options de vente des minoritaires (présentées en Autres passifs non courants) diminués des créances et comptes-courants sur les entreprises mises en équivalence.
- ◆ **L'endettement financier net** tel que défini par le Groupe ADP correspond à l'endettement financier brut diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
- ◆ **Le Gearing** est le ratio correspondant au rapport : Endettement financier net/Capitaux propres (y compris les intérêts minoritaires).
- ◆ **Les Intérêts minoritaires** sont les participations ne donnant pas le contrôle. En tant qu'élément des capitaux propres du bilan consolidé, ils sont présentés séparément des Capitaux Propres Part Groupe (capitaux propres des propriétaires de la société mère).
- ◆ **Les actifs non courants** définis par opposition aux **actifs courants** (ces derniers ayant vocation à être consommés, vendus ou réalisés au cours de l'exercice, étant détenus à des fins de transaction sous douze mois ou étant assimilables à de la trésorerie) regroupent tous les actifs détenus sur une longue échéance comprenant les actifs immobilisés corporels, incorporels et financiers et également tous les autres actifs non courants.
- ◆ **Les passifs non courants** définis par opposition aux **passifs courants** regroupent tout engagement qui ne sera pas réglé dans le cadre d'un cycle d'exploitation normal de l'entreprise et sous une échéance de douze mois.

Compte de résultat consolidé

| (en millions d'euros) | Notes | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|---|----------|-------------------|--------------------|
| Chiffre d'affaires | 4 | 1 459 | 1 425 |
| Autres produits opérationnels courants | 4 | 78 | 19 |
| Achats consommés | 4 | (59) | (55) |
| Charges de personnel | 5 | (358) | (361) |
| Autres charges opérationnelles courantes | 4 | (525) | (524) |
| Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises | 4 & 8 | 15 | 23 |
| EBITDA | | 610 | 527 |
| Ratio EBITDA / Chiffre d'affaires | | +41,8% | +37% |
| Dotations aux amortissements | 6 | (230) | (237) |
| Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles | 4 | (39) | (18) |
| Résultat opérationnel courant | | 341 | 272 |
| Résultat opérationnel | | 341 | 272 |
| Produits financiers | | 31 | 16 |
| Charges financières | | (95) | (75) |
| Résultat financier | 9 | (64) | (59) |
| Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles | 11 | - | 5 |
| Résultat avant impôt | | 277 | 218 |
| Impôts sur les résultats | 12 | (115) | (90) |
| Résultat net des activités poursuivies | | 162 | 128 |
| Résultat net | | 162 | 128 |
| Résultat net part du Groupe | | 161 | 127 |
| Résultat net part des intérêts minoritaires | | 1 | 1 |
| Résultat de base par action (en euros) | 7 | 1,63 | 1,28 |
| Résultat dilué par action (en euros) | 7 | 1,63 | 1,28 |
| Résultats des activités poursuivies par action part du Groupe | | | |
| Résultat de base par action (en euros) | 7 | 1,63 | 1,28 |
| Résultat dilué par action (en euros) | 7 | 1,63 | 1,28 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

État du résultat global

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|--|----------------------|-----------------------|
| Résultat net | 162 | 128 |
| Ecart de conversion | (1) | - |
| Eléments de résultat global afférents aux entreprises associées, nets d'impôt | (9) | (1) |
| Eléments recyclables en résultat | (10) | (1) |
| Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite, afférents aux entités intégrées globalement | 8 | (27) |
| Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite, afférents aux entreprises associées | (1) | - |
| Eléments non recyclables en résultat | 7 | (27) |
| Résultat global total pour la période | 159 | 100 |
| Part des intérêts minoritaires | 1 | 1 |
| Part du Groupe | 158 | 99 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

État consolidé de la situation financière

Actifs

| <i>(en millions d'euros)</i> | Notes | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|--|-------|---------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles | 6 | 120 | 110 |
| Immobilisations corporelles | 6 | 6 349 | 6 271 |
| Immeubles de placement | 6 | 437 | 499 |
| Participations dans les entreprises mises en équivalence | 4 | 1 022 | 1 101 |
| Autres actifs financiers non courants | 9 | 256 | 125 |
| Actifs non courants | | 8 184 | 8 106 |
| Stocks | | 24 | 26 |
| Clients et comptes rattachés | 4 | 550 | 548 |
| Autres créances et charges constatées d'avance | 4 | 113 | 116 |
| Autres actifs financiers courants | 9 | 66 | 129 |
| Actifs d'impôt exigible | 12 | 22 | - |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 13 | 1 341 | 1 657 |
| Actifs courants | | 2 116 | 2 476 |
| Actifs détenus en vue de la vente | 2 & 4 | 15 | 10 |
| Total des actifs | | 10 315 | 10 592 |

Capitaux propres et passifs

| <i>(en millions d'euros)</i> | Notes | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|--|-------|---------------|---------------|
| Capital | | 297 | 297 |
| Primes liées au capital | | 543 | 543 |
| Actions propres | | - | (12) |
| Résultats non distribués | | 3 498 | 3 541 |
| Autres éléments de capitaux propres | | (88) | (85) |
| Capitaux propres - part du Groupe | | 4 250 | 4 284 |
| Intérêts minoritaires | | 6 | 7 |
| Total des capitaux propres | 7 | 4 256 | 4 291 |
| Emprunts et dettes financières à long terme | 9 | 4 237 | 4 239 |
| Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an | 5 | 440 | 452 |
| Autres provisions non courantes | 8 | 20 | 46 |
| Passifs d'impôt différé | 12 | 234 | 198 |
| Autres passifs non courants | 8 | 138 | 125 |
| Passifs non courants | | 5 069 | 5 060 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 4 | 380 | 472 |
| Autres dettes et produits constatés d'avance | 4 | 505 | 456 |
| Emprunts et dettes financières à court terme | 9 | 44 | 265 |
| Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an | 5 | 17 | 17 |
| Autres provisions courantes | 8 | 18 | 23 |
| Passifs d'impôt exigible | 12 | 5 | 8 |
| Passifs courants | | 969 | 1 241 |
| Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente | | 21 | - |
| Total des capitaux propres et passifs | | 10 315 | 10 592 |

Tableau des flux de trésorerie consolidés

| <i>(en millions d'euros)</i> | Notes | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|---|-------|----------------------|-----------------------|
| Résultat opérationnel | | 341 | 272 |
| Charges (produits) sans effet sur la trésorerie | 13 | 188 | 243 |
| Produits financiers nets hors coût de l'endettement | | (4) | (3) |
| Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt | | 525 | 512 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 13 | 45 | (70) |
| Impôts sur le résultat payés | | (106) | (118) |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | | 464 | 324 |
| Investissements corporels et incorporels | 13 | (309) | (297) |
| Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations | | (82) | (86) |
| Acquisition de filiales (nette de la trésorerie acquise) et entreprises associées | 13 | (27) | (17) |
| Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et entreprises associées | 13 | 2 | 3 |
| Variation des autres actifs financiers | | (8) | (8) |
| Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles | | 3 | - |
| Dividendes reçus | 13 | 38 | 68 |
| Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement | | (383) | (337) |
| Subventions reçues au cours de la période | | 2 | 12 |
| Acquisitions/cessions nettes d'actions propres | | 10 | 10 |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | 7 | (192) | (189) |
| Dividendes versés aux minoritaires dans les filiales | | (2) | (2) |
| Encaissements provenant des emprunts à long terme | | 2 | 7 |
| Remboursement des emprunts à long terme | | (138) | (2) |
| Intérêts payés | | (88) | (88) |
| Intérêts reçus | | 9 | 7 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | | (397) | (245) |
| Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | | (316) | (258) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période | | 1 656 | 1 732 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période | 13 | 1 340 | 1 474 |
| <i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i> | | 1 341 | 1 476 |
| <i>Dont Concours bancaires courants</i> | | (1) | (2) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

| Nombre d'actions | | Capital | Primes liées au capital | Actions propres | Résultats non distribués | Autres éléments de capitaux propres | Part Groupe | Intérêts minoritaires | Total |
|------------------|--|------------|-------------------------|-----------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| | | | | | | | | | |
| 98 960 600 | Situation au 01/01/2016* | 297 | 543 | (24) | 3 390 | (81) | 4 125 | 7 | 4 132 |
| | Résultat net | | | | 127 | | 127 | 1 | 128 |
| | Autres éléments de capitaux propres | | | | - | (28) | (28) | - | (28) |
| | Résultat global - 1er semestre 2016 | - | - | - | 127 | (28) | 99 | 1 | 100 |
| | Mouvements sur actions propres | | | 10 | - | | 10 | | 10 |
| | Dividendes | | | | (189) | | (189) | (2) | (191) |
| | Autres variations | | | | (25) | | (25) | - | (25) |
| 98 960 600 | Situation au 30/06/2016* | 297 | 543 | (14) | 3 303 | (109) | 4 020 | 6 | 4 026 |
| 98 960 600 | Situation au 01/01/2017 | 297 | 543 | (12) | 3 541 | (85) | 4 284 | 7 | 4 291 |
| | Résultat net | | | | 161 | | 161 | 1 | 162 |
| | Autres éléments de capitaux propres | | | | | (3) | (3) | | (3) |
| | Résultat global - 1er semestre 2017 | - | - | - | 161 | (3) | 158 | 1 | 159 |
| | Mouvements sur actions propres | | | | | | - | | - |
| | Dividendes | | | | (192) | | (192) | (2) | (194) |
| | Autres variations | | | 12 | (12) | | - | | - |
| 98 960 600 | Situation au 30/06/2017 | 297 | 543 | - | 3 498 | (88) | 4 250 | 6 | 4 256 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

Les éléments contribuant à la variation des capitaux propres consolidés et le détail des autres éléments de capitaux propres sont commentés en note 7.

NOTE 1 Principes généraux**1.1 Bases de préparation des comptes****Déclaration de conformité**

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2017 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 - Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 à l'exception des évolutions normatives reprises ci-après au paragraphe 1.2.

Remarques liminaires

Aéroports de Paris SA est une société anonyme domiciliée en France dont les actions se négocient sur la Bourse de Paris depuis 2006. Les titres Aéroports de Paris sont actuellement cotés à l'Euronext Paris Compartiment A.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour les six mois écoulés au 30 juin 2017 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme le «Groupe»), ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24 juillet 2017.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé au 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France ou sur www.parisaeroport.fr.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro. Les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut, dans certains cas, conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

Saisonnalité

L'activité des principaux segments en termes de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel courant du Groupe est soumise à des effets de saisonnalité, en particulier :

- ◆ les Activités aéronautiques qui suivent notamment l'évolution du trafic passager dont le pic d'activité se situe entre les mois de mai et de septembre, et
- ◆ les Commerces & services qui suivent également l'évolution du trafic passager mais aussi l'évolution de la dépense par passager dans les

boutiques en aérogare qui est plus importante autour des fêtes de fin d'année.

Les produits et les charges de ces deux segments sont également soumis aux aléas climatiques et en particulier aux périodes hivernales synonymes de forte activité des prestations de dégivrage et de chauffage.

Par conséquent, les résultats du Groupe au 30 juin 2017 ne sont pas indicatifs de ceux qui pourraient être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2017.

Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des états financiers

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction d'exercer son jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges ou d'informations mentionnées en notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont réalisées sur la base de l'expérience passée, et d'informations ou de situations existants à la date d'établissement des comptes. En fonction de l'évolution de ces hypothèses et situations, les montants estimés figurant dans les comptes peuvent différer des valeurs réelles.

Les estimations et les hypothèses significatives retenues pour l'établissement des états financiers portent principalement sur:

- Les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi (cf. note 5) ;
- Les tests de perte de valeur des actifs non courants et notamment les participations mises en équivalence (cf. paragraphe 4.9.2) ;
- Les provisions pour risques et litiges (cf. note 8) ;
- L'information donnée en annexe sur la juste valeur des immeubles de placement (cf. paragraphe 6.2.3).

Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

- ◆ Evaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt de l'ensemble du Groupe le taux d'impôt effectif estimé au 30 juin 2017 (y compris fiscalité différée). Le résultat avant impôt du

semestre retenu pour le calcul de la charge d'impôt tient compte des taxes comptabilisées conformément à l'interprétation IFRIC 21 qui sont encourues de façon inégale sur l'exercice.

- ◆ Evaluation des engagements sociaux

L'évaluation des engagements sociaux à la clôture des comptes consolidés intermédiaires résumés se base sur un taux d'actualisation retenu de 1,75 % contre 1,50 % au 31 décembre 2016.

La charge du semestre au titre des engagements sociaux est égale à la moitié de la charge estimée au titre de 2017 sur la base des travaux d'évaluations du 31 décembre 2016. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affectés le rendement des obligations émises par des entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

1.2 Référentiel comptable

Application des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne

Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standard) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2016.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_en.htm

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où les textes publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne n'ont pas d'incidence significative pour le Groupe ADP.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017

Aucun amendement de norme d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017 n'est à signaler sur le 1^{er} semestre.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application

obligatoires aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2017 et non anticipés par le Groupe ADP.

Le Groupe n'applique pas les textes suivants qui ne sont pas applicables en 2017 car non adoptés par l'Europe ou qui devraient l'être de manière obligatoire ultérieurement :

- ◆ IFRS 15 – Revenus provenant de contrats avec des clients (publiée en mai 2014) et amendements à la norme IFRS 15 – Date d'entrée en vigueur (publiés en septembre 2015). Cette norme remplacera les normes IAS 18, Produits des activités ordinaires et IAS 11, Contrats de construction. Cette norme a été homologuée par le règlement (UE) du 22 septembre 2016, elle est d'application obligatoire pour les exercices 2018 et suivants ;
- ◆ Clarifications IFRS 15 (publié en avril 2016). Ce texte vise à répondre aux questions soulevées par le TRG (Transition Resource Group) liées à la mise en œuvre de certaines dispositions d'IFRS 15. Les sujets clarifiés portent essentiellement sur la détermination des obligations de performance, la distinction agent-principal et les licences. Il devrait être d'application obligatoire pour les exercices 2018 et suivants sous réserve de son adoption par l'Europe ;
- ◆ IFRS 16 – Contrats de location (publié en janvier 2016). Cette norme remplacera la norme IAS 17 ainsi que les interprétations correspondantes IFRIC 4, SIC15 et SIC 27). Elle devrait être d'application obligatoire pour les exercices 2019 et suivants sous réserve de son adoption par l'Europe ;
- ◆ IFRS 9 – Instruments financiers (publié en juillet 2014). Ce texte porte sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture. Cette norme remplacera la norme IAS 39, Instruments financiers et a été homologuée par le règlement (UE) du 22 novembre 2016. Son application deviendra obligatoire pour les exercices 2018 et suivants ;
- ◆ Amendements IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (publiés en janvier 2016) ;
- ◆ Amendements IAS 7 – Initiative concernant les informations à fournir (publiés en janvier 2016) ;
- ◆ Amendements IFRS 2 – classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (publiés en juin 2016) ;

- ◆ Amendements au titre des améliorations annuelles des IFRS cycle 2014-2016 (publiées en décembre 2016) ;
- ◆ Interprétation IFRIC 22 – Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée (publiée en décembre 2016) ;
- ◆ Amendements IAS 40 – Transferts des immeubles de placement (publiés en décembre 2016).

Le Groupe est en cours de revue de son chiffre d'affaires afin de déterminer les impacts de la norme IFRS 15 sur ses comptes consolidés.

Les travaux menés sur le 1^{er} semestre 2017 confirment que cette norme devrait avoir un impact limité sur la reconnaissance du chiffre d'affaires du Groupe dans la mesure où moins de 10% du chiffre d'affaires devrait être impacté.

Ceux-ci comprennent notamment les contrats de prestations de services long terme d'ingénierie,

d'assistance et ORAT (Operational Readiness and Airport Transfer).

Le Groupe poursuit son analyse de la norme IFRS 9 afin d'en déterminer les impacts sur ses états financiers. Cette norme introduit une nouvelle approche de classification et d'évaluation des actifs financiers, qui modifiera en particulier les règles de classification des prêts et titres financiers non consolidés ainsi que les règles de dépréciation des créances appliquées actuellement par le Groupe.

S'agissant de la norme IFRS 16, Contrats de location, le Groupe est en cours de recensement des contrats de location qui devraient être retraités en application de cette future norme.

Enfin, s'agissant des autres textes mentionnés ci-avant, ils ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Les analyses décrites ci-dessus ont été réalisées sur la base du périmètre du Groupe au 30 juin 2017.

NOTE 2 Faits marquants

Renforcement du Groupe ADP au capital de TAV Airports

Le 9 juin 2017, Aéroports de Paris SA, a signé, via sa filiale Tank ÖWA alpha GmbH, un contrat prévoyant l'acquisition sous conditions suspensives, de l'intégralité des titres détenus par Akfen Holding dans TAV Havalimanları Holding A.Ş ("TAV Airports"), soit 8,12% de TAV Airports au prix de 160 millions de dollars américains.

Les conditions suspensives ayant toutes été levées au 7 juillet 2017, la participation du Groupe ADP dans cette société, est depuis cette date de 46,12 % dans le capital de TAV Airports.

Conformément à la norme IFRS 3 "regroupement d'entreprises", les titres antérieurement détenus sont réévalués à la juste valeur par résultat à la date de prise de contrôle. Cette ré-estimation aura un impact de 63 millions d'euros sur le résultat du second semestre 2017, comme détaillé dans le tableau suivant.

(en millions d'euros)

| | | |
|--|----------------|------------|
| Juste valeur des titres TAV Airports à 38% - Valorisation boursière au 7 juillet 2017 | A | 647 |
| Valeur des titres mis en équivalence de TAV Airports au 7 juillet 2017 | B | 573 |
| Réserve de conversion | C | (11) |
| Plus-value constatée dans le cadre de la cession des 38% des titres de TAV Airports | (A-B-C) | 63 |

Le Groupe ADP est en cours d'identification et d'évaluation des actifs et passifs identifiables du groupe TAV Airports afin d'allouer la juste valeur de la contrepartie payée (160 millions de dollars américains au titre des 8,12% et 647 millions d'euros au titre de la juste valeur des 38% de titres antérieurement détenus) entre ces différents éléments.

Le Groupe ADP était actionnaire de TAV Airports depuis 2012 à hauteur de 38 % et évaluait sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Cette acquisition additionnelle de titres renforce l'implication du Groupe ADP dans TAV Airports, et lui permet d'exercer un contrôle de fait, cette société étant cotée et détenue par un actionariat très dispersé. Ainsi, au second semestre 2017, le Groupe ADP consolidera dorénavant le groupe TAV Airports selon la méthode de l'intégration globale.

Si l'opération était intervenue au 1^{er} janvier 2017, le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net du 1^{er} semestre 2017 s'élèveraient respectivement à 502,5 millions d'euros, 134,5 millions d'euros et 60 millions d'euros (données non auditées), selon les mêmes hypothèses que celles retenues à la date d'acquisition.

Cession de TAV Construction

Le Groupe ADP avait engagé fin décembre 2016 un plan de cession de la totalité de sa participation dans la société TAV Yatirim Holding (TAV Investment), soit 49% du capital de cette holding laquelle détient 100% de TAV Construction. A ce titre, les titres TAV Construction avaient été reclassés en "Actifs détenus en vue de la vente" au 31 décembre 2016. Conjointement à l'acquisition des 8,12% des titres de TAV Airports le 10 juillet 2017, le Groupe ADP a procédé à la cession de sa participation de 49 % dans la société TAV Investment, maison-mère de TAV Yatirim Holding A.Ş. ("TAV Construction"), à Sera Yapi Endüstrisive Ticaret A.Ş. et Tepe İnşaat Sanayi A.Ş. pour un montant de 9 millions d'euros. A fin juin 2017, les titres TAV Construction sont présentés en "Actifs détenus en vue de la vente" pour la juste valeur nette de frais de cession, soit 9 millions d'euros.

Projet de cession de 80 % de la filiale Hub Safe

Le Groupe ADP a annoncé le 24 mai 2017 être entré en négociations exclusives avec le groupe Samsic en vue du projet de cession d'une participation de 80 % dans sa filiale Hub Safe, spécialisée en sûreté aéroportuaire.

Ce projet marque le souhait du Groupe ADP de confier le contrôle d'Hub Safe à un partenaire qui placerait les métiers de la sûreté aéroportuaire au cœur de sa stratégie et qui pourrait renforcer son expertise ainsi que ses moyens techniques et financiers afin de conforter son développement et sa pérennité.

Comme le souhaite le Groupe ADP, le projet de cession prévoira le maintien en vigueur des contrats actuels conclus entre Aéroports de Paris SA et Hub Safe.

Sur cette base, le Groupe ADP étudie, dans le cadre de ces négociations exclusives avec Samsic, les conditions aux termes desquelles une telle cession serait possible. En toute hypothèse, ce projet ne pourra être mis en œuvre qu'à l'issue de l'information consultation des instances représentatives du personnel compétentes, sous réserve de la finalisation d'accords définitifs satisfaisants pour les parties, et de l'obtention des autorisations préalables nécessaires à l'opération, en ce compris notamment l'autorisation du Ministre chargé de l'Economie conformément à l'ordonnance n°2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique, ainsi que de l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence en matière de contrôle des concentrations.

Au 30 juin 2017, cette cession est considérée comme hautement probable et devrait se réaliser en 2017. De ce fait 100% des actifs et passifs du sous-groupe Hub Safe ont été reclassés en "Actifs et Passifs détenus en vue de la vente".

Plus-value liée aux bâtiments Hub Cargo (Fedex)

Dans le cadre du "projet extension 2", FedEx a informé Le Groupe ADP de son souhait de développer un Hub Européen. Ce projet s'est traduit par la conclusion de contrats prévoyant :

- ◆ un Bail à construction pour la réalisation par un investisseur d'un bâtiment de tri supplémentaire ;
- ◆ la prolongation des baux existants jusqu'au 5 septembre 2048 ;
- ◆ la prise à bail des nouvelles aires à matériel.

Les conditions contractuelles prévoient, en cas de résiliation des baux par Fedex, une indemnisation d'Aéroports de Paris SA pour les loyers restant à courir jusqu'à la fin du contrat.

Conformément à la norme IAS 17 "contrats de location", les locations de bâtiments s'assimilent à un contrat de location-financement compte tenu du transfert à Fedex de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux constructions. En outre :

- ◆ la durée des contrats de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique des actifs loués ;
- ◆ la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Ainsi, dans les comptes consolidés du Groupe, le contrat est présenté comme une vente à crédit et se traduit par un résultat de cession avant impôts de 63 millions d'euros sur la période. Ce résultat de cession est présenté sur la ligne "Autres produits opérationnels courants" et la créance correspondante en Actif financier.

Financement

En janvier 2017, Aéroports de Paris SA a remboursé 135 millions d'euros au titre d'un emprunt d'une valeur nominale de 186 millions d'euros (emprunt libellé en CHF pour 200 millions), arrivé à échéance.

NOTE 3 Périmètre de consolidation

3.1 Principes comptables liés au périmètre

Principes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les états financiers de la société Aéroports de Paris SA ainsi que ceux de ses filiales qu'elle contrôle de manière exclusive.

Conformément à la norme IFRS 11, les partenariats sont comptabilisés différemment selon qu'il s'agisse d'opérations conjointes ou des entreprises communes. Le Groupe comptabilise ses intérêts dans les opérations conjointes en intégrant ses quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges lui revenant. Les participations dans les co-entreprises et celles dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon cette méthode, la participation est comptabilisée :

- initialement au coût d'acquisition (y compris les frais de transaction) ;
- puis est augmentée ou diminuée de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments des capitaux propres de l'entité détenue. La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence est comptabilisée au sein du compte de résultat sur une ligne spécifique soit au sein du résultat opérationnel soit après le résultat opérationnel selon la nature de la participation (cf. glossaire).

En cas d'indice de perte de valeur d'une participation mise en équivalence, un test de dépréciation est réalisé et une dépréciation est constatée si la valeur recouvrable de la participation devient inférieure à sa valeur comptable.

Conversion des états financiers des filiales, co-entreprises et entreprises associées étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis en euros de la manière suivante :

- les actifs et passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et charges du compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis à un cours approchant les cours de change aux dates de transactions ;
- les écarts de change en résultant sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont portés au bilan dans les capitaux propres en réserves de conversion.

Aucune société du périmètre de consolidation n'est située dans une économie hyper inflationniste.

Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées comme suit :

- lors de leur comptabilisation initiale, les transactions en devises sont enregistrées au cours de change à la date de la transaction ;
- à chaque clôture, les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture, les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique demeurent convertis au cours de change initial et les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée ;
- les écarts résultant du règlement ou de la conversion d'éléments monétaires sont portés en résultat dans les charges financières nettes.

Regroupements d'entreprises

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition telle que prévue par la norme IFRS 3. Cette méthode consiste à évaluer les actifs et passifs identifiables à leur juste valeur à la date de la prise de contrôle. L'écart entre le prix d'acquisition et la quote-part des actifs et passifs identifiables acquis est comptabilisé :

- à l'actif, en écart d'acquisition si cette différence est positive ;
- au compte de résultat en Autres produits opérationnels si cette différence est négative.

Les intérêts minoritaires peuvent être évalués soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit à leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entité acquise (méthode du goodwill partiel). Ce choix est offert par la norme IFRS 3 transaction par transaction.

En cas d'option de vente (put) détenues par les minoritaires, les intérêts minoritaires sont reclassés en dettes. La dette liée au put est évaluée à la valeur actuelle du prix d'exercice. Les variations ultérieures d'estimation de cette dette sont comptabilisées :

- en capitaux propres part du Groupe pour le changement estimé du prix d'exercice du put ;
- en charges financières à hauteur de l'effet de désactualisation.

Toute variation de pourcentage d'intérêts ultérieurs ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction entre actionnaires et doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

3.2 Évolution du périmètre de consolidation

3.2.1 Modifications en 2017

Les mouvements de périmètre du semestre sont les suivants :

- ◆ En mars 2017, création des sociétés SCI Heka Le Bourget et SAS Chenu Le Bourget chacune détenues à hauteur de 40% respectivement par ADP Immobilier Industriel et Aéroports de Paris SA. La SCI Heka Le Bourget est titulaire d'un bail à construction et investisseur dans le bâtiment à construire destiné à être exploité par la société Chenu Le Bourget. Celle-ci est titulaire d'un bail commercial avec la SCI et est destinée à exercer l'activité de fourniture de prestations de stockage d'œuvres d'art. Ces deux sociétés rattachées au secteur "Immobilier" sont consolidées par mise en équivalence ;
- ◆ En avril 2017, prise de participation à hauteur de 19,90% par Aéroports de Paris SA dans la société Egidium dont le cœur de métier consiste à développer et vendre des logiciels de pilotage de la sécurité et de gestion des incidents pour les sites et infrastructures sensibles. Cette société rattachée au secteur "Autres activités" est consolidée par mise en équivalence ;
- ◆ Entrée en mai 2017 de la société ADPM1 (détenue à 100%), dans le périmètre auparavant présentée en titres non consolidés. Cette société rattachée au secteur "Autres activités" est consolidée par Intégration globale ;
- ◆ En mai 2017, prise de participation à hauteur de 11,6% par ADPM1 dans la société Safety Line en vue de permettre le co-développement d'une solution de gestion des opérations côté piste. Cette société rattachée au secteur "Autres activités" est consolidée par mise en équivalence.

Plusieurs sociétés du Groupe ont changé de dénomination sociale en 2017 comme indiqués ci-dessous :

- Aéroports de Paris Management est renommée ADP International ;
- Aéroports de Paris Investissement est renommée ADP Immobilier Industriel ;
- Roissy Continental Square est renommée ADP Immobilier Tertiaire ;
- Ville Aéroportuaire Immobilier est renommée ADP Immobilier.

3.2.2 Rappel des mouvements de périmètre 2016

L'exercice 2016 avait enregistré les mouvements de périmètre suivants :

- ◆ Cession de la société Cires Télécom détenue à hauteur de 49% par Hub One ;
- ◆ Création de la filiale Hub Safe Event (détenue à 100% par Hub Safe) ;
- ◆ Cession de participation dans l'opérateur aéroportuaire mexicain OMA ;
- ◆ Création de la société Roméo SCI détenue à 100% par Aéroports de Paris Investissement ;
- ◆ Acquisition par Roissy Continental Square de l'intégralité du capital de la société Hôtel RO3 SAS ;
- ◆ Acquisition par ADP Ingénierie de 20% des parts d'ADPI Middle East à son associé minoritaire portant le pourcentage de détention à 100% ;
- ◆ Prise de participation à hauteur de 24% par Hub One dans la société Alacrité ;
- ◆ Fusion par absorption de la société Tank Holding Öw par Aéroports de Paris SA ;
- ◆ Prise de participation à hauteur de 35% par ADP International dans la société Ravinala Airports ;
- ◆ Reclassement des titres TAV Construction en "Actifs détenus en vue de la vente".

3.2.3 Comptes retraités 1er semestre 2016

Afin de faciliter la lecture et la compréhension de la performance du Groupe en 2017 par rapport à 2016, des comptes retraités 2016 semestriels ont été établis comme pour les comptes publiés au 31 décembre 2016. Ces données comparatives du 1^{er} semestre 2016 tiennent compte de l'intégration globale des comptes de Média Aéroports de Paris précédemment mis en équivalence.

L'impact de ce changement sur le compte de résultat du 1^{er} semestre 2016 est le suivant :

- ◆ le chiffre d'affaires retraité du segment commerces et services est de 455 millions d'euros (vs. 446 millions publié), soit un chiffre d'affaires consolidé retraité de 1 425 millions d'euros (vs. 1 416 millions d'euros publié) ;
- ◆ l'EBITDA retraité du segment commerces et services est de 253 millions d'euros (vs. 249 millions publié), soit un EBITDA consolidé retraité de 527 millions d'euros (vs. 523 millions d'euros publié) ;
- ◆ le résultat opérationnel courant retraité du segment commerces et services est de 197

millions d'euros (vs. 195 millions publié), soit un résultat opérationnel courant consolidé retraité

de 272 millions d'euros (vs. 270 millions d'euros publié).

NOTE 4 Éléments courants de l'activité opérationnelle

4.1 Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8 "Secteurs opérationnels", l'information sectorielle ci-dessous est présentée en cohérence avec le reporting interne et les indicateurs sectoriels présentés au principal directeur opérationnel du Groupe (le Président-directeur général), aux fins de mesurer les performances et d'allouer les ressources aux différents secteurs.

Les secteurs opérationnels du Groupe ADP se répartissent en cinq activités :

Activités aéronautiques - ce secteur regroupe l'ensemble des produits et des services fournis par le Groupe en tant que gestionnaire d'aéroports. Les services aéroportuaires sont principalement rémunérés par les redevances "aéronautiques" (atterrissage, stationnement et passagers), les redevances "accessoires" (comptoirs d'enregistrement et d'embarquement, installations de tris des bagages, installations de dégivrage, fourniture d'électricité aux aéronefs...) et les revenus liés aux activités de sûreté et de sécurité aéroportuaire telles que l'inspection filtrage, le sauvetage et la lutte contre l'incendie des aéronefs.

Commerces et services - ce secteur est dédié aux activités commerciales s'adressant au grand public. Il comprend les loyers des commerces en aéroport (boutiques, bars, restaurants, loueurs...), les activités des co-entreprises de distribution commerciale (Société de Distribution Aéroportuaire et RELAY@ADP), les revenus de publicité (Média Aéroports de Paris) et de restauration (EPIGO), les revenus liés aux parcs et accès, les locations immobilières en aéroport et les prestations industrielles (production et fourniture de chaleur, d'eau potable, accès aux réseaux de distribution d'eau glacée...). Ce secteur intègre également le contrat de construction de la gare de métro de Paris-Orly pour le compte de la Société du Grand Paris.

Immobilier - ce secteur comprend les activités immobilières du Groupe à l'exclusion de celles réalisées dans les terminaux. Ces activités sont effectuées par Aéroports de Paris SA et des filiales dédiées, ou des sociétés mises en équivalence (cf. liste en note 16) et englobent la construction, la commercialisation et la gestion locative de locaux et bâtiments de bureaux, logistique ou gare de fret. La location de terrains viabilisés fait également partie de ce secteur.

International et développements aéroportuaires - ce secteur opérationnel rassemble les activités de conception, de construction et d'exploitation aéroportuaire des filiales et co-entreprises qui sont pilotées ensemble dans un objectif de créer des synergies et de servir l'ambition du Groupe. Il comprend le sous-groupe ADP International, le sous-groupe ADP Ingénierie, les participations dans TAV Airports, TAV Construction et Schiphol Group.

Autres activités - ce secteur opérationnel comprend les activités réalisées par les filiales d'Aéroports de Paris SA qui opèrent dans des domaines aussi variés que la sûreté (Hub Safe) et la téléphonie (Hub One). Depuis 2014, ce secteur opérationnel intègre également l'activité de CDG Express Etudes, co-entreprise qui a pour objet de réaliser ou de faire réaliser les études nécessaires en vue de la réalisation du projet CDG Express. En 2017, à travers la création de la société ADP Invest et la prise de participations dans de jeunes sociétés innovantes, ce secteur opérationnel intègre les activités dédiées à l'innovation du Groupe.

Les indicateurs clés revus et utilisés en interne par le principal directeur opérationnel du Groupe sont :

- le Chiffre d'affaires ;
- l'EBITDA ;
- la Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles ;
- le Résultat opérationnel courant.

Les revenus et le résultat du Groupe ADP se décomposent de la manière suivante :

| | Chiffre d'affaires | | | | EBITDA | |
|--|--------------------|-----------------------------|--------------------|-----------------------------|-------------------|--------------------|
| | 1er semestre 2017 | dont produits inter-secteur | 1er semestre 2016* | dont produits inter-secteur | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | |
| Activités aéronautiques | 879 | - | 837 | - | 242 | 185 |
| Commerces et services | 463 | 74 | 455 | 74 | 253 | 253 |
| Immobilier | 130 | 21 | 139 | 28 | 122 | 75 |
| International et développements aéroportuaires | 28 | 6 | 45 | 6 | (19) | 2 |
| Autres activités | 115 | 55 | 107 | 50 | 12 | 12 |
| Eliminations | (156) | (156) | (158) | (158) | - | - |
| Total | 1 459 | - | 1 425 | - | 610 | 527 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

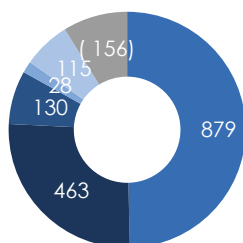
| | Dotations aux amortissements | | Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles** | | Résultat opérationnel courant | |
|--|------------------------------|--------------------|---|--------------------|-------------------------------|--------------------|
| | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | |
| Activités aéronautiques | (142) | (151) | - | - | 100 | 34 |
| Commerces et services | (59) | (56) | 1 | (1) | 195 | 197 |
| Immobilier | (22) | (23) | (2) | (1) | 98 | 51 |
| International et développements aéroportuaires | - | - | (38) | (16) | (57) | (14) |
| Autres activités | (7) | (7) | - | - | 5 | 4 |
| Total | (230) | (237) | (39) | (18) | 341 | 272 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

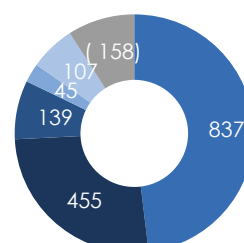
**Incluant les ajustements liés aux prises de participation. Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle) soit 23 millions en 2017 et 25 millions en 2016.

Chiffres d'affaires S1 2017

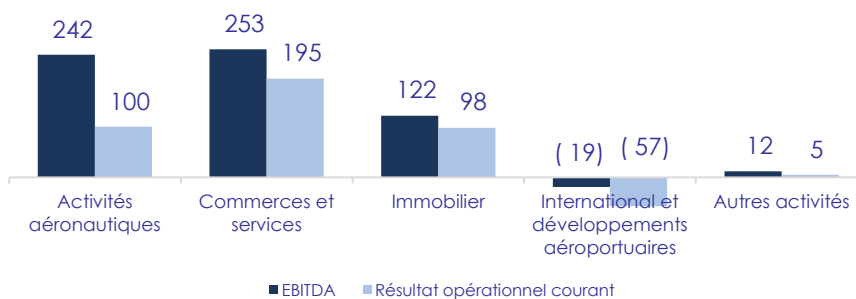
- Activités aéronautiques
- Commerces et services
- Immobilier
- International et développements aéroportuaires
- Autres activités
- Eliminations



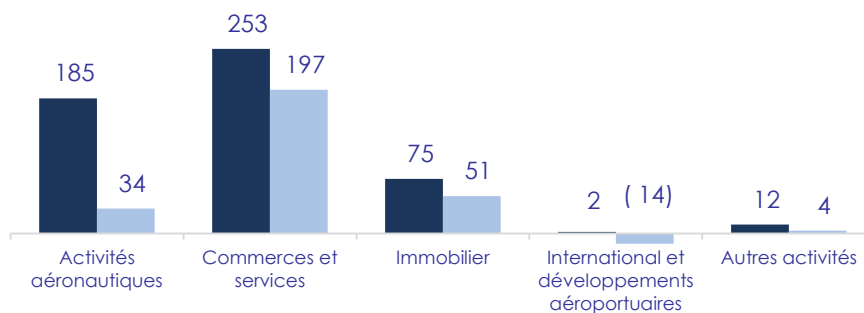
Chiffres d'affaires S1 2016



EBITDA et Résultat opérationnel courant S1 2017



EBITDA et Résultat opérationnel courant S1 2016



4

Comptes consolidés semestriels intermédiaires résumés au 30 juin 2017

Comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe ADP au 30 juin 2017

La ventilation du chiffre d'affaires net par secteur d'activité et principaux clients s'établit comme suit :

| | 1er semestre 2017 | | | | | Total |
|---|-------------------------|-----------------------|------------|---|------------------|--------------|
| | Activités aéronautiques | Commerces et services | Immobilier | International et développements aéroportuares | Autres activités | |
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | |
| Chiffre d'affaires | 879 | 389 | 109 | 22 | 60 | 1 459 |
| Air France | 298 | 35 | 42 | - | 4 | 379 |
| Easy Jet | 34 | 1 | - | - | - | 35 |
| Federal Express Corporation | 5 | 1 | 11 | - | - | 17 |
| Vueling Airlines SA | 14 | - | - | - | - | 14 |
| Delta Airlines Inc | 13 | - | - | - | - | 13 |
| Air Algérie | 11 | - | - | - | - | 11 |
| Royal Air Maroc | 11 | - | - | - | - | 11 |
| Autres compagnies aériennes | 235 | 9 | 3 | - | - | 247 |
| Total compagnies aériennes | 621 | 46 | 56 | - | 4 | 727 |
| Direction Générale de l'Aviation Civile | 249 | - | - | - | - | 249 |
| Société de Distribution Aéroportuaire | - | 128 | - | - | 1 | 129 |
| RELAY@ADP | - | 15 | - | - | - | 15 |
| Travelex Paris SAS | - | 11 | - | - | - | 11 |
| EPIGO | - | 9 | - | - | - | 9 |
| Autres clients | 9 | 180 | 53 | 22 | 55 | 319 |
| Total autres clients | 258 | 343 | 53 | 22 | 56 | 732 |

| | 1er semestre 2016* | | | | | Total |
|---|-------------------------|-----------------------|------------|---|------------------|--------------|
| | Activités aéronautiques | Commerces et services | Immobilier | International et développements aéroportuares | Autres activités | |
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | |
| Chiffre d'affaires | 837 | 381 | 111 | 39 | 57 | 1 425 |
| Air France | 279 | 35 | 45 | - | 4 | 363 |
| Easy Jet | 31 | 1 | - | - | - | 32 |
| Federal Express Corporation | 5 | 1 | 11 | - | - | 17 |
| Delta Airlines Inc | 12 | - | - | - | - | 12 |
| Autres compagnies aériennes | 134 | 7 | - | - | 3 | 144 |
| Total compagnies aériennes | 461 | 44 | 56 | - | 7 | 568 |
| Direction Générale de l'Aviation Civile | 239 | - | - | - | - | 239 |
| Société de Distribution Aéroportuaire | - | 124 | - | - | 1 | 125 |
| RELAY@ADP | - | 13 | - | - | - | 13 |
| Travelex Paris SAS | - | 10 | - | - | - | 10 |
| Autres clients | 137 | 190 | 55 | 39 | 49 | 470 |
| Total autres clients | 376 | 337 | 55 | 39 | 50 | 857 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

4.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe ADP se décompose de la manière suivante :

Redevances aéronautiques et spécialisées : ces redevances sont encadrées par le Contrat de Régulation Economique ("CRE 2016-2020") signé avec l'Etat (à l'exception de la redevance d'assistance aux personnes handicapées et à mobilité réduite). Ce contrat pluriannuel fixe le plafond d'évolution des redevances aéroportuares pour la période 2016-2020. La

réglementation prévoit en effet que l'exploitant d'aéroports reçoit une juste rémunération des capitaux investis dans le cadre de ses missions sur le périmètre régulé. Ce périmètre comprend l'ensemble des activités d'Aéroports de Paris SA sur les plates-formes franciliennes à l'exception des activités commerciales et de services, des activités foncières et immobilières non directement liées aux activités aéronautiques, des activités liées à la sûreté et à la sécurité financées par la taxe d'aéroport, de la gestion par Aéroports de Paris SA des dossiers d'aide à l'insonorisation des riverains, et des autres activités réalisées par les filiales.

Les **redevances aéronautiques** comprennent la redevance passagers, atterrissage et stationnement. Elles sont calculées respectivement en fonction du nombre de passagers embarqués, de la durée de stationnement et du poids de l'aéronef.

Les **redevances spécialisées** englobent des redevances pour mise à disposition d'installations telles que les banques d'enregistrement et d'embarquement, les installations de tri des bagages et les installations fixes de fournitures d'énergie électrique ; la redevance d'assistance aux personnes handicapées et à mobilité réduite ; Et les autres redevances accessoires liées à l'informatique d'enregistrement et d'embarquement, à la circulation aéroportuaire (badges), à l'usage des stations de dilacération et au dégivrage.

Elles sont comptabilisées sur la période au cours de laquelle la prestation est réalisée conformément à la norme IAS 18, Produits des activités ordinaires.

- **Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire** : Aéroports de Paris SA perçoit un produit, dans le cadre des missions de service public au titre de la sécurité, la sûreté du transport aérien, le sauvetage et la lutte contre l'incendie des aéronefs. Ce produit couvre les coûts engagés dans le cadre de ces missions. Il est versé par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) qui le finance par le biais de la taxe d'aéroport prélevée auprès des compagnies aériennes. Ce revenu est comptabilisé au fur et à mesure des coûts estimés éligibles au remboursement par la DGAC.

- **Chiffre d'affaires des activités commerciales** : ces revenus sont composés d'une part, des loyers variables perçus des activités commerciales (boutiques, bars et restaurants, publicité, banques et change, loueurs, autres locations en aérogares), et comptabilisés en produits sur l'exercice au cours duquel ils sont générés ; et d'autre part, des revenus locatifs qui correspondent à la part fixe des produits perçus au titre des espaces loués en aérogare. Ces derniers sont constatés de manière linéaire sur la durée du bail conformément à la norme IAS 17, Contrats de location ; cette rubrique comprend également le chiffre d'affaires lié au contrat de construction de la Gare destinée à la Société du Grand Paris. Les études et travaux de construction de la Gare s'échelonnent sur la période 2015-2024, le Groupe ADP reconnaît le chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement par les coûts telle que prévue par la norme IAS 11, Contrats de construction. Dans la mesure où le résultat à terminaison ne peut pas être estimé de manière fiable, le chiffre d'affaires est reconnu dans la limite des coûts engagés.

- **Chiffre d'affaires des parcs et accès** : ces revenus résultent principalement de l'exploitation des parcs de stationnement et des accès (gestion de la voirie, des navettes, des gares routières...). Ils sont comptabilisés lors de l'utilisation du service par le client.

- **Chiffre d'affaires lié aux prestations industrielles**, telles que la production et la fourniture de chaleur à des fins de chauffage, la production et la fourniture de froid pour la climatisation des installations et des réseaux de distribution d'eau glacée, la fourniture d'eau potable et la collecte des eaux usées, la collecte des déchets et l'alimentation en courant électrique. Ces revenus sont comptabilisés sur l'exercice au cours duquel la prestation est réalisée.

- **Revenus locatifs** : ces revenus sont relatifs aux actifs immobiliers destinés à l'activité aéroportuaire (hors aérogares) et à l'immobilier de diversification. Ils sont issus de contrats de location simple. Les paiements fixes sont linéarisés sur la durée du bail conformément à la norme IAS 17, Contrats de location. Les charges locatives refacturées aux locataires sont également comptabilisées au sein du chiffre d'affaires.

- **Les autres revenus** comprennent :

- Les produits d'intérêts issus des contrats de location financement en tant que bailleur - Ces produits d'intérêts sont comptabilisés en chiffre d'affaires afin de donner une image fidèle de la performance financière du segment immobilier auquel ces produits sont affectés.
 - Et, le chiffre d'affaires réalisé par les filiales :
- ◆ **ADP Ingénierie** : les revenus de cette filiale sont réalisés au titre de ses missions de conception aéroportuaire, de prestations de conseil, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. Ces prestations sont principalement

effectuées à l'international sur des périodes couvrant plusieurs mois et ou années. Les revenus de ces prestations long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement par les coûts.

- ◆ Le chiffre d'affaires d'**ADP International** est principalement constitué de revenus liés à son activité de gestion d'aéroports à l'international et aux jetons de présence liés aux participations dans des sociétés aéroportuaires.
- ◆ **Hub One** propose des services d'opérateur télécom, ainsi que des solutions de traçabilité et mobilité des marchandises à travers sa filiale Hub One Mobility.
- ◆ **Hub Safe** exerce des prestations de services dans la sûreté aéroportuaire. Son client principal hors groupe est l'aéroport de Nantes Atlantique, à travers sa filiale Hub Safe Nantes.
- ◆ **Média Aéroports de Paris** propose aux annonceurs une exposition publicitaire dans les aéroports parisiens via des solutions digitales, connectées et interactives.

La ventilation du chiffre d'affaires s'établit comme suit :

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|---|----------------------|-----------------------|
| Redevances aéronautiques | 503 | 477 |
| Redevances atterrissage | 118 | 109 |
| Redevances stationnement | 78 | 71 |
| Redevances passagers | 307 | 297 |
| Redevances spécialisées | 118 | 110 |
| Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire | 241 | 232 |
| Activités commerciales | 220 | 212 |
| Parcs et accès | 85 | 87 |
| Prestations industrielles | 20 | 21 |
| Revenus locatifs | 167 | 168 |
| Autres revenus | 105 | 118 |
| Total | 1 459 | 1 425 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ADP ressort en hausse de 2,4 % à 1 459 millions d'euros, principalement en raison de :

- ◆ la croissance du produit des redevances aéronautiques (+ 5,0 % à 503 millions d'euros), portée par la dynamique du trafic passagers (+ 5,0 % sur les plates-formes parisiennes) et la hausse des tarifs au 1er avril 2017 (+ 0,97 %) ;
- ◆ la forte progression du produit des redevances spécialisées (+ 7,5 %, à 115 millions d'euros), notamment des redevances dégivrage ;
- ◆ la bonne performance des activités commerciales (+ 3,9 % à 219 millions d'euros), qui profitent de la reprise du trafic international et des activités Luxe, partiellement compensée par l'impact négatif de la mise en place du paquet neutre sur les ventes de tabac ;
- ◆ et la bonne performance des autres activités, notamment de la division Mobility de Hub One (+ 9,1 % à 75 millions d'euros). Ces éléments favorables sont partiellement compensés par :
- ◆ la diminution du chiffre d'affaires de l'immobilier, liée notamment à la baisse des loyers internes, sans impact sur l'EBITDA consolidé,
- ◆ et le retrait du chiffre d'affaires du segment international (-38,6 %, à 28 millions d'euros) lié à un ralentissement de l'activité et à la baisse des commandes au Moyen Orient pour ADP Ingénierie et, pour Aéroports de Paris Management, à la correction du chiffre d'affaires à l'avancement déjà prise en compte au 1er trimestre 2017.

4.3 Autres produits opérationnels courants

Les autres produits opérationnels courants comprennent des indemnités, des subventions d'exploitation ainsi que les quotes-parts de subventions d'investissement qui sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations subventionnés.

Les autres produits opérationnels courants se décomposent comme suit :

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016 |
|--|-------------------|-------------------|
| Subventions d'investissement réintégrées au compte de résultat | 1 | 1 |
| Autres produits | 77 | 18 |
| Total | 78 | 19 |

Les autres produits sont principalement constitués :

- de la plus-value liée aux bâtiments Hub Cargo (Fedex) pour 63 millions d'euros (cf. note 2) ;
- des indemnités comptabilisées pour 9 millions d'euros à la fois dans le cadre de la convention d'indemnisation conclue avec la Société du Grand Paris relative au projet de construction d'une gare de métro à Paris-Orly et au titre du projet CDG Express.

4.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés se décomposent de la façon suivante :

| (en millions d'euros) | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|-------------------------|---------------|---------------|
| Créances clients | 565 | 564 |
| Clients douteux | 43 | 41 |
| Cumul des dépréciations | (58) | (57) |
| Montant net | 550 | 548 |

Les créances présentant une antériorité anormale sont analysées individuellement et peuvent en fonction du risque identifié et de la situation financière du client, justifier la comptabilisation d'une dépréciation. Sur la base de l'historique des taux de défaillance, le Groupe estime qu'aucune dépréciation ni perte de valeur complémentaire n'est à comptabiliser au titre des créances commerciales non échues ou échues et non dépréciées.

Les dépréciations ont évolué ainsi :

| (en millions d'euros) | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|--|---------------|---------------|
| Cumul des dépréciations à l'ouverture | (57) | (76) |
| Augmentations | (6) | (7) |
| Diminutions | 4 | 26 |
| Ecart de conversion | 2 | - |
| Autres variations | (1) | - |
| Cumul des dépréciations à la clôture | (58) | (57) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

4.5 Charges opérationnelles courantes

Les charges opérationnelles courantes sont présentées par nature et regroupent les achats consommés, les services et charges externes, les impôts et taxes et les autres charges d'exploitation. S'agissant des impôts et taxes le Groupe considère que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) constitue une taxe et ne s'analyse pas en un impôt sur le résultat.

4.5.1 Achats consommés

Le détail des achats consommés est le suivant :

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|---|----------------------|-----------------------|
| Achats de marchandises | (14) | (14) |
| Electricité | (13) | (13) |
| Ingénierie sous-traitée et autres achats d'études | (9) | (8) |
| Gaz et autres combustibles | (5) | (5) |
| Fournitures d'exploitation | (5) | (6) |
| Autres achats | (13) | (9) |
| Total | (59) | (55) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

4.5.2 Autres charges opérationnelles courantes

État récapitulatif

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|-------------------------------|----------------------|-----------------------|
| Services et charges externes | (337) | (338) |
| Impôts et taxes | (176) | (175) |
| Autres charges d'exploitation | (12) | (11) |
| Total | (525) | (524) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

Détail des services et charges externes

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|---|----------------------|-----------------------|
| Sous-traitance | (203) | (198) |
| Sûreté | (78) | (75) |
| Nettoyage | (37) | (36) |
| PHMR (personne handicapée à mobilité réduite) | (26) | (25) |
| Transports | (14) | (15) |
| Recyclage chariots | (6) | (7) |
| Gardiennage | (6) | (5) |
| Autres | (36) | (35) |
| Entretien, réparations & maintenance | (63) | (63) |
| Etudes, recherches & rémunérations d'intermédiaires | (18) | (21) |
| Personnel extérieur | (4) | (6) |
| Assurances | (7) | (6) |
| Missions, déplacements & réceptions | (6) | (6) |
| Publicité, publications, relations publiques | (13) | (16) |
| Locations et charges locatives | (8) | (6) |
| Autres charges et services externes | (15) | (16) |
| Total | (337) | (338) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

Détail des impôts et taxes

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|--|----------------------|-----------------------|
| Contribution économique territoriale | (24) | (30) |
| Taxe foncière | (96) | (89) |
| Autres impôts & taxes | (29) | (30) |
| Taxes non récupérables sur prestations de sûreté | (27) | (26) |
| Total | (176) | (175) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

Sur la période, le compte de taxe "Contribution économique territoriale" a été impacté d'un produit de 6,5 millions d'euros suite à un arrêt favorable du tribunal administratif relatif à un contentieux Taxe professionnelle portant sur les exercices 2008 et 2009.

Détail des autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation incluent notamment les redevances pour concessions, brevets, licences et valeurs similaires, les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que les subventions accordées.

4.6 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés se répartissent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|--------------------------------|---------------|---------------|
| Fournisseurs d'exploitation | 188 | 206 |
| Fournisseurs d'immobilisations | 192 | 266 |
| Total | 380 | 472 |

4.7 Autres créances et charges constatées d'avance

Le détail des autres créances et charges constatées d'avance est le suivant :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|---|---------------|---------------|
| Avances et acomptes versés sur commandes | 16 | 17 |
| Créances fiscales (hors impôt sur les sociétés) | 52 | 72 |
| Créances au personnel et charges sociales | 2 | 2 |
| Charges constatées d'avance | 22 | 13 |
| Autres créances | 21 | 12 |
| Total | 113 | 116 |

4.8 Autres dettes et produits constatés d'avance

Le détail des autres dettes et produits constatés d'avance est le suivant :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|---|---------------|---------------|
| Avances et acomptes reçus sur commandes | 5 | 4 |
| Dettes sociales | 208 | 241 |
| Dettes fiscales (hors impôt exigible) | 130 | 47 |
| Avoirs à établir | 11 | 19 |
| Autres dettes | 31 | 36 |
| Produits constatés d'avance | 120 | 109 |
| Total | 505 | 456 |

Les produits constatés d'avance comprennent principalement :

- ◆ des loyers part fixe, soit 80 millions d'euros au 30 juin 2017 (78 millions d'euros au 31 décembre 2016) ;
- ◆ des revenus des parcs de stationnement : abonnement et réservation, soit 17 millions

d'euros au 30 juin 2017 (12 millions d'euros au 31 décembre 2016) ;

- ◆ la location à Air France du terminal T2G, soit 3 millions d'euros au 30 juin 2017 (3 millions d'euros au 31 décembre 2016).

4.9 Entreprises mises en équivalence opérationnelles

Conformément au principe exposé au paragraphe 3.1 et dans le glossaire, la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelle est classée sur une ligne identifiée du compte de résultat, intégrée au résultat opérationnel.

En pratique, les participations qui présentent ces caractéristiques sont les sociétés TAV Airports, Schiphol Group, Nuevo Pudahuel, Société de Distribution Aéroportuaire, RELAY@ADP, EPIGO ainsi que des sociétés immobilières et les sociétés du pôle Innovation.

- ◆ **TAV Airports** est un opérateur aéroportuaire de premier plan en Turquie. Il opère sur 17 aéroports et gère directement 16 aéroports dans le monde : Istanbul Atatürk, Ankara Esenboga, Izmir Adnan Menderes, Antalya Gazipasa, Milas-Bodrum en Turquie, Tbilissi et Batoumi en Géorgie, Monastir et Enfidha en Tunisie, Skopje et Ohrid en Macédoine, Médine en Arabie Saoudite et l'aéroport de Zagreb aux côtés d'ADP International. En 2017, le consortium formé par TAV Airports et Al Rajhi Holding Group a conclu des accords pour développer et opérer dans les aéroports de Qassim, Hail et Yanbu International Airports en Arabie Saoudite. TAV Airports exploite aussi les commerces de l'aéroport de Riga en Lettonie. TAV Airports est également opérateur dans d'autres domaines aéroportuaires tels que le duty free, la restauration, l'assistance en escale, l'informatique, la sûreté, les salons en aéroport et les services de prévenance et d'accueil. Le Groupe est composé de :
 - 10 principales filiales dans les activités de gestion aéroportuaire : TAV Istanbul, TAV Ankara, TAV Izmir, TAV Gazipasa, TAV Bodrum et TAV Macedonia détenues à 100 %, TAV Georgia détenue à 80 %, TAV Medinah détenue à 33,3 %, TAV Tunisia à 67 % et MZLZ en Croatie détenue indirectement à 15 % ;
 - 3 principales filiales dans les services : ATU, spécialisée dans le duty free, détenue à 50%, BTA, spécialisée dans la restauration, détenue à 67 %, Havas, société d'assistance en escale détenue à 100 % ;
 - 3 sociétés de services spécialisés détenues à 100 % : TAV O&M qui gère notamment des salons en aéroports, TAV IT qui gère le système informatique des aéroports et TAV Security qui assure des prestations de sûreté.
 - ◆ NV Luchthaven Schiphol (« **Schiphol Group** »), qui opère l'aéroport d'Amsterdam Schiphol, et Aéroports de Paris SA ont conclu fin 2008 un accord-cadre de coopération industrielle à long terme et de prise de participations croisées à hauteur de 8 % du capital et des droits de vote. Cet accord de coopération industrielle dont la durée initiale est de 12 ans constitue une initiative stratégique qui bénéficie réciproquement aux deux sociétés dans plusieurs domaines clés de leurs activités.
 - ◆ **Joint-ventures commerciales** : dans le cadre du développement des activités commerciales sur les plateformes aéroportuaires, Aéroports de Paris SA et les sociétés Société de Distribution Aéroportuaire, RELAY@ADP et EPIGO ont conclu des conventions permettant à ces sociétés d'exploiter des commerces au sein des aéroports Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle. Les transactions entre Aéroports de Paris SA et ces sociétés concernent essentiellement :
 - les redevances perçues au titre du droit d'exploitation concédé par Aéroports de Paris SA ;
 - Et, la rémunération de l'occupation physique des surfaces de vente.

4.9.1 Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles

Les montants figurant au compte de résultat se décomposent ainsi par entité :

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|--|-------------------|--------------------|
| International et développements aéroportuaires | (38) | (16) |
| Commerces et services | 1 | (1) |
| Immobilier | (2) | (1) |
| Autres activités | - | - |
| Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles** | (39) | (18) |
| <i>(**) Dont ajustements liés au regroupement d'entreprises</i> | <i>(23)</i> | <i>(25)</i> |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

** Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)

4.9.2 Tests de dépréciation des titres mis en équivalence

Un test de dépréciation des participations mises en équivalence est effectué lorsque le Groupe identifie un ou plusieurs indices de perte de valeur susceptibles d'avoir un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés résultant de ces participations, et au minimum une fois par an. Une dépréciation est constatée si la valeur recouvrable de la participation devient inférieure à sa valeur comptable.

Au 30 juin 2017, il n'existe pas d'indice de perte de valeur susceptible d'avoir un impact significatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de la participation du Groupe dans TAV Airports.

L'évaluation des titres de TAV Airports détenus par Aéroports de Paris sur la base du cours de bourse et de la parité euro/livre turque au 30 juin 2017 s'élève à 646 millions d'euros, et est sensiblement supérieure à leur valeur de mise en équivalence de 573 millions d'euros au 30 juin 2017.

Par ailleurs, le projet de construction du troisième aéroport d'Istanbul ne devrait pas, à notre

connaissance, avoir d'impact significatif sur les revenus futurs de l'entité liés à la concession de l'aéroport d'Istanbul Atatürk.

Enfin, comme décrit dans la note 2, l'acquisition, le 7 juillet 2017, de titres complémentaires de TAV Airports représentant 8,12% de son capital permet au Groupe ADP de prendre le contrôle de fait du groupe TAV Airports et de le consolider selon la méthode de l'intégration globale à partir du second semestre, sur la base de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date du transfert de contrôle.

4.9.3 Composition des montants au bilan

Les montants relatifs aux participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|---|---------------|---------------|
| International et développements aéroportuaires | 992 | 1 071 |
| Commerces et services | 8 | 10 |
| Immobilier | 11 | 9 |
| Autres activités | 2 | - |
| Total entreprises mises en équivalence opérationnelles | 1 013 | 1 090 |
| Total entreprises mises en équivalence non opérationnelles | 9 | 11 |
| Total entreprises mises en équivalence | 1 022 | 1 101 |

Les écarts d'acquisition définitivement comptabilisés et inclus dans les quotes-parts ci-dessus mises en équivalence s'élèvent à :

- ◆ 120 millions d'euros au titre de Schiphol ;
- ◆ 56 millions d'euros au titre de TAV Airports.

4.9.4 Évolution des valeurs nettes

L'évolution des valeurs nettes est la suivante entre l'ouverture et la clôture de l'exercice :

| (en millions d'euros) | Montants nets au 01/01/2017 | Quote-part du Groupe dans les résultats | Variation de périmètre | Souscription de capital | Variation des réserves de conversion | Variation des autres réserves et reclassements | Dividendes distribués* | Montants nets au 30/06/2017 |
|---|-----------------------------|---|------------------------|-------------------------|--------------------------------------|--|------------------------|-----------------------------|
| International et développements aéroportuaires | 1 071 | (38) | (1) | 3 | (1) | (6) | (36) | 992 |
| Commerces et services | 10 | 1 | - | - | - | - | (3) | 8 |
| Immobilier | 9 | (2) | - | 1 | - | (12) | 15 | 11 |

| | | | | | | | | |
|---|--------------|-------------|------------|----------|------------|-------------|-------------|--------------|
| Autres activités | - | - | - | - | - | 2 | - | 2 |
| Total entreprises mises en équivalence opérationnelles | 1 090 | (39) | (1) | 4 | (1) | (16) | (24) | 1 013 |
| Total entreprises mises en équivalence non opérationnelles | 11 | - | - | - | - | - | (2) | 9 |
| Total entreprises mises en équivalence | 1 101 | (39) | (1) | 4 | (1) | (16) | (26) | 1 022 |

* Y compris remontée des résultats des sociétés immobilières fiscalement transparentes

Les agrégats financiers des participations Schiphol et TAV Airports ont été établis conformément aux IFRS tel qu'adoptées par l'Europe.

NOTE 5 Effectifs et avantages au personnel

Le Groupe offre des avantages tels que les indemnités de fin de carrière à ses salariés en activité, et une participation financière à une couverture santé pour certains de ses retraités. Ces principaux régimes sont présentés ci-dessous. Les modalités d'évaluation et de comptabilisation de ces engagements dépendent de leur qualification telle que définie par la norme IAS 19 applicable depuis le 1^{er} janvier 2013 « Les avantages au personnel ».

Avantages postérieurs à l'emploi – Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'engagement du Groupe se limite uniquement au versement de cotisations. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Avantages postérieurs à l'emploi – Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies comportent un engagement pour le Groupe sur un montant ou un niveau de prestations définies. Cet engagement est provisionné sur la base d'une évaluation actuarielle.

La méthode d'évaluation utilisée est la méthode des unités de crédit projetées. Elle consiste à estimer le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Les estimations sont réalisées au minimum une fois par an par un actuaire indépendant. Elles intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, et de projection de salaires. Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture est fondé sur les obligations émises par les entreprises de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celles des engagements du Groupe. Lorsque ces régimes sont financés par des fonds externes qui répondent à la définition d'actifs du régime, la provision est diminuée de la juste valeur des actifs de régime.

Les éléments d'évolution de la provision comprennent notamment :

- coûts des services rendus : ils sont présentés en résultat opérationnel avec les autres charges de personnel ;
- intérêts nets sur le passif net (net des actifs de régime), qui incluent la charge de désactualisation et le produit implicite du rendement des actifs ;
- réévaluations du passif net (de l'actif net) qui intègrent les écarts actuariels et l'écart entre le rendement réel des actifs de régime et le rendement estimé (inclus dans les intérêts nets) : elles sont constatées immédiatement et en totalité en autres éléments du résultat global, sans reclassement possible ultérieur en résultat.

En cas de modification, de réduction ou de liquidation de régime, l'effet est comptabilisé immédiatement et en totalité en résultat.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme comprennent des avantages tels que les médailles d'honneur de l'aéronautique et les primes versées concomitamment. Il s'agit des avantages dont le délai de règlement attendu est supérieur à douze mois suivant la clôture de l'exercice au cours duquel les bénéficiaires ont rendu les services correspondants. La méthode d'évaluation et de comptabilisation de l'engagement est identique à celle utilisée pour les régimes à prestations définies à l'exception des écarts actuariels qui sont comptabilisés immédiatement en résultat, et non en autres éléments du résultat global (capitaux propres).

Les indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités versées dans le cadre de plan de départ volontaire et fournies dans le cadre de la cessation d'emploi d'un membre du personnel sont comptabilisées en charges à la première des deux dates suivantes :

- date à laquelle le Groupe ne peut plus retirer son offre ; ou
- date à laquelle le Groupe comptabilise les coûts de restructuration liés, le cas échéant, prévoyant le versement de telles indemnités.

S'agissant d'éléments non récurrents, la charge est présentée au compte de résultat en autres produits et charges opérationnels. Les hypothèses actuarielles retenues sont précisées au paragraphe 5.2.3.

5.1 Charges de personnel et effectifs

L'analyse des charges de personnel est la suivante :

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|---|-------------------|--------------------|
| Salaires et traitements | (250) | (248) |
| Charges sociales | (125) | (124) |
| Coût salarial immobilisé | 32 | 27 |
| Participation et intéressement | (13) | (15) |
| Dotations aux provisions pour engagements sociaux, nettes de reprises | (2) | (1) |
| Total | (358) | (361) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

Le coût salarial immobilisé dont le montant atteint 32 millions d'euros représente essentiellement le coût interne relatif aux salariés qui participent aux projets de construction des actifs de l'entreprise notamment dans le cadre des études, de la surveillance des travaux et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) s'élève à 4 millions d'euros (3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Il est présenté en diminution des charges de personnel sur la ligne Salaires et traitements.

L'effectif moyen salarié se ventile comme suit :

| | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|-------------------------------|-------------------|--------------------|
| Effectif moyen salarié | 9 004 | 9 148 |
| Aéroports de Paris SA | 6 454 | 6 496 |
| Groupe Hub Safe | 1 599 | 1 688 |
| Groupe Hub One | 448 | 451 |
| Groupe ADP Ingénierie | 386 | 410 |
| Média Aéroports de Paris | 60 | 59 |
| Groupe ADP International | 57 | 44 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

5.2 Avantages du personnel postérieurs à l'emploi et à long terme

5.2.1 Description des différents avantages

A. INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE (« IFC »)

Le Groupe octroie une indemnité de départ aux salariés du Groupe admis à faire valoir leur droit à la retraite. L'indemnité versée est un capital en nombre de mois de salaire dépendant de l'ancienneté effectuée au sein du Groupe à la date de retraite. Des charges patronales sont dues sur ce capital.

Les principaux risques non financiers (taux d'actualisation/taux d'augmentation des salaires) ou non démographiques (taux de turnover) associés à ce régime sont les risques d'augmentation du taux de charges patronales applicable au Groupe, de renégociation à la hausse des barèmes de droits tels que définis par les statuts, et de changements du montant des indemnités minimum légales.

B. COUVERTURE SANTE

Aéroports de Paris SA participe au financement de la cotisation de deux contrats de mutuelle couvrant deux populations fermées d'anciens salariés retraités.

Les principaux risques identifiés sont les risques :

- ◆ d'augmentation des charges patronales applicables sur la participation financière d'Aéroports de Paris SA ;
- ◆ d'augmentation croissante des coûts médicaux supportés par les mutuelles, celle-ci ayant une incidence sur la participation financière d'Aéroports de Paris SA.

C. REGIME DE RETRAITE A PRESTATIONS DEFINIES

La société Aéroports de Paris SA octroie des rentes de retraite supplémentaires et dispose de contrats d'assurance pour la prise en charge de la gestion des paiements des rentes.

Dans ce cadre, la société Aéroports de Paris SA a opté pour la taxe Fillon sur les primes versées sur le fonds collectif de l'assureur (24%) pour le régime à prestations définies, et la taxe sur les rentes versées par l'assureur (32 % pour les liquidations survenues à compter du 1^{er} janvier 2013) pour les autres régimes. Le risque principal est donc une révision législative à la hausse de la taxe Fillon, qui augmenterait mécaniquement l'engagement d'Aéroports de Paris SA.

Les régimes de rentes de retraite supplémentaires sont au nombre de deux :

- ◆ Un régime de retraite à prestations définies - Ce régime de rentes de retraite viagère est de type additionnel, et concerne l'ensemble des salariés.

- ◆ Un régime de retraite supplémentaire - Ce régime de rentes de retraite est :
 - de type « additionnel » pour les bénéficiaires du régime PARDA Hors Escalier Pompiers. La rente « additionnelle » correspond à la compensation à hauteur de 50% des points ARRCO et AGIRC non acquis sur la période entre la sortie du PARDA et l'âge des 65 ans.
 - de type « différentiel » pour l'ensemble des bénéficiaires des régimes PARDA (Protocole d'Accord de Régime de Départ Anticipée). Cette rente, temporaire, est versée simultanément à la rente PARDA pour les pompiers, et entre la sortie du PARDA et l'âge de 65 ans pour les autres préretraités. Cette rente « différentielle » est calculée comme la différence entre la rente PARDA nette perçue par le bénéficiaire à la sortie du PARDA et ses rentes légales (SS, ARRCO et AGIRC) nettes.

D. AUTRES REGIMES

La société Aéroports de Paris SA octroie d'autres avantages à ses salariés générant un engagement social :

- ◆ un régime de préretraite PARDA (Protocole d'Accord de Régime de Départ Anticipée). Ce régime consiste à verser un revenu de remplacement sur une période temporaire précédant le départ à la retraite des pompiers, auquel s'ajoutent des charges sociales patronales et la taxe Fillon de 50 % ;
- ◆ un régime de médailles d'honneur du travail pour ses salariés dépendant de l'ancienneté carrière.

5.2.2 Détail des engagements au titre des différents avantages

Variation, décomposition et réconciliation des engagements, des actifs et des passifs comptabilisés dans le bilan et impacts sur le compte de résultat :

| | Avantages postérieurs à l'emploi | | | | Autres avantages à long terme | Total au 30/06/2017 | Total au 31/12/2016 |
|---|----------------------------------|------------------|---------------------------|-----------|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| | IFC | Couverture santé | Retraites supplémentaires | PARDA | Médailles d'honneur et du travail | | |
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | | |
| Valeur actualisée de l'engagement à l'ouverture | 322 | 67 | 69 | 10 | 1 | 469 | 444 |
| Droits acquis au cours de la période | 8 | | 2 | 1 | | 11 | 21 |
| Actualisation de l'engagement | 2 | 1 | 1 | | | 4 | 9 |
| Ecart actuariels de la période* | (9) | (2) | (2) | | | (13) | 12 |
| Prestations servies | (6) | (2) | (2) | | | (10) | (16) |
| Transfert en "Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente" | (4) | | | | | (4) | - |
| Valeur actualisée de l'engagement à la clôture | 313 | 64 | 68 | 11 | 1 | 457 | 469 |
| Valeur de marché des actifs du régime à l'ouverture | | | | | | - | (2) |
| Cotisations versées | | | | | | - | (3) |
| Prestations servies | | | | | | - | 4 |
| Valeur de marché des actifs du régime à la clôture | - | - | - | - | - | - | (1) |
| Engagement à la clôture non financé | 313 | 64 | 68 | 11 | 1 | 457 | 469 |
| Passifs comptabilisés au bilan à la clôture | 313 | 64 | 68 | 11 | 1 | 457 | 469 |
| Coût financier de l'actualisation de l'engagement | 2 | 1 | 1 | - | - | 4 | 9 |
| Coût des services rendus au cours de la période | 8 | - | 2 | 1 | - | 11 | 21 |
| Charge de la période | 10 | 1 | 3 | 1 | - | 15 | 30 |
| Passifs comptabilisés au bilan à l'ouverture | 322 | 67 | 69 | 10 | 1 | 469 | 442 |
| Charge de la période | 10 | 1 | 3 | 1 | - | 15 | 30 |
| Impacts en autres éléments du résultat global | (9) | (2) | (2) | - | - | (13) | 12 |
| Prestations et cotisations directement versés | (6) | (2) | (2) | - | - | (10) | (15) |
| Transfert en "Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente" | (4) | - | - | - | - | (4) | - |
| Passifs comptabilisés au bilan à la clôture | 313 | 64 | 68 | 11 | 1 | 457 | 469 |

* Le total de gains actuariels générés sur l'engagement pour 13 millions d'euros est dû aux gains engendrés exclusivement par la hausse de taux d'actualisation de 25 Bp depuis le 31 décembre 2016

Les flux expliquant la variation de la provision sont les suivants :

| (en millions d'euros) | Dette actuarielle | Juste valeur des actifs de couverture | Dette actuarielle nette |
|---|-------------------|---------------------------------------|-------------------------|
| Au 01/01/2016 | 444 | (2) | 442 |
| Droits acquis au cours de l'exercice | 21 | - | 21 |
| Effet de l'actualisation | 9 | - | 9 |
| Ecart actuariels de la période | 12 | - | 12 |
| Flux de trésorerie : | | | |
| Paiements aux bénéficiaires | (16) | - | (16) |
| Cotisations versées | - | (3) | (3) |
| Paiements reçus de tiers | - | 4 | 4 |
| Au 31/12/2016 | 470 | (1) | 469 |
| Droits acquis au cours de l'exercice | 11 | - | 11 |
| Effet de l'actualisation | 4 | - | 4 |
| Ecart actuariels de la période | (13) | - | (13) |
| Flux de trésorerie : | | | |
| Paiements aux bénéficiaires | (10) | - | (10) |
| Cotisations versées | - | - | - |
| Paiements reçus de tiers | - | - | - |
| Transfert en "Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente" | (4) | | (4) |
| Au 30/06/2017 | 458 | (1) | 457 |

5.2.3 Hypothèses de calcul

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

| | Au 30/06/2017 |
|---|---------------|
| Taux d'actualisation / Taux de rendement attendu des actifs du régime | 1,75% |
| Taux d'inflation | 1,75% |
| Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse) | 1,75% - 3,55% |
| Hausse future des dépenses de santé | 4,75% |
| Age moyen de départ en retraite | 62 - 65 ans |

Le taux utilisé pour l'actualisation de l'engagement est représentatif du taux de rendement des obligations en euros de première catégorie d'une maturité comparable à la durée des engagements mesurés (durée moyenne de 12,0 ans).

Les hypothèses de mortalité utilisées sont celles définies par :

- ◆ les tables de mortalité hommes/femmes TH-TF 2012-2014 sur la période d'activité des bénéficiaires ; et
- ◆ les tables générationnelles hommes/femmes TGH-TGF 00-05 sur la phase de rentes.

5.3 Provisions pour engagements sociaux au bilan

Les provisions pour engagements sociaux ont évolué comme suit au passif du bilan :

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|---|-------------------|--------------------|
| Provisions au 1er janvier | 469 | 442 |
| Augmentations | 15 | 56 |
| Dotations d'exploitation | 11 | 10 |
| Dotations financières | 4 | 4 |
| Reconnaissance de gains actuariels nets | - | 42 |
| Diminutions | (27) | (9) |
| Provisions utilisées | (10) | (9) |
| Reconnaissance de gains actuariels nets | (13) | - |
| Transfert en "Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente" | (4) | - |
| Provisions au 30 juin | 457 | 489 |
| Part non courante | 440 | 483 |
| Part courante | 17 | 6 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

5.3.1 Meilleure estimation des cotisations à verser

Le montant des cotisations que le Groupe estime devoir verser aux actifs des régimes à prestations définies en 2017 ne présente pas de caractère significatif.

NOTE 6 Immobilisations incorporelles, corporelles et de placement

6.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les écarts d'acquisition comptabilisés lors d'un regroupement d'entreprises conformément aux principes exposés dans la note 3 ;
- les brevets et licences ;
- les logiciels informatiques ;
- les droits d'usage.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortissables. En application de la norme IAS 36, Dépréciations d'actifs, ils sont testés annuellement ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable. La charge de dépréciation est irréversible.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur. Celles acquises ou produites en dehors d'un regroupement d'entreprises sont évaluées initialement au coût conformément à la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées :

| | |
|---------------------|------------|
| Logiciels | 4 à 10 ans |
| Brevets et licences | 4 à 10 ans |
| Droits d'usage | 15 ans |

Les immobilisations incorporelles amortissables sont testées pour dépréciation uniquement lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. La valeur résiduelle et la durée d'utilité de ces actifs amortissables sont revues et le cas échéant ajustées à la fin de chaque période comptable.

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

| (en millions d'euros) | Écarts d'acquisition | Logiciels | Autres | Immobilisations en cours, avances et acomptes | Total |
|--|----------------------|-----------|----------|---|------------|
| Valeur brute | 25 | 264 | 4 | 23 | 316 |
| Cumul des amortissements et dépréciations | (7) | (197) | (2) | - | (206) |
| Valeur nette au 01/01/2017 | 18 | 67 | 2 | 23 | 110 |
| Investissements | - | 1 | - | 16 | 17 |
| Amortissements et dépréciations | - | (11) | - | - | (11) |
| Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques | - | 19 | - | (15) | 4 |
| Valeur nette au 30/06/2017 | 18 | 76 | 2 | 24 | 120 |
| Valeur brute | 25 | 283 | 4 | 24 | 336 |
| Cumul des amortissements et dépréciations | (7) | (207) | (2) | - | (216) |

Les écarts d'acquisition résiduels au 30 juin 2017 concernent principalement :

- ◆ ADP Immobilier Tertiaire pour 7 millions d'euros ;
- ◆ Hub One Mobility Group pour 12 millions d'euros.

Le montant net des transferts en provenance (vers) d'autres rubriques concerne notamment des reclassements d'immobilisations en cours en immobilisations incorporelles.

6.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles identifiables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date du regroupement. Les immobilisations corporelles acquises ou produites en dehors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque l'actif est produit par le Groupe pour lui-même, le coût comprend uniquement la main-d'œuvre directe.

Les dépenses ultérieures viennent augmenter la valeur de l'actif lorsqu'il est probable que ces dépenses génèrent des avantages économiques futurs et que le coût peut être mesuré de manière fiable. Les coûts d'entretien courant sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les coûts d'emprunt sont capitalisés au titre des actifs éligibles.

Le Groupe détient en tant que preneur des contrats de location financement relatif à des biens immobiliers. Dans la mesure où ces contrats de location financement transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, ils sont comptabilisés à la fois à l'actif, en immobilisations et au passif, en dettes financières pour le montant le plus faible entre la valeur actualisée des paiements au titre de la location et la juste valeur du bien. Les paiements effectués au titre des contrats de location financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette.

Les immobilisations corporelles amortissables, acquises en pleine propriété ou prises en location financement, sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation prévues :

| | |
|--|-------------|
| Aérogares et parcs souterrains | 30 à 60 ans |
| Bâtiments hors aérogares | 20 à 50 ans |
| Agencements / aménagements des bâtiments aérogares et hors aérogares | 10 à 20 ans |
| Aménagements des terrains | 20 ans |
| Aires de manœuvre et de trafic, ponts, tunnels, voiries | 10 à 50 ans |
| Installations / matériels nécessaires à la manutention des bagages | 10 à 20 ans |
| Passerelles | 20 à 25 ans |
| Installations / matériels de sécurité et de sûreté | 5 à 20 ans |
| Matériel informatique | 5 ans |

Pour rappel, le Groupe avait réalisé en 2016 une revue des durées d'utilité actuellement appliquées aux ouvrages aéroportuaires avec les durées de vie techniquement admissibles des structures et avec les perspectives de développement actées dans le CRE 2016-2020. En conséquence, certaines durées d'amortissement ont été prolongées de 50 à 60 ans.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité de ces actifs amortissables sont revues et le cas échéant ajustées, à la fin de chaque période comptable. S'agissant des terrains, par nature non amortissables, ils sont testés pour dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

Lorsqu'il est hautement probable que la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs soit recouvrée par sa vente plutôt que par son utilisation, l'actif ou le groupe d'actifs est reclassé sur une ligne distincte du bilan, Actifs destinés à être cédés. L'actif ou le groupe d'actifs est alors évalué au montant le plus faible de sa juste valeur nette de frais de cession et sa valeur comptable et n'est plus amorti. Lors de la cession éventuelle d'un actif ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation, l'actif est décomptabilisé. Le gain ou la perte résultant de la cession d'un actif est calculé sur la base de la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable et est constaté au sein du résultat opérationnel en "Autres produits et charges opérationnels".

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

| (en millions d'euros) | Terrains et aménagements | Constructions | Installations techniques | Autres | Immobilisations en cours, avancées et acomptes | Total |
|--|--------------------------|---------------|--------------------------|------------|--|--------------|
| Valeur brute | 69 | 10 340 | 268 | 370 | 743 | 11 790 |
| Cumul des amortissements et dépréciations | (16) | (5 085) | (186) | (232) | - | (5 519) |
| Valeur nette au 01/01/2017 | 53 | 5 255 | 82 | 138 | 743 | 6 271 |
| Investissements | - | - | 2 | 1 | 288 | 291 |
| Cessions et mises hors service | - | - | - | - | - | - |
| Amortissements et dépréciations | - | (188) | (8) | (9) | - | (205) |
| Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques | - | 269 | 6 | 17 | (300) | (8) |
| Valeur nette au 30/06/2017 | 53 | 5 336 | 82 | 147 | 731 | 6 349 |
| Valeur brute | 69 | 10 590 | 272 | 384 | 731 | 12 046 |
| Cumul des amortissements et dépréciations | (16) | (5 254) | (190) | (237) | - | (5 697) |

Le montant net des transferts en provenance d'autres rubriques concerne principalement des reclassements d'immobilisations en cours en immobilisations corporelles. Ces reclassements portent notamment sur les mises en service suivantes :

- ◆ la construction du nouveau siège social sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle ;
- ◆ les travaux d'alimentation de la plateforme de Paris-Charles de Gaulle en 225KV ;

- ◆ certains postes avions de l'extension de la jetée Est du terminal Sud de la plateforme de Paris-Orly ;
- ◆ le nouveau Pavillon d'Honneur de Paris-Orly ;
- ◆ la passerelle du nouveau quartier d'affaire "Cœur d'Orly".

Le montant des coûts d'emprunts capitalisés au 30 juin 2017 en application de la norme IAS 23 révisée s'élève à 5 millions d'euros, sur la base d'un taux moyen de capitalisation de 2,85 %.

6.3 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers (terrain, bâtiment, ensemble immobilier ou partie de l'un de ces éléments) détenus (en pleine propriété ou grâce à un contrat de location financement) pour être loués à des tiers et/ou dans la perspective d'un gain en capital.

Par opposition, les immeubles occupés par Aéroports de Paris pour ses besoins propres (sièges sociaux, bâtiments administratifs ou bâtiments d'exploitation) ne sont pas des immeubles de placement mais des immeubles d'exploitation figurant au bilan sous le poste Immobilisations corporelles.

Les immeubles vacants n'ayant pas vocation à être utilisés par Aéroports de Paris pour ses besoins propres, sont assimilés à des immeubles de placement.

Les bâtiments à usage mixte qui répondent à la définition des immeubles de placement pour plus de la moitié de leur surface sont retenus dans leur intégralité.

Les immeubles de placement apparaissent ainsi sur une ligne spécifique du bilan et, conformément à l'option offerte par IAS 40, sont évalués selon la méthode du coût historique, c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les bâtiments concernés sont amortis linéairement sur la base des durées de vie allant de 20 à 50 ans.

La valorisation des immeubles de placement à la juste valeur est réalisée à chaque clôture annuelle. Une analyse est effectuée par le management lors des arrêtés semestriels afin d'identifier d'éventuels éléments susceptibles de remettre en cause les évaluations de la clôture annuelle.

La juste valeur des immeubles de placement, dont le montant est indiqué ci-dessous, est basée sur une valeur appréciée par des cabinets indépendants d'expertise immobilière pour 97 % de sa valeur totale (hors réserves foncières).

La totalité des bâtiments non utilisés pour les besoins propres d'Aéroports de Paris a été expertisée sur les plateformes de Paris-Orly et de Paris-Charles de Gaulle ; plus de 90 % de ceux de Paris-Le Bourget ont également été valorisés par des experts indépendants.

Les terrains loués ont été valorisés sur la base d'une approche mixte reposant sur des valorisations externes pour plus de 94 % des terrains. Les autres terrains font l'objet d'une valorisation interne par une méthode de capitalisation à l'infini des loyers, considérant que la durée de la location est indéfinie et que le flux de trésorerie peut être actualisé à perpétuité.

La valorisation des réserves foncières a été réalisée en interne. Elle résulte du produit de leur valeur de marché théorique au mètre carré par la surface en mètres carrés disponible, auquel est appliquée une décote correspondant au coût de la non-cessibilité du terrain et au coût de portage. Le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie correspond au coût du capital de sociétés comparables et ayant une activité immobilière diversifiée.

6.3.1 Analyse des immeubles de placement

Les immeubles de placement se détaillent comme suit :

| (en millions d'euros) | Terrains, aménagement & infrastructures | Constructions | Immobilisations en cours, avances et acomptes | Total |
|--|---|---------------|--|------------|
| Valeur brute | 117 | 725 | 81 | 923 |
| Cumul des amortissements et dépréciations | (54) | (370) | - | (424) |
| Valeur nette au 01/01/2017 | 63 | 355 | 81 | 499 |
| Investissements et variation des avances et acomptes | - | - | 15 | 15 |
| Cessions et mises hors service | - | (61) | (2) | (63) |
| Amortissements et dépréciations | (1) | (10) | - | (11) |
| Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques | 1 | - | (4) | (3) |
| Valeur nette au 30/06/2017 | 63 | 284 | 90 | 437 |
| Valeur brute | 119 | 571 | 90 | 780 |
| Cumul des amortissements et dépréciations | (56) | (287) | - | (343) |

6.3.2 Juste valeur des immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement qui s'élevait à 2 349 millions d'euros au 31 décembre 2016 est estimée à 2 256 millions d'euros au 30 juin 2017 pour tenir compte de l'opération de location-financement des bâtiments loués à Fedex (cf. note 2) et de la nouvelle estimation des terrains correspondants.

Par ailleurs, le management a procédé à une analyse du reste du portefeuille et de l'évolution du marché immobilier, et considère que la juste valeur des autres immeubles de placement n'a pas évolué de manière significative sur le 1^{er} semestre 2017.

NOTE 7 Capitaux propres et résultat par action**7.1 Capitaux propres**

Les capitaux propres se décomposent de la manière suivante :

| | Capital | Primes liées au capital | Actions propres | Résultats non distribués | Autres éléments de capitaux propres | Part Groupe | Intérêts minoritaires | Total |
|--------------------------------|---------|-------------------------|-----------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | | | |
| Situation au 30/06/2017 | 297 | 543 | - | 3 498 | (88) | 4 250 | 6 | 4 256 |

7.1.1 Capital

Le capital d'Aéroports de Paris SA s'élève à 296 881 806 euros. Il est divisé en 98 960 602 actions de 3 euros chacune, entièrement libérées et n'a fait l'objet d'aucune modification au cours de l'exercice 2017.

Ce capital est assorti d'une prime d'émission de 542 747 milliers d'euros résultant de l'augmentation réalisée en 2006.

7.1.2 Actions propres

Les titres auto-détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente ou l'annulation de titres auto-détenus sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

Sur la période, Aéroports de Paris SA a procédé au transfert de 105 516 actions relatif au volet d'attributions d'actions gratuites du plan d'actionnariat salarié décidé en 2015. Par ailleurs dans le cadre de son contrat de liquidité et conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2017, la Société a procédé au cours de la période au rachat de 124 529 actions et à la vente de 119 529 actions.

Ainsi, le nombre d'actions auto-détenues qui était nul au 31 décembre 2016 est de 5000 au 30 juin 2017 au titre de ce contrat.

7.1.3 Autres éléments de capitaux propres

L'évolution des autres éléments de capitaux propres est la suivante :

| | Situation au 01/01/2016 | Résultat global - 1er semestre 2016 | Situation au 30/06/2016 | Situation au 01/01/2017 | Résultat global - 1er semestre 2017 | Situation au 30/06/2017 |
|------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | |
| Ecarts de conversion | 3 | (1) | 2 | 4 | (4) | - |
| Ecarts actuariels* | (84) | (27) | (111) | (94) | 7 | (87) |
| Réserve de juste valeur | - | - | - | 5 | (6) | (1) |
| Total | (81) | (28) | (109) | (85) | (3) | (88) |

* Pertes cumulées au titre des écarts actuariels nets d'impôt différé

7.1.4 Résultats non distribués

Les résultats non distribués s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|---|---------------|---------------|
| Réserves de la société mère Aéroports de Paris : | | |
| Réserve légale | 30 | 30 |
| Autres réserves | 865 | 863 |
| Report à nouveau | 1 193 | 987 |
| Réserves consolidées | 1 249 | 1 226 |
| Résultat de la période (attribuable aux propriétaires de la société mère) | 161 | 435 |
| Total | 3 498 | 3 541 |

7.1.5 Dividendes versés

Les dividendes versés se sont élevés à :

- ◆ 261 millions d'euros en 2017, soit 2,64 euros par action, conformément à la 3^e résolution de l'AGO du 11 mai 2017 ;
- ◆ 258 millions d'euros en 2016, soit 2,61 euros par action, conformément à la 3^e résolution de l'AGO du 3 mai 2016.

7.1.6 Résultat par action

Le calcul du résultat par action s'établit ainsi :

| | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016 |
|---|-------------------|-------------------|
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions propres) | 98 960 253 | 98 956 841 |
| Résultat net des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en millions d'euros) | 161 | 127 |
| Résultat de base par action (en euros) | 1,63 | 1,28 |
| Résultat dilué par action (en euros) | 1,63 | 1,28 |
| Résultat de la période attribuable aux propriétaires de la société mère (en millions d'euros) | 161 | 127 |
| Résultat de base par action (en euros) | 1,63 | 1,28 |
| Résultat dilué par action (en euros) | 1,63 | 1,28 |

Le résultat de base correspond au résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère.

Le nombre moyen pondéré d'actions correspond au nombre d'actions composant le capital de la société mère, minoré des actions propres détenues en moyenne

au cours de la période, soit 27.902 au 31 décembre 2016 et 349 au 30 juin 2017.

Il n'existe aucun instrument de capitaux propres à effet dilutif.

NOTE 8 Autres provisions et autres passifs non courants

8.1 Autres provisions

Les autres provisions constituées par le Groupe ADP concernent essentiellement des litiges commerciaux et sociaux, ainsi que des risques pays, fiscaux et environnementaux. Une provision est constatée dès lors qu'il existe un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Elle est comptabilisée si les trois conditions suivantes sont satisfaites :

- le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé ;

- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Les autres provisions ont évolué comme suit :

| (en millions d'euros) | Litiges | Autres provisions | 1er semestre 2017 | Litiges | Autres provisions | 1er semestre 2016* |
|----------------------------------|-------------|-------------------|-------------------|------------|-------------------|--------------------|
| Provisions au 1er janvier | 15 | 54 | 69 | 19 | 65 | 84 |
| Augmentations | 1 | 2 | 3 | - | 2 | 2 |
| Dotations | 1 | 2 | 3 | - | 4 | 4 |
| Autres augmentations | - | - | - | - | (2) | (2) |
| Diminutions | (10) | (24) | (34) | (4) | (12) | (16) |
| Provisions utilisées | - | (5) | (5) | - | (7) | (7) |
| Provisions devenues sans objet | (10) | (6) | (16) | (4) | (5) | (9) |
| Autres diminutions | - | (13) | (13) | - | - | - |
| Provisions à la clôture | 6 | 32 | 38 | 15 | 55 | 70 |
| Dont | | | | | | |
| Part non courante | 6 | 14 | 20 | 15 | 32 | 47 |
| Part courante | - | 18 | 18 | - | 23 | 23 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

Les provisions pour litiges concernent divers litiges fournisseurs, des litiges sociaux et des litiges commerciaux.

Les informations relatives aux passifs éventuels sont décrites en note 13.

Les autres provisions comprennent notamment des provisions pour risques Clients et Fournisseurs.

8.2 Autres passifs non courants

Les éléments présentés en autres passifs non courants comprennent :

- Les subventions d'investissement. En application de l'option offerte par la norme IAS 20, elles sont comptabilisées au passif et sont reprises au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations afférentes ;
- Les revenus des contrats client comptabilisés en produits constatés d'avance ;
- La dette liée aux options de vente accordée aux intérêts minoritaires.

En application de la norme IAS 32, cette dette est évaluée initialement sur la base de la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option de vente. La contrepartie de cette dette est une diminution de la valeur comptable des intérêts minoritaires. L'écart entre la valeur actuelle du prix d'exercice et cette valeur comptable est comptabilisée dans les capitaux propres part Groupe en autres réserves. Ultérieurement, cette dette est réévaluée à chaque fin de période par contrepartie du résultat.

Les autres passifs non courants se décomposent ainsi à la clôture de la période :

| (en millions d'euros) | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|---|---------------|---------------|
| Subventions d'investissement | 49 | 43 |
| Dette liée à l'option de vente des minoritaires | 20 | 11 |
| Produits constatés d'avance | 69 | 71 |
| Total | 138 | 125 |

La dette liée à l'option de vente des minoritaires concerne Ville Aéroportuaire Immobilier 1 dont la levée d'option est fin 2023.

Les produits constatés d'avance à plus d'un an comprennent principalement :

- ◆ la location à Air France du terminal T2G, soit 26 millions d'euros au 30 juin 2017 (28 millions d'euros au 31 décembre 2016) ;

- ◆ le bail à construction SCI Aéroville, soit 26 millions d'euros au 30 juin 2017 (26 millions d'euros au 31 décembre 2016).

NOTE 9 Informations relatives à la gestion des risques financiers

9.1 Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les intérêts sur les passifs sociaux résultant des régimes à prestations définies, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

L'analyse du résultat financier s'établit ainsi respectivement en 2017 et 2016 :

| (en millions d'euros) | Produits financiers | Charges financières | Résultat financier 1er semestre 2017 |
|--|---------------------|---------------------|--------------------------------------|
| Charges brutes d'intérêt liées à l'endettement | - | (52) | (52) |
| Résultat des dérivés de taux | 9 | (4) | 5 |
| Coût de l'endettement financier brut | 9 | (56) | (47) |
| Coût de l'endettement financier net | 9 | (56) | (47) |
| Gains et pertes nets de change | 22 | (26) | (4) |
| Dépréciations et provisions | - | (13) | (13) |
| Autres produits et charges financiers | 22 | (39) | (17) |
| Charges financières nettes | 31 | (95) | (64) |

| (en millions d'euros) | Produits financiers | Charges financières | Résultat financier 1er semestre 2016 |
|--|---------------------|---------------------|--------------------------------------|
| Charges brutes d'intérêt liées à l'endettement | - | (57) | (57) |
| Résultat des dérivés de taux | 7 | (4) | 3 |
| Coût de l'endettement financier brut | 7 | (61) | (54) |
| Coût de l'endettement financier net | 7 | (61) | (54) |
| Gains et pertes nets de change | 8 | (10) | (2) |
| Dépréciations et provisions | 1 | (4) | (3) |

| | | | |
|--|-----------|-------------|-------------|
| Autres produits et charges financiers | 9 | (14) | (5) |
| Charges financières nettes | 16 | (75) | (59) |

Les gains et pertes par catégories d'instruments financiers se présentent ainsi :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016 |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Produits, charges, profits et pertes sur dettes au coût amorti | (48) | (56) |
| Charges d'intérêts sur dettes évaluées au coût amorti | (52) | (57) |
| Intérêts nets sur les dérivés qualifiés de couverture de juste valeur | 4 | 2 |
| Variation de valeur des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur | (56) | (5) |
| Variation de valeur des dettes financières couvertes en juste valeur | 56 | 4 |
| Profits et pertes sur instruments financiers en juste valeur par le résultat | - | 1 |
| Profits sur équivalents de trésorerie (option de juste valeur) | - | 1 |
| Profits et pertes sur actifs disponibles à la vente | (9) | 1 |
| Plus (moins-values) de cessions | - | (1) |
| Dotations nettes de reprise | (9) | 2 |
| Autres profits et pertes sur prêts, créances et dettes au coût amorti | (3) | - |
| Gains et pertes nets de change | (4) | (3) |
| Autres profits nets | 1 | 3 |
| Dotations financières aux provisions pour engagements sociaux | (4) | (5) |
| Dotations financières aux provisions pour engagements sociaux | (4) | (5) |
| Total des gains nets (pertes nettes) reconnus en résultat | (64) | (59) |

9.2 Dettes financières

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêts sont initialement enregistrés pour leur juste valeur qui correspond au montant reçu, diminué des coûts de transaction directement attribuables aux emprunts concernés comme les primes et frais d'émission. Ces emprunts sont ensuite comptabilisés selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt.

Le taux effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant ses flux futurs estimés.

De même, les dettes fournisseurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Les dettes financières dont l'échéance est supérieure à un an sont présentées en dettes financières non courantes. Les dettes financières dont la date de remboursement est inférieure à un an sont présentées en dettes financières courantes.

9.2.1 Détail des emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières s'analysent ainsi à la clôture :

| (en millions d'euros) | Au 30/06/2017 | Part non courante | Part courante | Au 31/12/2016 | Part non courante | Part courante |
|---|------------------|----------------------|------------------|------------------|----------------------|------------------|
| Emprunts obligataires | 3 681 | 3 681 | - | 3 868 | 3 679 | 189 |
| Emprunts bancaires | 517 | 517 | - | 517 | 517 | - |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 28 | 25 | 3 | 28 | 25 | 3 |
| Emprunts et dettes financières hors intérêts courus et dérivés | 4 226 | 4 223 | 3 | 4 413 | 4 221 | 192 |
| Intérêts courus non échus | 36 | - | 36 | 71 | - | 71 |
| Instruments financiers dérivés passif | 19 | 14 | 5 | 20 | 18 | 2 |
| Total emprunts et dettes financières | 4 281 | 4 237 | 44 | 4 504 | 4 239 | 265 |

9.2.2 Endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le Groupe ADP correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, la dette liée à l'option de vente des minoritaires, diminués des instruments dérivés actif, des créances et comptes-courants sur des entreprises mises en équivalence et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Cet endettement financier net se présente ainsi à la clôture :

| (en millions d'euros) | Au 30/06/2017 | Part non courante | Part courante | Au 31/12/2016 | Part non courante | Part courante |
|--|------------------|----------------------|------------------|------------------|----------------------|------------------|
| Emprunts et dettes financières | 4 281 | 4 237 | 44 | 4 504 | 4 239 | 265 |
| Instruments financiers dérivés actif | 34 | 26 | 8 | 91 | 31 | 60 |
| Créances et comptes-courants sur des entreprises mises en équivalence | 49 | 11 | 38 | 58 | 10 | 48 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 341 | - | 1 341 | 1 657 | - | 1 657 |
| Dette liée à l'option de vente des minoritaires | (20) | (20) | - | (11) | (11) | - |
| Endettement financier net | 2 877 | 4 220 | (1 343) | 2 709 | 4 209 | (1 500) |
| Gearing | 68% | | | 63% | | |

9.2.3 Détail des emprunts obligataires et bancaires

Les emprunts obligataires et bancaires s'analysent ainsi :

| | Valeur nominale | Taux nominal | Taux effectif avant prise en compte des couvertures de juste valeur | Valeur de la dette en coût amorti | Incidence des couvertures de juste valeur | Valeur au bilan au 30/06/2017 | Juste valeur au 30/06/2017 |
|--------------------------------|-----------------|----------------|---|-----------------------------------|---|-------------------------------|----------------------------|
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | | |
| Emprunts obligataires : | | | | | | | |
| ADP 2012-2019 | 300 | 2.375% | 2.476% | 299 | - | 299 | 315 |
| ADP 2010-2020 | 500 | 3.886% | 3.95% | 493 | - | 493 | 556 |
| ADP 2011-2021 | 400 | 4.0% | 4.064% | 399 | 11 | 410 | 464 |
| ADP 2011-2022 | 400 | 3.875% | 3.985% | 398 | - | 398 | 467 |
| ADP 2015-2023 | 500 | 1.50% | 1.524% | 499 | - | 499 | 532 |
| ADP 2012-2024 | 500 | 3.125% | 3.252% | 496 | - | 496 | 589 |
| ADP 2014-2025 | 500 | 1.50% | 1.609% | 493 | - | 493 | 533 |
| ADP 2013-2028 | 600 | 2.75% | 2.846% | 593 | - | 593 | 711 |
| Total | 3 700 | | | 3 670 | 11 | 3 681 | 4 167 |
| Emprunts bancaires : | | | | | | | |
| BEI 2003-2018 | 100 | Eur 3M + marge | Eur 3M + marge | 100 | - | 100 | 100 |
| BEI 2004-2019 | 220 | Eur 3M + marge | Eur 3M + marge | 220 | - | 220 | 221 |
| BEI 2004-2020 | 30 | Eur 3M + marge | Eur 3M + marge | 30 | - | 30 | 30 |
| BEI 2005-2020 | 130 | Eur 3M + marge | Eur 3M + marge | 130 | - | 130 | 131 |
| Autres | 37 | | | 37 | - | 37 | 41 |
| Total | 517 | | | 517 | - | 517 | 523 |

La juste valeur (M-To-M) est une valeur calculée par actualisation des flux futurs hors coupon couru. Cette valeur ne tient pas compte du spread de crédit d'Aéroports de Paris SA.

9.3 Instruments financiers

Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de la gestion du risque de taux de sa dette à moyen et long terme, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, constitués d'opérations d'échange de taux d'intérêt (swaps et cross currency swaps) principalement adossés à des lignes d'emprunts obligataires ou de prêts bancaires.

Ces swaps de taux d'intérêts sont initialement et ultérieurement évalués au bilan à leur juste valeur. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du résultat sauf dans les cas particuliers de la comptabilité de couverture exposés ci-dessous.

Lorsque l'instrument financier peut être qualifié d'instrument de couverture, ces instruments sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39 :

- si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de la valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans les réserves de juste valeur au sein des capitaux propres. Elle est reclassée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la partie inefficace du dérivé est enregistrée directement en résultat. Lorsque l'élément couvert est une émission de dette future, le reclassement en résultat est effectué sur la durée de vie de la dette, une fois celle-ci émise. Lorsque la transaction prévue se traduit par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les

variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont intégrées dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif concerné ;

- si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, la variation de valeur du dérivé et la variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert sont enregistrées en résultat au cours de la même période ;
- une couverture de change d'un investissement net dans une entité étrangère est comptabilisée de la même manière qu'une couverture de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture, tandis que les variations de la juste valeur relative à la partie inefficace de la couverture sont constatées en résultat financier. Lorsque l'investissement dans l'entité étrangère est cédé, toutes les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées au compte de résultat.

La comptabilité de couverture est applicable si la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place et si l'efficacité de la relation de couverture est démontrée de façon prospective et rétrospective dès son origine puis à chaque arrêté comptable.

Les instruments dérivés sont présentés au bilan intégralement à l'actif en Autres actifs financiers courants ou au passif en Emprunts et dettes financières à court terme, ces dérivés étant résiliables à tout moment moyennant le versement ou l'encaissement d'une soulte correspondant à leur juste valeur.

Juste valeur des instruments financiers

- Méthode de calcul de la juste valeur

La meilleure indication de juste valeur d'un contrat est le prix qui serait convenu entre un acheteur et un vendeur libres de contracter et opérant aux conditions de marché. En date de négociation, il s'agit généralement du prix de transaction. Par la suite, l'évaluation du contrat doit être fondée sur des données de marché observables qui fournissent l'indication la plus fiable de la juste valeur d'un instrument financier :

- flux futurs actualisés pour les emprunts obligataires et bancaires ;
- prix cotés sur un marché organisé pour les titres de participation cotés et non consolidés ;
- valeur de marché pour les instruments de change et de taux, évalués par actualisation du différentiel de cash-flow futurs ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers tiers.

La juste valeur des contrats de vente à terme de devises correspond à la différence entre les montants de devises convertis aux cours contractuellement fixés pour chaque échéance et les montants de ces devises convertis au taux forward pour ces mêmes échéances.

La juste valeur d'un instrument financier doit refléter les risques de non-performance : le risque de crédit de la contrepartie (*Credit Valuation Adjustment – CVA*) et le risque de crédit propre du Groupe (*Debit Valuation Adjustment – DVA*). Pour les instruments dérivés, le Groupe a choisi de déterminer la CVA en utilisant un modèle mixte incluant des données de marché – utilisation des spreads CDS (*Credit Default Swap*) des contreparties – et des données statistiques historiques.

9.3.1 Catégories d'actifs et de passifs financiers

| | Au 30/06/2017 | Ventilation par catégories d'instruments financiers | | | | | | |
|--|------------------|---|---------------|-------------------------------------|----------------------|-----------------------------|---|-------------------|
| | | Juste valeur | | Actifs disponibles à la vente | Prêts et créances | Dettes au coût amorti | Instruments dérivés de couverture | |
| | | Option JV* | Trading ** | | | | de juste valeur | de flux futurs |
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | | | |
| Autres actifs financiers non courants | 256 | - | 27 | 31 | 198 | - | - | - |
| Clients et comptes rattachés | 550 | - | - | - | 550 | - | - | - |
| Autres créances*** | 59 | - | - | - | 59 | - | - | - |
| Autres actifs financiers courants | 66 | - | 8 | - | 58 | - | - | - |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 341 | 1 341 | - | - | - | - | - | - |
| Total des actifs financiers | 2 272 | 1 341 | 35 | 31 | 865 | - | - | - |
| Emprunts et dettes financières à long terme | 4 237 | - | 14 | - | - | 4 223 | - | - |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 380 | - | - | - | - | 380 | - | - |
| Autres dettes*** | 168 | - | - | - | - | 168 | - | - |
| Emprunts et dettes financières à court terme | 44 | - | 5 | - | - | 39 | - | - |
| Total des passifs financiers | 4 829 | - | 19 | - | - | 4 810 | - | - |

| | Au 31/12/2016 | Ventilation par catégories d'instruments financiers | | | | | | |
|--|------------------|---|---------------|-------------------------------------|----------------------|-----------------------------|---|-------------------|
| | | Juste valeur | | Actifs disponibles à la vente | Prêts et créances | Dettes au coût amorti | Instruments dérivés de couverture | |
| | | Option JV* | Trading ** | | | | de juste valeur | de flux futurs |
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | | | | |
| Autres actifs financiers non courants | 125 | - | 31 | 19 | 75 | - | - | - |
| Clients et comptes rattachés | 548 | - | - | - | 548 | - | - | - |
| Autres créances*** | 41 | - | - | - | 41 | - | - | - |
| Autres actifs financiers courants | 129 | - | 4 | - | 69 | - | 56 | - |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 657 | 1 657 | - | - | - | - | - | - |
| Total des actifs financiers | 2 500 | 1 657 | 35 | 19 | 733 | - | 56 | - |
| Emprunts et dettes financières à long terme | 4 239 | - | 18 | - | - | 4 221 | - | - |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 472 | - | - | - | - | 472 | - | - |
| Autres dettes*** | 169 | - | - | - | - | 169 | - | - |
| Emprunts et dettes financières à court terme | 265 | - | 2 | - | - | 263 | - | - |
| Total des passifs financiers | 5 145 | - | 20 | - | - | 5 125 | - | - |

* Désignés comme tel à l'origine

** Désignés comme détenus à des fins de transaction

*** Les autres créances et autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits et obligations contractuels, tels que les créances et dettes fiscales et sociales.

La juste valeur des actifs et passifs s'avère généralement très proche des valeurs bilancielle, les valeurs comptables correspondant quasi systématiquement à une approximation raisonnable de cette juste valeur.

Dans le cadre de la détermination de la juste valeur des dérivés actifs, le risque de contrepartie (*Credit Valuation Adjustment – CVA*) a été calculé au 30 juin 2017 et son impact est jugé non significatif.

9.3.2 Hiérarchie des justes valeurs

Hiérarchie des justes valeurs

La norme IFRS 13 "Evaluation à la juste valeur" établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- niveau 1 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement). Ce niveau s'applique principalement aux valeurs mobilières de placement dont les cours sont communiqués par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- niveau 2 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables et les techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables. Ce niveau s'applique principalement aux instruments dérivés dont les valorisations sont fournies par Bloomberg ;
- niveau 3 : juste valeur fondée sur les techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables. A ce jour, ce niveau ne trouve pas à s'appliquer au sein du Groupe pour l'évaluation des instruments financiers.

Les justes valeurs des instruments financiers sont hiérarchisées de la manière suivante en 2017 et 2016 :

| | Au 30/06/2017 | | Niveau 1 Prix cotés sur des marchés actifs | Niveau 2 Prix basés sur des données observables | Niveau 3 Prix basés sur des données non observables |
|--|-----------------|--------------|--|---|---|
| | Valeur au bilan | Juste valeur | | | |
| <i>(en millions d'euros)</i> | | | | | |
| Actif | | | | | |
| Actifs disponibles à la vente | 31 | 31 | - | 31 | - |
| Prêts et créances hors créances de location financement bailleur | 108 | 108 | - | 108 | - |
| Instruments dérivés | 34 | 34 | - | 34 | - |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 341 | 1 341 | 1 341 | - | - |
| Passif | | | | | |
| Emprunts obligataires | 3 681 | 4 167 | - | 4 167 | - |
| Emprunts bancaires | 517 | 523 | - | 523 | - |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 28 | 28 | - | 28 | - |
| Intérêts sur emprunts | 36 | 36 | - | 36 | - |
| Instruments dérivés | 19 | 19 | - | 19 | - |

| <i>(en millions d'euros)</i> | Au 31/12/2016 | | Niveau 1 Prix cotés sur des marchés actifs | Niveau 2 Prix basés sur des données observables | Niveau 3 Prix basés sur des données non observables |
|--|-----------------|--------------|--|---|---|
| | Valeur au bilan | Juste valeur | | | |
| Actif | | | | | |
| Actifs disponibles à la vente | 19 | 19 | - | 19 | - |
| Prêts et créances hors créances de location financement bailleur | 120 | 120 | - | 120 | - |
| Instruments dérivés | 91 | 91 | - | 91 | - |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 657 | 1 657 | 1 657 | - | - |
| Passif | | | | | |
| Emprunts obligataires | 3 868 | 4 439 | - | 4 439 | - |
| Emprunts bancaires | 517 | 524 | - | 524 | - |
| Autres emprunts et dettes assimilées | 28 | 28 | - | 28 | - |
| Intérêts sur emprunts | 71 | 71 | - | 71 | - |
| Instruments dérivés | 20 | 20 | - | 20 | - |

9.4 Autres actifs financiers

Les montants figurant au bilan, respectivement au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Au 30/06/2017 | Part non courante | Part courante |
|---|---------------|-------------------|---------------|
| Titres classés en Actifs disponibles à la vente | 31 | 31 | - |
| Prêts et créances hors créances de location financement bailleur | 108 | 54 | 54 |
| Créances & comptes-courants sur des entreprises mises en équivalence | 49 | 11 | 38 |
| Autres créances et intérêts courus rattachés à des participations | 30 | 26 | 4 |
| Autres actifs financiers | 29 | 17 | 12 |
| Créances de location financement bailleur | 149 | 145 | 4 |
| Instruments financiers dérivés | 34 | 26 | 8 |
| Swaps de couverture | - | - | - |
| Swaps de trading | 34 | 26 | 8 |
| Total | 322 | 256 | 66 |

La créance constatée sur Fedex qui s'élève à 126 millions d'euros est présentée sur la ligne "Créances de location financement bailleur".

| <i>(en millions d'euros)</i> | Au 31/12/2016 | Part non courante | Part courante |
|---|---------------|-------------------|---------------|
| Titres classés en Actifs disponibles à la vente | 19 | 19 | - |
| Prêts et créances hors créances de location financement bailleur | 120 | 54 | 66 |
| Créances & comptes-courants sur des entreprises mises en équivalence | 58 | 10 | 48 |
| Autres créances et intérêts courus rattachés à des participations | 34 | 28 | 6 |
| Autres actifs financiers | 28 | 16 | 12 |
| Créances de location financement bailleur | 24 | 21 | 3 |
| Instruments financiers dérivés | 91 | 31 | 60 |
| Swaps de couverture | 56 | - | 56 |
| Swaps de trading | 35 | 31 | 4 |
| Total | 254 | 125 | 129 |

NOTE 10 Impôts sur les résultats

La notion d'impôt sur le résultat couvre les impôts nationaux ou étrangers dus sur la base des bénéfices imposables et les impôts de distribution dus par les filiales, et les entreprises mises en équivalence sur les dividendes versés. Le Groupe ADP considère que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) ne s'analyse pas en un impôt sur le résultat. Celle-ci est donc comptabilisée en charge opérationnelle.

L'impôt sur le résultat comprend :

- la charge ou le produit d'impôt exigible, et
- la charge ou le produit d'impôt différé.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables ou récupérables auprès des administrations fiscales au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'un exercice. Il est porté respectivement dans les passifs ou actifs courants du bilan.

Fiscalement, cet impôt est calculé par entité ou groupe fiscal. Le groupe fiscalement intégré comprend la société mère Aéroports de Paris SA et dix-huit filiales françaises détenues, directement ou indirectement, à plus de 95 % : ADP Immobilier, ADP Immobilier Industriel, Hub One, Hub One Mobility, ADP Ingénierie, ADP International, Cœur d'Orly Commerces Investissements SAS, Cœur d'Orly Investissements SAS, ADPM1, ADPM2, ADPM3, ADP Immobilier Tertiaire, Hub Safe, Hub Safe Nantes, Hub Safe Training, Hub Safe Régional, Hub Safe Event et HOTEL RO3 SAS.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle. Celle-ci consiste à déterminer comme base de calcul les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales à l'exception de celles prévues par la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat". Les impôts différés sont évalués en appliquant à cette base de calcul, le taux d'impôt voté ou quasi-voté applicable à la période de renversement de la différence temporelle conformément à la méthode du report variable. Ils ne sont pas actualisés.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporelles déductibles, les déficits fiscaux reportables ou les crédits d'impôts pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient plus probable qu'improbable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés ainsi déterminés sont enregistrés en contrepartie du résultat sauf s'ils se rattachent à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas ils sont comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

10.1 Taux d'impôt

Le taux d'impôt courant appliqué au 30 juin 2017 s'élève à 34,43 %.

10.2 Analyse de la charge d'impôt sur les résultats

Au compte de résultat, la charge d'impôt sur les résultats se ventile comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Charge d'impôt exigible | (86) | (84) |
| Charge d'impôt différé | (29) | (6) |
| Impôts sur les résultats | (115) | (90) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

Ces montants ne comprennent pas les charges d'impôt sur les quotes-parts de résultats des entreprises mises en équivalence, les montants qui figurent à ce titre sur la ligne appropriée du compte de résultat étant nets d'impôt.

10.3 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique basée sur le taux d'impôt applicable en France et la charge réelle d'impôt se présente ainsi :

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|--|----------------------|-----------------------|
| Résultat après impôt | 162 | 128 |
| Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence | 39 | 13 |
| Charge d'impôt sur les résultats | 115 | 90 |
| Résultat avant impôt et résultat net des entreprises mises en équivalence | 316 | 231 |
| Taux théorique d'imposition en vigueur en France | 34,43% | 34,43% |
| Charge d'impôt théorique | (109) | (80) |
| Incidence sur l'impôt théorique des : | | |
| Différentiel de taux sur résultat étranger et retenue à la source | (2) | 1 |
| Contribution additionnelle sur les dividendes | (6) | (6) |
| Reports déficitaires non reconnus au titre de la période | (2) | (2) |
| Variation de taux d'impôt | 7 | - |
| Charges fiscalement non déductibles et produits non imposables | (9) | (7) |
| Crédits d'impôt et avoirs fiscaux | 3 | 2 |
| Ajustements au titre des périodes antérieures | 3 | 2 |
| Charge réelle d'impôt sur les résultats | (115) | (90) |
| Taux effectif d'impôt | 36,28% | 39,00% |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

10.4 Actifs et passifs d'impôts différés ventilés par catégories

Au bilan, les actifs et passifs d'impôts différés se présentent comme suit :

| (en millions d'euros) | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|--|---------------|---------------|
| Au titre des différences temporelles déductibles | | |
| Engagements sociaux | 133 | 137 |
| Amortissements des Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST) | 13 | 15 |
| Provisions et charges à payer | 9 | 14 |
| Autres | 3 | 3 |
| Au titre des différences temporelles imposables | | |
| Amortissements dérogatoires et autres provisions réglementées | (341) | (342) |
| Location-financement | (25) | (7) |
| Réserves de réévaluation | (8) | (8) |
| Autres | (18) | (10) |
| Actifs (passifs) d'impôt différés nets | (234) | (198) |

10.5 Tableau de variation des actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés ont évolué comme suit entre le début et la fin de la période :

| (en millions d'euros) | Actif | Passif | Montant net |
|--|-------|------------|--------------|
| Au 01/01/2017 | - | 198 | (198) |
| Montant porté directement en capitaux propres au titre des engagements sociaux | - | 5 | (5) |
| Montants comptabilisés au titre de la période | - | 31 | (31) |
| Au 30/06/2017 | - | 234 | (234) |

10.6 Actifs et passifs d'impôt exigible

Les actifs d'impôt exigible correspondent aux montants à récupérer au titre de l'impôt sur les résultats auprès des administrations fiscales. Les passifs d'impôt exigible

correspondent aux montants restant à payer à ces administrations.

Ces actifs et passifs d'impôt exigible s'établissent comme suit :

| (en millions d'euros) | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|---|---------------|---------------|
| Actifs d'impôt exigible | | |
| Aéroports de Paris SA et sociétés fiscalement intégrées | 22 | - |
| Autres entités consolidées | - | - |
| Total | 22 | - |
| Passifs d'impôt exigible | | |
| Aéroports de Paris SA et sociétés fiscalement intégrées | 1 | 3 |
| Autres entités consolidées | 4 | 5 |
| Total | 5 | 8 |

Le Groupe n'a connaissance d'aucun actif ou passif éventuel d'impôt au 30 juin 2017.

NOTE 11 Trésorerie et flux de trésorerie**11.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie intègrent les comptes courants bancaires, les placements à court terme liquides et soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués d'OPCVM monétaires. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

Les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent des parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme respectant les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent ainsi :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| Valeurs mobilières de placement | 1 042 | 1 556 |
| Disponibilités* | 299 | 101 |
| Concours bancaires courants** | (1) | (1) |
| Trésorerie nette | 1 340 | 1 656 |

* dont 23 million d'euros de disponibilités dédiées au financement des aides aux riverains collectées via la Taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA).

** figurant dans les Passifs courants en Emprunts et dettes financières à court terme

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Groupe ADP n'a investi principalement que dans des OPCVM monétaires libellés en euros.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie non disponibles à court terme pour le Groupe (2 millions d'euros)

correspondent aux comptes bancaires de certaines filiales pour lesquelles les conditions de rapatriement des fonds s'avèrent complexes à court terme pour des raisons principalement réglementaires.

11.2 Flux de trésorerie**11.2.1 Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles**◆ **Charges (produits) sans effet sur la trésorerie**

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|--|----------------------|-----------------------|
| Amortissements, dépréciations (hors actifs circulants) et provisions | 214 | 226 |
| Résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles | 39 | 18 |
| Plus-values nettes de cession d'actifs immobilisés | (64) | - |
| Autres | (1) | (1) |
| Charges (produits) sans effet sur la trésorerie | 188 | 243 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

La plus-value nette de cession d'actifs immobilisés concerne principalement la plus-value Fedex (cf. note 2).

◆ **Variation du besoin en fonds de roulement**

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|--|----------------------|-----------------------|
| Stocks | 2 | 1 |
| Clients et autres débiteurs | (6) | (91) |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 49 | 20 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 45 | (70) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

11.2.2 Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement

◆ **Cessions et acquisitions de filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)**

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|---|----------------------|-----------------------|
| Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et entreprises associées | 2 | 3 |
| Acquisition de filiales (nette de la trésorerie acquise) et entreprises associées | (27) | (17) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

En 2017, le flux relatif aux acquisitions de participations s'explique principalement par des investissements dans des fonds financiers par la maison mère et par des capitaux appelés non versés.

En 2016, le flux relatif aux acquisitions de participations est principalement lié à la prise de participation par ADP International dans la société chilienne Nuevo Pudahuel.

◆ **Investissements corporels et incorporels**

Le montant des investissements corporels et incorporels s'analyse ainsi :

| (en millions d'euros) | Notes | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|--|-------|----------------------|-----------------------|
| Investissements incorporels | 6 | (17) | (15) |
| Investissements corporels | 6 | (292) | (282) |
| Investissements corporels et incorporels (selon tableau des flux de trésorerie) | | (309) | (297) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

Le détail de ces investissements s'établit ainsi :

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|--|----------------------|-----------------------|
| Rénovation et qualité | (88) | (82) |
| Développement des capacités | (87) | (102) |
| Frais d'études et de surveillance des travaux (FEST) | (45) | (40) |
| Développement immobilier | (36) | (38) |
| Restructuration | (28) | (22) |
| Sûreté | (18) | (8) |
| Autres | (7) | (5) |
| Total | (309) | (297) |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

Les projets majeurs réalisés par Aéroports de Paris SA sur la période concernent :

- ◆ sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, les investissements ont principalement porté sur :
 - la poursuite des travaux liés à la mise en place d'un trieur bagages locaux et correspondance sous les satellites S3 et S4 du terminal 2E ;
 - la construction du nouveau siège social ;
 - les travaux préparatoires pour le projet de rénovation du terminal 2B et de sa jonction avec le terminal 2D ;
 - la réalisation d'infrastructures du système de ségrégation des eaux pluviales ;
 - les travaux de jonction de satellites internationaux du terminal 1.
- ◆ sur l'aéroport de Paris-Orly, les investissements ont porté principalement sur :
 - la poursuite des travaux de construction de la jonction entre les terminaux Sud et Ouest ;
 - les travaux d'extension d'aires avions ;
 - l'inversion des postes d'inspection filtrage et du contrôle aux frontières du processus départ international du terminal Sud.
- ◆ Aéroports de Paris SA a par ailleurs poursuivi de manière notable ses investissements en 2017 pour ses fonctions support et sur des projets communs aux deux plateformes, notamment l'achat d'équipements d'inspection des bagages en soute nouvelle génération et des développements informatiques spécifiques comme le programme de fidélité.

◆ Dividendes reçus

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2017 | 1er semestre 2016* |
|---------------------------------------|-------------------|--------------------|
| TAV Airports (Turquie) | 24 | 41 |
| Schiphol Group (Pays Bas) | 12 | 15 |
| Société de Distribution Aéroportuaire | 2 | 9 |
| SETA (Mexique) | - | 2 |
| Autres | - | 1 |
| Total | 38 | 68 |

* Chiffres retraités tels que décrits dans la note 3.2.3

NOTE 12 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent de la manière suivante :

| (en millions d'euros) | Au 30/06/2017 | Au 31/12/2016 |
|---|---------------|---------------|
| Avals, cautions | 2 | 2 |
| Garanties à première demande | 98 | 86 |
| Engagements irrévocables d'acquisitions d'immobilisations | 500 | 405 |
| Autres | 137 | 160 |
| Engagements donnés | 737 | 653 |
| Avals, cautions | 56 | 60 |
| Garanties à première demande | 214 | 233 |
| Engagements reçus | 270 | 293 |

Les avals et cautions correspondent principalement à des cautions accordées sur prêts au personnel, ainsi qu'à des

garanties accordées par Aéroports de Paris SA principalement pour le compte d'ADP Ingénierie au bénéfice de divers clients de ses filiales.

Les garanties à première demande ont été exclusivement données par les filiales ADP Ingénierie et ADP International au titre de la bonne exécution de leurs contrats internationaux.

Les engagements d'acquisitions d'immobilisations qui expliquent la principale variation concernent les projets suivants :

- les travaux préparatoires à la construction d'un système de tri bagages sous les satellites S3 et S4 du terminal 2E de CDG ;
- de nombreux projets d'investissements courants, notamment sur les pistes et les infrastructures aéronautiques ;
- l'achèvement de la construction du nouveau siège social d'Aéroports de Paris.

Les engagements donnés aux salariés du Groupe sont présentés en note 5.

Les engagements reçus proviennent principalement des garanties reçues des bénéficiaires d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public), de baux civils et de concessions commerciales, ainsi que de fournisseurs.

En application de l'article 53 du cahier des charges d'Aéroports de Paris SA, le ministre chargé de l'Aviation civile dispose d'un droit de refus sur une éventuelle opération d'apport, de cession ou de création de sûreté qui concernerait certains terrains – ainsi que les biens qu'ils supportent – appartenant à Aéroports de Paris SA. Les terrains concernés par cette disposition sont délimités par ce même cahier des charges.

Enfin, la loi du 20 avril 2005 prévoit que dans le cas où serait prononcée la fermeture, partielle ou totale, à la circulation aérienne d'un des aérodromes détenus par Aéroports de Paris SA, un pourcentage de 70 % de la plus-value entre le prix de marché de ces actifs et leur valeur dans les comptes de l'entreprise soit versé à l'état. Cette disposition concerne notamment les Aérodromes d'aviation générale.

NOTE 13 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont définis par la norme IAS 37 comme étant :

- Soit **des obligations potentielles** résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ;
- Soit **des obligations actuelles** résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées parce que :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations ; ou
 - le montant des obligations ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Le Groupe ADP est engagé dans un certain nombre de procédures judiciaires et arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de son activité. Le Groupe fait également l'objet de certaines demandes et actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité.

Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation par le Groupe ADP du bien-fondé des demandes et du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'état d'avancement des procédures et des arguments de défense du Groupe, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Les principaux litiges et arbitrages présentés ci-après constituent selon les cas des passifs éventuels ou des actifs éventuels.

- ◆ Le 13 juin 2013, la société JSC Investissements a engagé un recours indemnitaire devant le Tribunal de Commerce de Paris à raison de la décision par laquelle Aéroports de Paris SA a, en 2004, refusé de lui accorder une autorisation d'occupation temporaire du domaine public en vue de la construction et l'exploitation d'un centre de commerces et de services, sur l'emprise aéroportuaire de l'aéroport de Paris-

Charles de Gaulle. Jusqu'à ce jour, les débats ont porté uniquement sur la détermination de l'ordre de juridiction compétent. Par décision du 4 juillet 2016, le Tribunal des Conflits a désigné le juge administratif comme seul compétent pour connaître du litige. Par décision du 19 janvier 2017, le Tribunal administratif de Paris déboute JSC Investissements de l'ensemble de ses demandes. La partie adverse a interjeté appel. Les arguments de la partie adverse en appel ne sont pas encore connus. A ce stade, le Groupe ne s'attend pas à une issue négative de ce contentieux.

- ◆ Bechtel, entreprise de construction, fait l'objet d'une réclamation de son client NDIA (New Doha International Airport) dans le cadre du projet de construction du nouvel aéroport de Doha au Qatar. ADP Ingénierie, sous-traitant de Bechtel, est mis en cause par ce dernier au titre des prestations réalisées par ADP Ingénierie et visées dans la réclamation du client. Bechtel a transmis à ADP Ingénierie une demande d'indemnisation amiable. Compte tenu des résultats de l'analyse du risque qui se poursuit chez ADP Ingénierie, le Groupe ne s'attend pas à une issue négative de cette réclamation à ce stade.

NOTE 14 Informations relatives aux parties liées

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a retenu les parties liées suivantes :

- ◆ ses entreprises associées et contrôlées conjointement ;
- ◆ l'Etat, les établissements publics et les sociétés participations de l'Etat ;
- ◆ et, ses principaux dirigeants et actionnaires.

Au cours du 1^{er} semestre 2017, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2016.

NOTE 15 Événements postérieurs à la clôture**Finalisation de l'acquisition des 8 % supplémentaires du capital de TAV Airports**

Aéroports de Paris SA, maison-mère du Groupe ADP, a finalisé le processus d'acquisition via sa filiale Tank ÖWA alpha GmbH, de l'intégralité des titres détenus par Akfen Holding dans TAV Havalimanları Holding A.Ş. ("TAV Havalimanları Holding" ou "TAV Airports") soit 8,12 % des titres de TAV Airports pour un montant de 160 millions de dollars américains.

Le vendeur Akfen Holding et le Groupe ADP avaient signé un contrat en vue de cette acquisition le 9 juin 2017 (cf. note 2). Les conditions suspensives ayant été levées, le transfert des titres a eu lieu le 7 juillet 2017. TAV Airports sera donc consolidé par intégration globale dans les comptes du Groupe ADP à partir du second semestre 2017.

Désormais, le Groupe ADP détient 46,12 % du capital de TAV Airports. Dr. M. Sani Şener conserve ses fonctions de Directeur Général de TAV Airports. M. Edward Arkwright devient Président du Conseil d'administration de TAV Airports.

Le Groupe ADP a finalisé la cession de sa participation dans TAV Construction

Aéroports de Paris SA, maison-mère du Groupe ADP, a finalisé le processus de cession de la totalité de sa participation de 49 % dans la société TAV Investment, maison-mère de TAV Construction, à Sens Proje Gelistirme ve Yatirim A.S. et Tepe İnşaat Sanayi A.Ş. pour un montant de 9 millions d'euros.

Sens Proje Gelistirme ve Yatirim A.S., Tepe İnşaat Sanayi A.Ş et Tank OWC beta GmbH, filiale du Groupe ADP, avaient signé un contrat le 9 juin 2017 en vue de la cession de la totalité de la participation du Groupe ADP dans TAV Construction. Pour mémoire, les titres de TAV Construction étaient comptabilisés en "Actifs destinés à la vente" dans les comptes du Groupe ADP, depuis le 31 décembre 2016.

Le Groupe ADP continue ainsi le déploiement de sa stratégie internationale, d'une part, avec le renforcement de son implication dans le groupe aéroportuaire TAV Airports en tant qu'actionnaire de premier plan intervenu le 7 juillet dernier et, d'autre part, en recentrant ses activités sur son cœur de métier, avec la cession de sa participation dans TAV Construction.

NOTE 16 Liste des sociétés du périmètre de consolidation

| Entités | Adresse | Pays | % d'intérêt | % contrôle | Filiale de |
|---|---|-------------|-------------|------------|-----------------------|
| Aéroports de Paris SA (Multi-activités) | 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France | France | MÈRE | MÈRE | |
| FILIALES (intégrées globalement) | | | | | |
| International et développements aéroportuaires : | | | | | |
| ADP Ingénierie | Aéroport d'Orly Parc central Zone sud - Bâtiment 641 91200 ATHIS-MONS | France | 100% | 100% | ADP International |
| ADPi Middle East | Immeuble Baz - Rue Sursock BEYROUTH | Liban | 100% | 100% | ADP Ingénierie |
| ADPi Libya | El Nasser Street TRIPOLI | Libye | 65% | 65% | ADP Ingénierie |
| ADPi (Beijing) Architects and Engineers Design Co | ADPI Architects and Engineers Design Co, LTD Unit 1407A - No A302 Hua Teng Tower Jinsong 3rd zone Chaoyang District Beijing | Chine | 100% | 100% | ADP Ingénierie |
| ADP International | 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France | France | 100% | 100% | Aéroports de Paris SA |
| Jordan Airport Management | Ali Sharif Zu'bi Law Office PO Box 35267 AMMAN 11180 | Jordanie | 100% | 100% | ADP International |
| ADPM Mauritius | C/o Legis Corporate Secretarial Services Ltd 3rd Floor, Jamalacs Building, Vieux Conseil Street, PORT-LOUIS | Ile Maurice | 100% | 100% | ADP International |
| AMS - Airport Management Services (OSC) | Ulica Rudolfa Fizira 1 10150 Velika Gorica Croatie | Croatie | 75% | 60% | ADP International |
| Tank Öwa Alpha Gmbh | Teinfaltstrasse 8/4 A-1010 Vienna, AUSTRIA | Autriche | 100% | 100% | Aéroports de Paris SA |
| Tank Öwc Beta Gmbh | Teinfaltstrasse 8/4 A-1010 Vienna, AUSTRIA | Autriche | 100% | 100% | Aéroports de Paris SA |
| Autres activités : | | | | | |
| Hub One | Continental Square, 2 place de Londres 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE | France | 100% | 100% | Aéroports de Paris SA |
| Hub One Mobility | 5 route du Paisy 69570 Dardilly | France | 100% | 100% | Hub One |
| Hub Safe | Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE | France | 100% | 100% | Aéroports de Paris SA |
| Hub Safe Nantes | Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE | France | 100% | 100% | Hub Safe |
| Hub Safe Training | Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE | France | 100% | 100% | Hub Safe |
| Hub Safe Régional | Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE | France | 100% | 100% | Hub Safe |
| Hub Safe Event | Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE | France | 100% | 100% | Hub Safe |

4

Comptes consolidés semestriels intermédiaires résumés au 30 juin 2017

Comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe ADP au 30 juin 2017

| | | | | | |
|---|--|----------|-------|------|-------------------------------|
| ADPM1 | 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France | France | 100% | 100% | ADP International |
| Commerces et services : | | | | | |
| Média Aéroport de Paris | 17 rue Soyier 92200 Neuilly sur Seine | France | 50% | 50% | Aéroports de Paris SA |
| Immobilier : | | | | | |
| Cœur d'Orly Investissement | Orlytech - Bat. 532 5 allée Hélène Boucher 91550 PARAY-VIELLE- POSTE | France | 100% | 100% | Aéroports de Paris SA |
| Cœur d'Orly Commerces Investissement | Orlytech - Bat. 532 5 allée Hélène Boucher 91550 PARAY-VIELLE- POSTE | France | 100% | 100% | Cœur d'Orly Investissement |
| ADP Immobilier Tertiaire | 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France | France | 100% | 100% | Aéroports de Paris SA |
| ADP Immobilier | 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France | France | 100% | 100% | Aéroports de Paris SA |
| Ville Aéroportuaire Immobilier 1 | 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France | France | 100%* | 100% | ADP Immobilier |
| ADP Immobilier Industriel | Orlytech - Bat. 532 5 allée Hélène Boucher 91550 PARAY-VIELLE- POSTE | France | 100% | 100% | Aéroports de Paris SA |
| Aéroports de Paris Investissement Nederland Bv | Locatellikade 1 1076AZ AMSTERDAM | Pays-Bas | 100% | 100% | ADP Immobilier Industriel |
| SCI ROMEO | 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France | France | 100% | 100% | ADP Immobilier Industriel |
| SAS HOTEL RO 3 | 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France | France | 100% | 100% | ADP Immobilier Tertiaire |
| Activités aéronautiques : | | | | | |
| Fondation d'entreprise Aéroports de Paris | 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France | France | 100% | 100% | Aéroports de Paris SA |
| ACTIVITES CONJOINTES (intégrée à hauteur des quotes-parts d'éléments du bilan et du résultat revenant au Groupe) | | | | | |
| Autres activités : | | | | | |
| CDG Express Etudes | 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France | France | 33% | 33% | Aéroports de Paris SA |

* Le Groupe détient 60% d'intérêt de Ville Aéroportuaire Immobilier 1 et dispose d'un contrat d'option d'achat et de vente croisée sur les 40% restant. L'analyse de ce contrat conduit à retenir 100% d'intérêt.

| Entités | Adresse | Pays | % d'intérêt | % contrôle | Participation de |
|---|---|-------------|-------------|------------|---|
| ENTREPRISES ASSOCIÉES (mises en équivalence opérationnelles) | | | | | |
| International et développements aéroportuaires : | | | | | |
| Schiphol Group | Evert van de Beekstraat 202 1118CP LUCHTHAVEN SCHIPHOL | Pays-Bas | 8% | 8% | Aéroports de Paris SA |
| TAV Havalimanlari Holding (TAV Airports) | Istanbul Ataturk Airport international terminal 34149 Yesilkoy - ISTANBUL | Turquie | 38% | 38% | Tank Öwa Alpha GmbH |
| TAV Yatirim Holding* (TAV Construction) | Istanbul Ataturk Airport international terminal 34149 Yesilkoy - ISTANBUL | Turquie | 49% | 49% | Tank Öwa Beta GmbH |
| MZLZ Retail Ltd | Ulica Rudolfa Fizira 1 10150 Velika Gorica Croatie | Croatie | 50% | 50% | Société de Distribution Aéroportuaire |
| Sociedad Concesionaria Nuevo Pudahuel SA (SCNP) | Aeropuerto Internacional Arturo Merino Benítez de Santiago, Rotonda Oriente, 4° piso, comuna de Pudahuel, Santiago, Chili | Chili | 45% | 45% | ADP International |
| Zaic-A Limited | 1 Park Row, Leeds, LS1 5AB, United Kingdom | Royaume-Uni | 26% | 21% | ADP International & TAV Airports |
| Upravitelj Zračne Luke Zagreb | Ulica Rudolfa Fizira 1 10150 Velika Gorica Croatie | Croatie | 26% | 21% | Zaic-A Limited |
| Medunarodna Zračna Luka Zagreb | Ulica Rudolfa Fizira 1 10150 Velika Gorica Croatie | Croatie | 26% | 21% | Zaic-A Limited |
| Consortio PM Terminal Tocumen SA | Terminal Sur S.A. AV DOMINGO DIAZ Panama , Rep. De Panama | Panama | 36% | 36% | ADP Ingénierie |
| Ravinala Airports | Escalier C, Zone Tana Water Front – Ambodivona 101 Antananarivo, Madagascar | Madagascar | 35% | 35% | ADP International |
| Immobilier : | | | | | |
| Transport Beheer | Haarlemmermeer de Beekstraat 314 1118CX SCHIPHOL AIRPORT | Pays-Bas | 40% | 40% | ADP Immobilier Industriel |
| Transport CV | Haarlemmermeer de Beekstraat 314 1118CX SCHIPHOL AIRPORT | Pays-Bas | 40% | 40% | ADP Immobilier Industriel |
| SCI Cœur d'Orly Bureaux | 8 avenue Delcasse 75008 PARIS | France | 50% | 50% | Cœur d'Orly Investissement |
| SNC Cœur d'Orly Commerces | 8 avenue Delcasse 75008 PARIS | France | 50% | 50% | Cœur d'Orly Comm. Invest. |
| SCI Heka Le Bourget | 151 boulevard Haussmann - 75008 PARIS | France | 40% | 40% | ADP Immobilier Industriel |
| SAS Chenue Le Bourget | 151 boulevard Haussmann - 75008 PARIS | France | 40% | 40% | Aéroports de Paris SA |
| Commerces et services : | | | | | |
| Société de Distribution Aéroportuaire | 114 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE | France | 50% | 50% | Aéroports de Paris SA |
| RELAY@ADP | 55 rue Deguingand 92300 Levallois Perret | France | 50% | 50% | Aéroports de Paris SA |
| ADPLS Présidence | 1 rue de France – 93290 Tremblay-en-France | France | 50% | 50% | Aéroports de Paris SA |

4

Comptes consolidés semestriels intermédiaires résumés au 30 juin 2017

Comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe ADP au 30 juin 2017

| | | | | | |
|---|--|----------|-----|-----|-----------------------|
| EPIGO Présidence | 3 place de Londres – bâtiment Uranus – Continental Square 1 – Aéroport Roissy Charles de Gaulle – 93290 Tremblay en France | France | 50% | 50% | Aéroports de Paris SA |
| EPIGO | 3 place de Londres – bâtiment Uranus – Continental Square 1 – Aéroport Roissy Charles de Gaulle – 93290 Tremblay en France | France | 50% | 50% | Aéroports de Paris SA |
| Autres activités : | | | | | |
| Egidium | 114 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE | France | 20% | 20% | Aéroports de Paris SA |
| Safety Line | 12 Rue Clavel, 75019 Paris | France | 12% | 12% | ADPM1 |
| ENTREPRISES ASSOCIÉES (mises en équivalence non opérationnelles) | | | | | |
| Immobilier : | | | | | |
| SCI Roissy Sogaris | Avenue de Versailles RN 186 94150 RUNGIS | France | 40% | 40% | Aéroports de Paris SA |
| International et développements aéroportuaires : | | | | | |
| Liège Airport | Aéroport de Bierseet 4460 GRÂCE-HOLLOGNE | Belgique | 26% | 26% | ADP International |
| Autres activités : | | | | | |
| Alacrité | 299 boulevard de Leeds – World Trade center Lille Services SAS espace International – 59777 Eurallille | France | 22% | 22% | Hub One |

* Reclassé en actif détenu en vue de la vente au 31 décembre 2016 (cf. note 2)

Dans le cadre de son développement, le Groupe est amené à prendre des participations dans des sociétés d'aéroports ou à créer des filiales dédiées à l'exercice de ses activités en France et à l'étranger, et, en particulier, à

l'exécution de contrats de prestations de services. Ces entités représentent individuellement moins de 1 % de chacun des agrégats (Chiffre d'affaires, résultat opérationnel, résultat de la période).

| Entités | Activités | Pays | % de détention | Détenue par |
|---|---|-----------------------|----------------|--------------------|
| PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS N'ENTRANT PAS DANS LE PÉRIMÈTRE (sans activité ou activité négligeable) | | | | |
| International et développements aéroportuaires : | | | | |
| ADPM 2 | En vue d'exploitation aéroportuaire | France | 100% | ADP International |
| ADPM 3 | En vue d'exploitation aéroportuaire | France | 100% | ADP International |
| Philippines Airport Management Company | En vue d'exploitation aéroportuaire | France | 50% | ADP International |
| SOGEAC | Concession de l'aéroport de Conakry | Guinée | 29% | ADP International |
| LGA Central Terminal LLC | Créée pour le dépôt de l'offre pour la concession de LaGuardia à New York | Etats-Unis d'Amérique | 15% | ADP International |
| ATOL | Concession de l'aéroport international | Ile Maurice | 10% | ADP International |
| Airport International Group | Concession de l'aéroport d'Amman | Jordanie | 10% | ADP International |
| Matar | Contrat d'exploitation du terminal Hadj à Djeddah | Arabie Saoudite | 5% | ADP International |
| U&A Architects & Engineers Co Ltd | Ingénierie, études techniques | Chine | 40% | ADP Ingénierie |
| Autres activités : | | | | |
| Cargo Information Network France | Programmation informatique | France | 50% | Aéroports de Paris |
| C2FPA | Centre de formation des pompiers d'aéroport | France | 21% | Aéroports de Paris |
| CCS France | Programmation informatique | France | 20% | Aéroports de Paris |
| IDF Capital | Capital risques en Ile-de-France | France | 1% | Aéroports de Paris |
| Civipol Conseil | Promotion des compétences du Ministère de l'Intérieur | France | 1% | Aéroports de Paris |
| PACIFA | Editeur de logiciels | France | 12% | Aéroports de Paris |
| Pole Star | Ingénierie, études techniques | France | 13% | Hub One |
| Bolloré Télécom | Télécommunications | France | 2% | Hub One |
| SoffToGo | Portage de logiciels | Argentine | 95% | Hub One |